

Ensemble
du Québec

PORTRAIT STATISTIQUE

ÉGALITÉ

FEMMES

HOMMES

Québec 

Ensemble
du Québec

PORTRAIT STATISTIQUE

ÉGALITÉ

FEMMES - HOMMES

Recherche et rédaction

Marie-Josée Marcoux

Sylvie Bouchard

Coordination de la recherche et de la rédaction

Marie-Josée Marcoux

Sylvie Bouchard

Véronique Morin

Direction

Francine Bilodeau

Recherche additionnelle

Mireille Gagnon

Soutien technique

Francine Maltais

Coordination de l'édition

Sébastien Boulanger

Conception graphique

Catherine Bégin

Réalisation graphique

Guylaine Grenier

Révision linguistique

Hélène Dumais

Date de parution

Mai 2016

Toute demande de reproduction totale ou partielle doit être faite au Service de la gestion du droit d'auteur du gouvernement du Québec à l'adresse suivante: droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca

Éditeur

Conseil du statut de la femme

800, place D'Youville, 3^e étage

Québec (Québec) G1R 6E2

Téléphone: 418 643-4326

Sans frais: 1 800 463-2851

Site Web: www.placealegalite.gouv.qc.ca

Courriel: publication@csf.gouv.qc.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016

ISBN: 978-2-550-72380-6 (version PDF)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
--------------------	---

CHAPITRE 1

LA DÉMOGRAPHIE.....	11
LA POPULATION	12
Quelques caractéristiques	12
L'évolution et la répartition de la population	14
La population autochtone	16
La population immigrante	20
LA COMPOSITION DES MÉNAGES	21
Les familles.....	21
La situation maritale	21
Les familles avec enfants à la maison	24
Les personnes vivant seules.....	25
LES JEUNES	25
LA POPULATION DE 65 ANS ET PLUS	27

CHAPITRE 2

LA SCOLARITÉ.....	29
LA SCOLARISATION DES FEMMES	30
LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE	34
LA SCOLARITÉ ET LA SITUATION D'EMPLOI	35

CHAPITRE 3

LE MARCHÉ DU TRAVAIL	43
LA SITUATION DE L'EMPLOI.....	44
LA QUALITÉ DU TRAVAIL	48
LES PROFESSIONS EXERCÉES PAR LES FEMMES ET PAR LES HOMMES	51
LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES DIFFÉRENTES INDUSTRIES	53
L'ENTREPRENEURIAT.....	56
LA SYNDICALISATION.....	56

CHAPITRE 4

LA CONCILIATION DES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES	59
LA FAMILLE ET L'EMPLOI	60
LES SERVICES DE GARDE	61
LE CONGÉ SUIVANT L'ARRIVÉE D'UN ENFANT	61

CHAPITRE 5

LE REVENU	69
LES SOURCES DE REVENU	70
LE REVENU D'EMPLOI	75
LA DISTRIBUTION DU REVENU ET LA PAUVRETÉ	76
La distribution du revenu	76
Les personnes vivant sous le seuil de faible revenu	77
La proportion du revenu du ménage consacrée au coût du logement	78

CHAPITRE 6

LA SANTÉ	81
L'ÉTAT GÉNÉRAL	82
LA MORTALITÉ	82
LES MALADIES	82
LA SANTÉ MENTALE	84
L'ENVIRONNEMENT ET LES HABITUDES DE VIE	84
LA SANTÉ AU TRAVAIL	85
LA REPRODUCTION ET LA SANTÉ MATERNELLE	85
La fécondité	85
La maternité	89
LES SOINS DE SANTÉ	89

CHAPITRE 7

LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES	93
LES VICTIMES D'INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	94
LES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE	96
LES SIGNALEMENTS À LA DIRECTION DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE	100

CHAPITRE 8

L'ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR	103
LA PRÉSENCE DES FEMMES À LA MAIRIE, DANS LES CONSEILS MUNICIPAUX ET LES MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ ...	104
LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES CONFÉRENCES RÉGIONALES DES ÉLUS	105
LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES	106

CONCLUSION	109
-------------------------	-----

BIBLIOGRAPHIE	111
----------------------------	-----

GLOSSAIRE	115
------------------------	-----

INTRODUCTION

DEPUIS 1986, LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME PUBLIE RÉGULIÈREMENT DES PORTRAITS SOCIOÉCONOMIQUES ABORDANT DIFFÉRENTS ASPECTS DE LA VIE DES FEMMES DE CHACUNE DES RÉGIONS DU QUÉBEC. LE PRÉSENT DOCUMENT OFFRE UN REGARD SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DE L'ENSEMBLE DU QUÉBEC ET IL S'INSCRIT EN CONTINUITÉ AVEC CETTE DÉMARCHE.

Plus précisément, huit thèmes sont abordés dans chaque portrait : 1) la démographie; 2) la scolarité; 3) le marché du travail; 4) la conciliation des obligations professionnelles et personnelles; 5) le revenu; 6) la santé; 7) la violence envers les femmes; et 8) l'évolution de la participation des femmes au pouvoir. Outre la mise en lumière de multiples aspects de la vie des femmes à l'échelon régional, les statistiques regroupées dans chaque publication permettent également de comparer les régions.

Les données réunies pour la réalisation de chaque portrait *Égalité* proviennent principalement du Recensement de la population et de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 de Statistique Canada. Des données venant de l'Enquête sur la population active, de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, du ministère de la Santé et des Services sociaux, du ministère de la Famille, du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, d'Éco-Santé Québec, de la Régie de l'assurance maladie du Québec, du ministère de la Sécurité publique ainsi que de la Commission de la santé et de la sécurité du travail ont également été utilisées. Comme les données les plus détaillées viennent du Recensement, le Conseil a retenu l'année 2011 en tant que référence, et ce, même si certaines des autres sources sont mises à jour plus fréquemment.

À noter que le remplacement du questionnaire long du Recensement par l'ENM ne permet pas de comparer les données obtenues en 2011 avec celles du questionnaire long administré lors des recensements précédents. D'une part, l'univers de l'ENM qui ne porte que sur les ménages privés exclut d'office un segment

important de la population âgée, soit celle qui vit dans des maisons de retraite ou les hôpitaux. Cette population, composée en majorité de femmes, faisait partie de l'échantillonnage du questionnaire long des recensements précédents. D'autre part, l'ENM de 2011 consistait en une enquête à participation volontaire contrairement au questionnaire long qui était obligatoire. Selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) (2013), le taux de réponse de 71,9 % en 2011 introduit un risque de biais élevé par rapport à celui du Recensement de 2006, dont le taux de réponse au questionnaire long atteignait 94,0 %. En outre, Statistique Canada incorpore les questionnaires sans réponse et les « non-réponses partielles » en un seul indicateur, soit le taux global de non-réponse (TGN). Selon Statistique Canada, le risque d'erreur de non-réponses partielles lié à la population immigrante augmente pour les subdivisions géographiques et les petites populations. L'organisme signale aussi que les réponses aux questions sur la scolarité (Statistique Canada. Page consultée le 2 octobre 2014a) et sur le travail (*Ibid.*) sont moins précises qu'au Recensement de 2006. En ce qui concerne le revenu, Statistique Canada a constaté que les données obtenues sur le faible revenu n'étaient pas directement comparables aux autres sources importantes de données sur le revenu¹, de sorte que ces résultats ne figurent pas dans les produits standards proposés par l'organisme. Le TGN constitue donc le principal critère de diffusion lié à la qualité des données, Statistique Canada retirant de ses publications les estimations des régions géographiques dont le TGN atteint 50 % ou plus.

Dans l'ensemble du Québec, le TGN atteint 22,4 %, ce qui se compare avantageusement à la moyenne canadienne (26,1 %). Toutefois, le TGN varie nettement d'une région à l'autre. La région de Laval (17,8 %) obtient le TGN le plus faible et la région de l'Abitibi-Témiscamingue (32,8 %), le plus élevé. Outre dans cette dernière région, ce taux est supérieur à 25 % dans les régions du Bas-Saint-Laurent (29,0 %), de l'Outaouais (26,4 %), de la Côte-Nord (28,1 %) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (29,8 %). Par ailleurs, le TGN est inégal dans les territoires des conférences régionales des élus (CRÉ) et des territoires équivalents qui composent les régions du Nord-du-Québec et de la Montérégie. Le TGN de

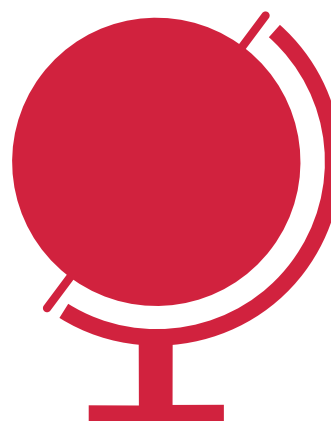
¹ Selon Statistique Canada (Page consultée le 2 octobre 2014b), sont ici visés l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, les estimations annuelles relatives aux familles de recensement et aux particuliers (fichier T1 sur les familles – FFT1), un fichier de données administratives produit principalement à partir des déclarations de revenus envoyées à l'Agence du revenu du Canada ainsi que le Recensement de 2006.

l'Administration régionale Kativik (14,5 %) est le plus bas, tandis que la CRÉ de la Baie-James (33,9 %) obtient le taux le plus élevé. Dans la région de la Montérégie (22,7 %), les TGN de la CRÉ de Longueuil (20,8 %) et de la CRÉ Montérégie Est (22,0 %) figurent parmi les plus bas des CRÉ et des administrations régionales, tandis que le TGN de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent (25,6 %) est nettement supérieur à celui du Québec. L'ISQ signale aussi que certaines subdivisions de recensement présentent des TGN nettement supérieurs aux autres, de sorte que la représentation des territoires n'est pas homogène dans les réponses.

Dernier point à considérer: les recensements précédents comportaient une question sur le temps consacré gratuitement à la famille et aux travaux ménagers. Malheureusement, cette question a été retirée du questionnaire de l'ENM, ce qui passe désormais sous silence la contribution aux soins des enfants et des personnes âgées ainsi qu'aux travaux ménagers réalisés dans une plus large mesure par les femmes que par les hommes.

LA DÉMOGRAPHIE

La population du Québec tend à se concentrer dans la région de Montréal ainsi que dans les grands secteurs Rive-Nord et Rive-Sud : les régions de Lanaudière, des Laurentides et de Laval ont enregistré les meilleurs taux de croissance au Québec de 2006 à 2011, tandis que les régions périphériques perdent de l'importance. Pour leur part, les régions de l'Outaouais et de la Capitale-Nationale, dont la croissance est supérieure à celle de l'ensemble du Québec, constituent aussi des pôles d'attraction importants de la population. Par ailleurs, l'origine de la population varie selon les régions. Ainsi, la plus grande partie de la population immigrante vit dans les régions de Montréal, de la Montérégie et de Laval. Par contre, le tiers de la population autochtone du Québec fait partie des communautés de la région du Nord-du-Québec. Dans l'ensemble du Québec, une proportion beaucoup moins importante de jeunes femmes que de jeunes hommes de 20 à 24 ans vivent chez leurs parents. Les Québécoises sont plus susceptibles que les Québécois de se trouver plus précocement au sein d'un couple ou d'avoir la responsabilité d'une famille. Elles assument très majoritairement la charge des familles monoparentales, tendance qui s'accroît si les enfants sont d'âge préscolaire. Enfin, les femmes âgées de 80 ans et plus vivent le plus souvent seules, de sorte qu'elles ont moins accès à l'aide immédiate de leurs proches que les hommes du même âge. Ainsi, elles vivent en proportion plus fréquemment que les hommes dans des foyers collectifs.





LA POPULATION

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES

Selon les données du Recensement de la population de 2011, l'ensemble du Québec compte 7 903 005 personnes. Les femmes forment 51,0 % de la population et les hommes, 49,0 %. Le taux de féminité le plus élevé des régions du Québec se trouve dans la région de Montréal (51,6 %), tandis que celle du Nord-du-Québec affiche le plus faible, soit 49,0 %.

Les femmes de 25 à 34 ans, qui forment le groupe d'âge le plus fréquent de la maternité, représentent 12,7 % de la population féminine de l'ensemble du Québec. La proportion d'hommes de ce groupe d'âge atteint 13,2 %. Le taux de féminité de ce groupe d'âge se situe à 50,0 %.

En 2011, la part de la population québécoise âgée de 14 ans et moins (15,9 %) est égale à celle des 65 ans et plus. Toutefois, le processus de vieillissement de la population demeure bien présent dans plusieurs régions. Dans la région de la Mauricie, par exemple, la population de 65 ans et plus constitue

TABLEAU 1.1

POPULATION SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGIONS ADMINISTRATIVES, 2001 ET 2011

	FEMMES			HOMMES			TOTAL		
	2001	2011	TAUX DE FÉMINITÉ	2001	2011	TAUX DE MASCULINITÉ	2001	2011	PART DU TERRITOIRE
	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DU QUÉBEC
ENSEMBLE DU QUÉBEC	3 704 635	4 027 140	51,0	3 532 840	3 875 865	49,0	7 237 480	7 903 005	100,0
BAS-SAINT-LAURENT	102 235	101 590	50,8	98 390	98 385	49,2	200 630	199 980	2,5
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	140 135	138 470	50,4	138 140	136 410	49,6	278 280	274 880	3,5
CAPITALE-NATIONALE	331 050	359 740	51,3	307 870	340 875	48,7	638 915	700 615	8,9
MAURICIE	131 640	134 730	51,1	123 625	128 875	48,9	255 265	263 605	3,3
ESTRIE	145 615	157 455	50,7	140 000	153 280	49,3	285 610	310 730	3,9
MONTRÉAL	945 225	973 315	51,6	867 500	913 165	48,4	1 812 720	1 886 485	23,9
OUTAOUAIS	161 030	187 990	50,9	154 515	181 180	49,1	315 550	369 175	4,7
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	73 005	72 555	49,8	73 090	73 135	50,2	146 095	145 690	1,8
CÔTE-NORD	48 245	46 925	49,5	49 515	47 840	50,5	97 765	94 765	1,2
NORD-DU-QUÉBEC	18 795	20 855	49,0	19 785	21 720	51,0	38 575	42 580	0,5
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	49 220	48 120	51,1	47 705	45 960	48,9	96 925	94 080	1,2
CHAUDIÈRE-APPALACHES	193 180	206 490	50,3	190 230	204 340	49,7	383 410	410 830	5,2
LAVAL	176 465	206 665	51,5	166 540	194 885	48,5	343 005	401 550	5,1
LANAUDIÈRE	195 265	237 740	50,4	193 230	234 015	49,6	388 495	471 750	6,0
LAURENTIDES	233 115	282 535	50,5	228 250	277 165	49,5	461 365	559 700	7,1
MONTÉRÉGIE	650 085	734 260	50,9	626 315	708 175	49,1	1 276 400	1 442 435	18,3
CENTRE-DU-QUÉBEC	110 335	117 705	50,3	108 135	116 455	49,7	218 470	234 165	3,0

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n°98-311-X2011023); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n°98-311-X2011024); Statistique Canada (2013).



20,5 % de la population totale, mais celle de moins de 15 ans, seulement 13,3 %. La situation s'inverse dans la région du Nord-du-Québec, où les moins de 15 ans forment 28,5 % de la population contre 6,5 % pour les 65 ans et plus. Cette dernière région devance largement les autres quant au renouvellement de sa population. La région de l'Outaouais suit, mais de loin, avec 17,1 % de sa population composée de jeunes de moins de 15 ans en regard de 12,8 % des 65 ans et plus.

En 2011, l'âge médian de la population du Québec s'élève à 43,0 ans chez les femmes et à 40,7 ans chez les hommes. L'âge médian varie de façon appréciable d'une région à l'autre, ce qui met en lumière la diversité sur le plan démographique. Chez les femmes, l'âge médian s'échelonne de 28,7 ans dans la région du Nord-du-Québec à 49,7 ans dans celle de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine. Les hommes de la région du Nord-du-Québec laissent aussi voir l'âge médian le plus bas (28,6 ans), tandis

TABEAU 1.2

**POPULATION SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2011**

	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
MOINS DE 15 ANS	615 880	48,9	642 745	51,1	1 258 625	15,9
15-19 ANS	242 020	49,2	249 960	50,8	491 980	6,2
20-24 ANS	242 340	49,5	246 850	50,5	489 185	6,2
25-29 ANS	244 970	49,9	245 700	50,1	490 665	6,2
30-34 ANS	266 465	50,1	264 980	49,9	531 445	6,7
35-39 ANS	248 615	49,9	249 610	50,1	498 230	6,3
40-49 ANS	571 945	50,0	572 435	50,0	1 144 380	14,5
50-64 ANS	884 135	50,8	856 660	49,2	1 740 805	22,0
65-69 ANS	208 905	51,8	194 305	48,2	403 215	5,1
70-74 ANS	155 925	53,4	135 830	46,6	291 755	3,7
75-84 ANS	237 930	58,2	170 845	41,8	408 780	5,2
85 ANS ET PLUS	108 005	70,2	45 940	29,8	153 940	1,9
TOTAL	4 027 140	51,0	3 875 865	49,0	7 903 005	100,0
ÂGE MÉDIAN	43,0	---	40,7	---	41,9	---

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n°98-311-X2011024).



que ceux de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine ont le plus élevé (48,6 ans). La région du Nord-du-Québec affiche la différence d'âge selon le sexe la plus faible au Québec, alors que celle de la Capitale-Nationale montre la plus importante (45,3 ans pour les femmes comparativement à 41,7 ans pour les hommes).

L'ÉVOLUTION ET LA RÉPARTITION DE LA POPULATION

La population de l'ensemble du Québec affiche un taux annuel moyen de croissance de 0,9 %² au cours de la période 2006-2011, soit une légère amélioration en regard de la période de 1996-2011 (0,7 %). Les régions de Lanaudière, des Laurentides et de Laval enregistrent les meilleurs taux de croissance

TABEAU 1.3

PART DE LA POPULATION DANS LA POPULATION TOTALE ET TAUX DE FÉMINITÉ DANS LES GROUPES D'ÂGE DE MOINS DE 15 ANS ET DE 65 ANS ET PLUS, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGIONS ADMINISTRATIVES, 2011

	POPULATION TOTALE	MOINS DE 15 ANS		65 ANS ET PLUS	
		PART DE LA POPULATION TOTALE	TAUX DE FÉMINITÉ	PART DE LA POPULATION TOTALE	TAUX DE FÉMINITÉ
	NOMBRE	%			
ENSEMBLE DU QUÉBEC	7 903 005	15,9	48,9	15,9	56,5
BAS-SAINT-LAURENT	199 980	14,0	48,3	19,7	55,5
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	274 880	14,8	49,3	17,5	55,9
CAPITALE-NATIONALE	700 615	14,0	49,0	17,6	58,1
MAURICIE	263 605	13,3	48,5	20,5	56,9
ESTRIE	310 730	15,8	48,1	17,6	55,8
MONTRÉAL	1 886 485	15,2	49,1	15,7	59,4
OUTAOUAIS	369 175	17,1	48,9	12,8	55,3
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	145 690	17,0	48,7	15,0	54,4
CÔTE-NORD	94 765	16,7	49,3	14,4	52,7
NORD-DU-QUÉBEC	42 580	28,5	48,3	6,5	50,7
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	94 080	12,8	48,7	20,5	54,7
CHAUDIÈRE-APPALACHES	410 830	16,2	48,9	16,7	55,2
LAVAL	401 550	17,3	49,1	15,6	56,9
LANAUDIÈRE	471 750	17,1	48,8	14,1	53,8
LAURENTIDES	559 700	16,9	49,1	14,4	53,6
MONTÉRÉGIE	1 442 435	16,8	49,0	15,1	55,4
CENTRE-DU-QUÉBEC	234 165	16,3	48,6	17,5	55,9

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-XCB2011023); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024); Statistique Canada (2013).

2 Le taux composé est établi en fonction du nombre d'années de la période considérée: il est donc comparable quelle que soit la durée de la période.

Formule : $\sqrt[n]{\frac{\text{Population en fin de période}}{\text{Population en début de période}}} - 1$

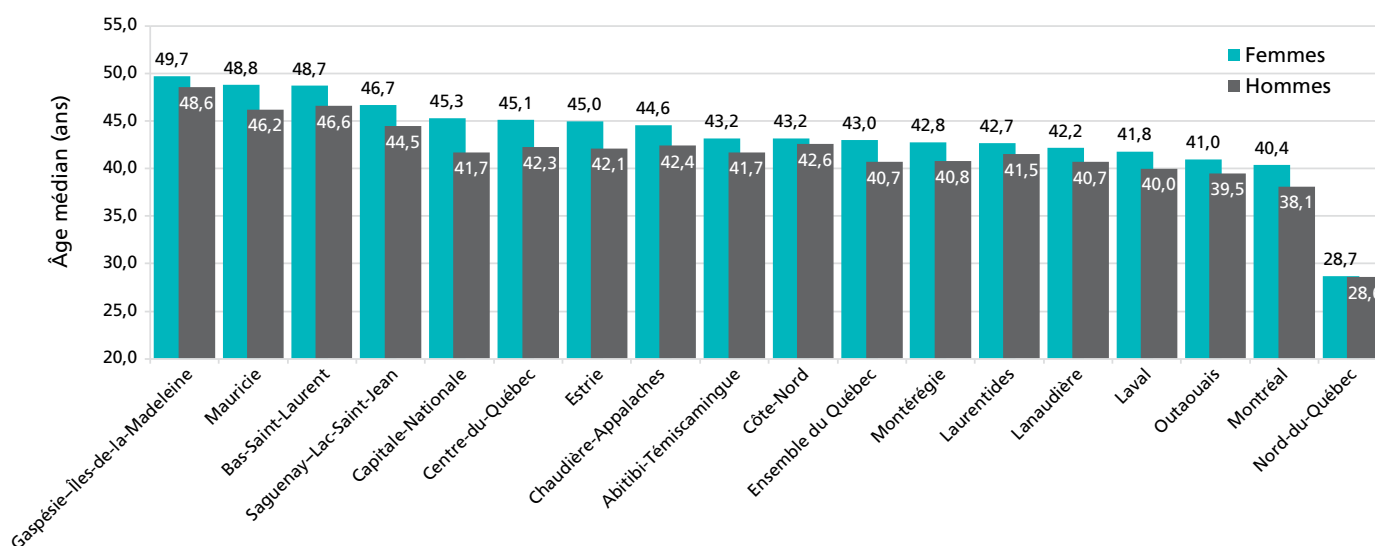


au Québec de 2006 à 2011, soit respectivement 1,9 %, 1,8 % et 1,7 %. Cette forte progression porte la part de la région de Montréal ainsi que des grands secteurs Rive-Nord et Rive-Sud à 60,4 % de la population de l'ensemble du Québec. Les régions de l'Outaouais (1,6 %) et de la Capitale-Nationale (1,2 %) connaissent aussi une croissance nettement supérieure à celle de l'ensemble du Québec : cependant, cette augmentation se cantonne dans leurs parties urbaines.

À l'inverse, les régions périphériques perdent de l'importance au fil des années. La part relative de la population de ces six grandes régions – le Saguenay–Lac-Saint-Jean, le Bas-Saint-Laurent, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et le Nord-du-Québec – diminue de 11,9 % de la population du Québec en 2001 à 10,8 % en 2011. Trois d'entre elles subissent une légère baisse de leur population de 2006 à 2011 : celle de la Côte-Nord (0,2 %)

GRAPHIQUE 1.1

**ÂGE MÉDIAN DE LA POPULATION SELON LE SEXE
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGIONS ADMINISTRATIVES, 2011**



Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024).



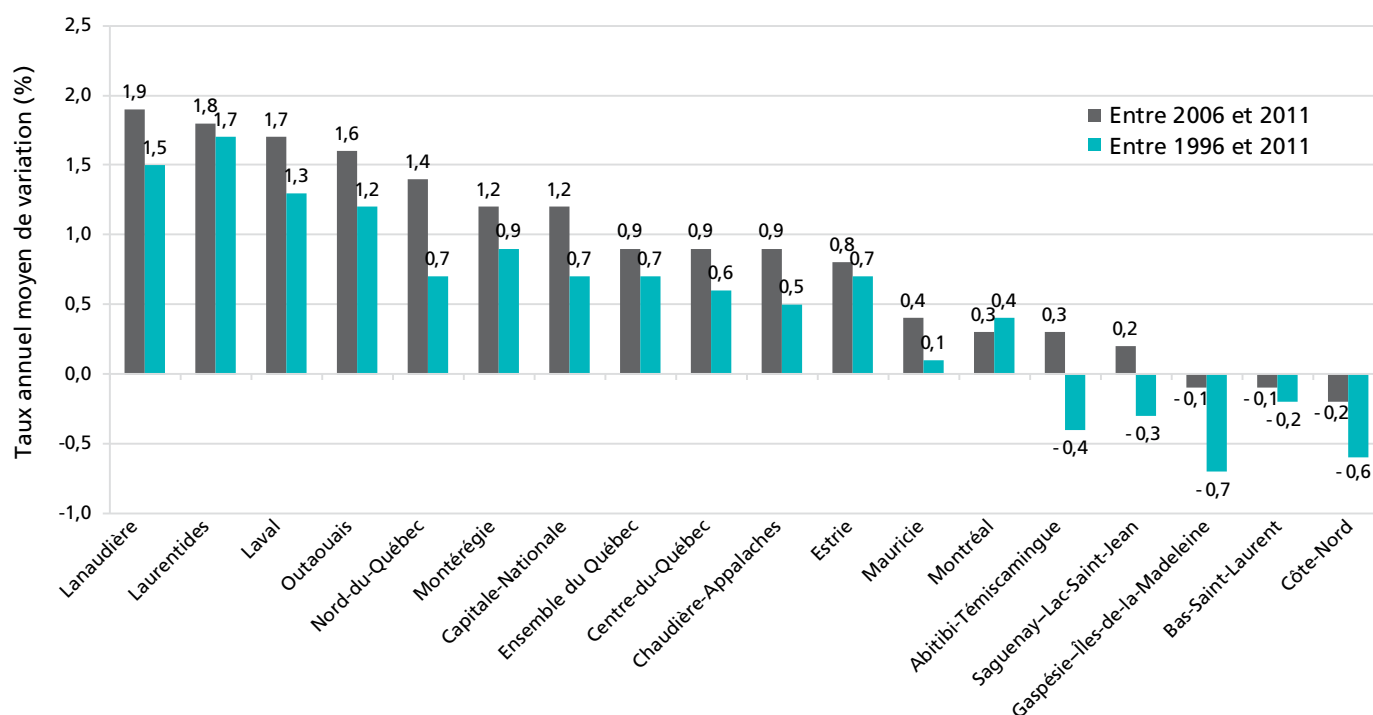
de même que les régions du Bas-Saint-Laurent (0,1 %) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (0,1 %). La région du Nord-du-Québec³ fait exception à la règle : la forte croissance démographique des territoires du Nunavik et d'Eeyou Istchee propulse le taux de croissance de la région à 1,4 % pendant la période 2006-2011.

LA POPULATION AUTOCHTONE

Les communautés autochtones sont réparties dans 13 des 17 régions administratives du Québec. Leur population représente 1,1 % de celle de l'ensemble du Québec. Le tiers de la population autochtone du Québec fait partie des communautés de la région du Nord-du-Québec qui se trouvent sur les territoires

GRAPHIQUE 1.2

ÉVOLUTION DE LA POPULATION, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGIONS ADMINISTRATIVES, DE 1996 À 2011



Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024).

³ Ce n'est qu'à compter du 1^{er} janvier 2014 que le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James entre en fonction, en remplacement de la Municipalité de la Baie-James. Conformément à la Loi instituant le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James (L.R.Q., c. G-1.04), ce dernier a compétence sur le territoire de la Municipalité de la Baie-James à laquelle elle succède, exception faite des terres de catégorie II. Ce nouveau gouvernement est réputé agir à titre de conférence régionale des élus en regard des fonctions d'une commission régionale des ressources naturelles et du territoire. En vertu de la Loi instituant le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James, la Conférence régionale des élus de la Baie-James est devenue l'Administration régionale Baie-James. Désormais, dans la région administrative Nord-du-Québec, les compétences d'une conférence régionale des élus sont partagées entre l'Administration régionale Baie-James, le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James, le Gouvernement de la nation crie et l'Administration régionale Kativik (Administration régionale Baie-James, page consultée le 16 novembre 2015). Comme il s'agit de données antérieures à cette date, les anciennes appellations sont utilisées dans le présent portrait.



d'Eeyou Istchee et du Nunavik. Les institutions politiques du territoire d'Eeyou Istchee sont entièrement autochtones et dirigées par la nation crie. Cette dernière représente 19,8 % des autochtones du Québec, ce qui constitue la nation amérindienne la plus populeuse, précédant de peu la nation innue (19,4 %). Quant à la population inuite, elle est largement majoritaire sur le territoire du Nunavik (95,9 % de la population totale).

Ailleurs au Québec, les communautés les plus nombreuses se trouvent dans les régions de la Côte-Nord, de la Montérégie, majoritairement sur le territoire de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, et de l'Abitibi-Témiscamingue. Les membres des communautés autochtones représentent une proportion plus importante de la population dans les régions de la Côte-Nord (13,8 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (4,6 %) que sur le territoire de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent (2,4 %).

TABEAU 1.4

**POPULATION AUTOCHTONE VIVANT DANS LES RÉSERVES SELON LE SEXE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGIONS ADMINISTRATIVES ET TERRITOIRES DE CRÉ, 2011**

	POPULATION AUTOCHTONE											POPULATION TOTALE	
	FEMMES	HOMMES	TOTAL	PART DU TERRITOIRE	TAUX DE FÉMINITÉ	FEMMES DANS LES RÉSERVES	HOMMES DANS LES RÉSERVES	TOTAL DANS LES RÉSERVES	TAUX DE FÉMINITÉ DANS LES RÉSERVES	FEMMES HORS DES RÉSERVES	HOMMES HORS DES RÉSERVES	ENSEMBLE DE LA POPULATION	TAUX DE POPULATION AUTOCHTONE
	NOMBRE			%		NOMBRE			%			NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC	44 492	43 039	87 531	100,0	50,8	32 700	33 204	65 904	49,6	26,5	22,9	7 903 005	1,1
BAS-SAINT-LAURENT	413	399	812	0,9	50,9	0	0	0	0,0	100,0	100,0	199 980	0,4
SAGUENAY- LAC-SAINT-JEAN	2 680	2 398	5 078	5,8	52,8	1 026	1 018	2 044	50,2	61,7	57,5	274 880	1,8
CAPITALE-NATIONALE	1 678	1 442	3 120	3,6	53,8	693	653	1 346	51,5	58,7	54,7	700 615	0,4
MAURICIE	2 029	2 255	4 284	4,9	47,4	1 644	1 903	3 547	46,3	19,0	15,6	263 605	1,6
OUTAOUAIS	1 794	1 653	3 447	3,9	52,0	1 066	1 060	2 126	50,1	40,6	35,9	369 175	0,9
ABITIBI- TÉMISCAMINGUE	3 467	3 277	6 744	7,7	51,4	1 896	1 867	3 763	50,4	45,3	43,0	145 690	4,6
CÔTE-NORD	6 638	6 464	13 102	15,0	50,7	5 486	5 498	10 984	49,9	17,4	14,9	94 765	13,8
NORD-DU-QUÉBEC	14 287	14 687	28 974	33,1	49,3	13 681	14 203	27 884	49,1	4,2	3,3	42 580	68,0
EEYOU ISTCHEE	8 585	8 789	17 374	60,0	49,4	8 385	8 590	16 975	49,4	2,3	2,3	16 345	106,3
NUNAVIK	5 702	5 898	11 600	40,0	49,2	5 296	5 613	10 909	48,5	7,1	4,8	12 095	95,9
GASPÉSIE- ÎLES-DE-LA-MADELEINE	2 744	2 534	5 278	6,0	52,0	1 293	1 372	2 665	48,5	52,9	45,9	94 080	5,6
LANAUDIÈRE	1 255	1 249	2 504	2,9	50,1	1 035	1 097	2 132	48,5	17,5	12,2	471 750	0,5
LAURENTIDES	1 127	954	2 081	2,4	54,2	735	634	1 369	53,7	34,8	33,5	559 700	0,4
MONTÉRÉGIE	5 194	4 768	9 962	11,4	52,1	3 939	3 726	7 665	51,4	24,2	21,9	1 442 435	0,7
CRÉ – LA VALLÉE-DU- HAUT-SAINT-LAURENT	5 194	4 768	9 962	11,4	52,1	3 939	3 726	7 665,0	51,4	24,2	21,9	410 920	2,4
CENTRE-DU-QUÉBEC	1 186	959	2 145	2,5	55,3	206	173	379	54,4	82,6	82,0	234 165	0,9

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Registre des Indiens (1951?-); Registre des bénéficiaires cris, inuits et naskapis de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois et de la Convention du Nord-Est québécois (1977-); Statistique Canada (2013).



TABLEAU 1.5

**POPULATION AMÉRINDIENNE ET INUITE SELON LA NATION, LE SEXE ET LA RÉGION,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGIONS ADMINISTRATIVES, 2011**

RÉGION ET NATION AMÉRINDIENNE OU INUITE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	PART DE LA NATION	PART DU QUÉBEC
	NOMBRE			%	
ABÉNAKIS					
CENTRE-DU-QUÉBEC	1 186	959	2 145	100,0	2,5
TOTAL	1 186	959	2 145	100,0	2,5
ANISHNABE ET DISSIDENTS					
OUTAOUAIS	1 794	1 653	3 447	33,8	3,9
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	3 467	3 277	6 744	66,2	7,7
TOTAL	5 261	4 930	10 191	100,0	11,6
ATIKAMEKW					
MAURICIE	2 029	2 255	4 284	63,1	4,9
LANAUDIÈRE	1 255	1 249	2 504	36,9	2,9
TOTAL	3 284	3 504	6 788	100,0	7,8
CRIS					
EEYOU ISTCHEE	8 585	8 789	17 374	100,0	19,8
TOTAL	8 585	8 789	17 374	100,0	19,8
HURONS					
CAPITALE-NATIONALE	1 678	1 442	3 120	100,0	3,6
TOTAL	1 678	1 442	3 120	100,0	3,6
INNUS					
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	2 680	2 398	5 078	29,9	5,8
CÔTE-NORD	6 060	5 864	11 924	70,1	13,6
TOTAL	8 740	8 262	17 002	100,0	19,4
INUITS					
NUNAVIK	5 702	5 898	11 600	100,0	13,3
TOTAL	5 702	5 898	11 600	100,0	13,3
MALÉCITES					
BAS-SAINT-LAURENT	413	399	812	100,0	0,9
TOTAL	413	399	812	100,0	0,9
MICMACS					
GASPÉSIE--ÎLES-DE-LA-MADELEINE	2 744	2 534	5 278	100,0	6,0
TOTAL	2 744	2 534	5 278	100,0	6,0
MOHAWKS					
LAURENTIDES	1 127	954	2 081	17,3	2,4
MONTÉRÉGIE	5 194	4 768	9 962	82,7	11,4
TOTAL	6 321	5 722	12 043	100,0	13,8
NASKAPIS					
CÔTE-NORD	578	600	1 178	100,0	1,3
TOTAL	578	600	1 178	100,0	1,3
ENSEMBLE DES NATIONS	44 492	43 039	87 531	100,0	100,0

Sources : Registre des Indiens (1951?-); Registre des bénéficiaires cris, inuits et naskapis de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois et de la Convention du Nord-Est québécois (1977-).



En 2011, les registres de la population inscrite dénombrent, pour l'ensemble du Québec, 87 531 autochtones, dont 50,8 % sont des femmes. Cependant, elles vivent plus souvent hors réserve que les hommes. Ainsi, dans l'ensemble du Québec, 26,5 % des femmes vivent à l'extérieur de leur réserve contre 22,9 % des hommes. L'écart de pourcentage de résidence dans les réserves entre les sexes se révèle encore plus important dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (7,0 points de pourcentage) et, dans une moindre

mesure, dans les régions de Lanaudière (5,3 points de pourcentage), de l'Outaouais (4,7 points de pourcentage) et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (4,2 points de pourcentage). Cela a pour conséquence de faire diminuer le taux de féminité de la population autochtone dans les réserves, qui atteint 49,6 % au Québec. Dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, par exemple, 52,0 % des membres de la communauté sont des femmes, alors qu'elles ne constituent que 48,5 % de la population dans les réserves de la région.

TABLEAU 1.6

**POPULATION IMMIGRANTE VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGIONS ADMINISTRATIVES, 2011**

	POPULATION IMMIGRANTE							POPULATION RÉSIDENTE PERMANENTE				
	TAUX GLOBAL DE NON-RÉPONSE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE POPULATION RÉSIDENTE TOTALE	TAUX DE FÉMINITÉ	PART DE LA POPULATION DE L'ENSEMBLE DU QUÉBEC	FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE FÉMINITÉ	PART DE LA POPULATION DE L'ENSEMBLE DU QUÉBEC
	%	NOMBRE			%			NOMBRE			%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC	22,4	497 650	477 240	974 895	12,7	51,0	100,0	3 886 750	3 778 675	7 665 430	50,7	100,0
MONTREAL	20,7	315 520	297 415	612 935	34,2	51,5	62,9	921 685	870 305	1 791 995	51,4	23,4
LAVAL	17,8	49 125	47 515	96 640	24,7	50,8	9,9	200 395	190 230	390 625	51,3	5,1
CAPITALE-NATIONALE	23,5	15 120	15 470	30 595	4,5	49,4	3,1	346 825	332 355	679 175	51,1	8,9
MAURICIE	22,2	2 465	2 405	4 870	1,9	50,6	0,5	129 375	125 515	254 890	50,8	3,3
GASPÉSIE- ÎLES-DE-LA-MADELEINE*	29,8	485	335	815	0,9	59,5	0,1	46 680	45 200	91 885	50,8	1,2
MONTÉRÉGIE	22,7	60 765	60 330	121 095	8,6	50,2	12,4	716 335	697 315	1 413 645	50,7	18,4
OUTAOUAIS*	26,4	16 205	15 605	31 810	8,8	50,9	3,3	183 970	178 955	362 920	50,7	4,7
LAURENTIDES	20,1	11 885	12 195	24 080	4,4	49,4	2,5	276 640	272 165	548 800	50,4	7,2
LANAUDIÈRE	22,8	9 775	9 450	19 225	4,1	50,8	2,0	233 200	231 365	464 570	50,2	6,1
ESTRIE	20,0	7 320	7 445	14 760	4,9	49,6	1,5	151 600	150 105	301 710	50,2	3,9
SAGUENAY- LAC-SAINT-JEAN	22,0	1 275	1 230	2 505	0,9	50,9	0,3	134 080	133 750	267 830	50,1	3,5
BAS-SAINT-LAURENT*	29,0	1 160	1 130	2 295	1,2	50,5	0,2	96 365	95 865	192 230	50,1	2,5
CHAUDIÈRE- APPALACHES	22,5	2 840	2 795	5 630	1,4	50,4	0,6	199 635	200 710	400 350	49,9	5,2
CENTRE-DU-QUÉBEC	23,0	2 445	2 580	5 020	2,2	48,7	0,5	112 870	114 345	227 220	49,7	3,0
ABITIBI- TÉMISCAMINGUE*	32,8	640	690	1 330	0,9	48,1	0,1	70 445	71 905	142 345	49,5	1,9
CÔTE-NORD*	28,1	435	445	880	0,9	49,4	0,1	45 955	46 920	92 870	49,5	1,2
NORD-DU-QUÉBEC	22,9	205	200	405	1,0	50,6	0,0	20 675	21 685	42 360	48,8	0,6

* Le TGN pour ces régions s'établissant à plus de 25,0 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

Source : Statistique Canada (2013).



LA POPULATION IMMIGRANTE

Selon l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM)⁴, le Québec compte 974 895 personnes parmi la population immigrante en 2011 : 497 650 femmes et 477 240 hommes. Leur nombre correspond à 12,7 % de la population résidente du Québec. Cependant, cette population se concentre fortement dans les régions de Montréal, de la Montérégie et de Laval. Ces trois régions regroupent en effet 85,2 % de la population immigrante de l'ensemble du Québec. Le taux de population immigrante par rapport à la population résidente permanente est nettement plus élevé dans la région de Montréal (34,2 %) et dans celle de Laval

(24,7 %) que dans les autres régions. Sur ce plan, les régions de l'Outaouais (8,8 %)⁵ et de la Montérégie (8,6 %) suivent de loin. À noter que la population immigrante des régions de la Chaudière-Appalaches, de la Mauricie, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, du Bas-Saint-Laurent, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et du Nord-du-Québec représente moins de 2 % de la population résidente permanente⁶. De ce fait, les femmes de ces régions risquent davantage de vivre dans l'isolement.

La majorité des personnes immigrantes établies dans l'ensemble du Québec sont originaires de l'Europe (31,0 %), de l'Asie et du Moyen-Orient (27,5 %), de l'Amérique (22,8 %)

TABEAU 1.7

POPULATION IMMIGRANTE VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE ET L'ORIGINE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2011

	FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE POPULATION	TAUX DE FÉMINITÉ
	NOMBRE			%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC					
POPULATION RÉSIDENTE PERMANENTE	3 886 750	3 778 675	7 665 430	100,0	50,7
POPULATION NON-IMMIGRANTE	3 389 095	3 301 435	6 690 535	87,3	50,7
POPULATION IMMIGRANTE	497 650	477 240	974 895	12,7	51,0
AMÉRIQUE	120 405	101 590	221 990	22,8	54,2
AMÉRIQUE DU SUD	33 750	29 500	63 250	6,5	53,4
ANTILLES ET BERMUDES	54 525	41 890	96 415	9,9	56,6
EUROPE	151 915	150 315	302 235	31,0	50,3
AFRIQUE	84 865	96 255	181 125	18,6	46,9
AFRIQUE DU NORD	56 835	66 265	123 095	12,6	46,2
ASIE ET MOYEN-ORIENT	139 545	128 165	267 710	27,5	52,1
ASIE DE L'OUEST ET CENTRALE ET MOYEN-ORIENT	44 975	49 450	94 425	9,7	47,6
ASIE DE L'EST	34 015	23 805	57 820	5,9	58,8
CHINE	26 125	17 610	43 735	4,5	59,7
ASIE DU SUD-EST	37 695	30 155	67 850	7,0	55,6
OCÉANIE ET AUTRES	920	905	1 825	0,2	50,4

Source : Statistique Canada (2013).

4 Les données concernant la population immigrante sont extraites de l'ENM de 2011 plutôt que du Recensement de la population de 2011. Ainsi, les chiffres de la population peuvent différer des tableaux précédents. En outre, bien que l'ENM utilise le questionnaire des recensements antérieurs, la réponse n'est plus obligatoire. Ce changement de méthode a pour conséquence d'empêcher la comparaison entre la population immigrante de 2011 et celle de 2006. Par ailleurs, le taux global de non-réponse (TGN) est en général plus important dans les régions les moins peuplées. Cependant, le TGN ne rend pas compte des questions où les refus de répondre sont les plus élevés. Ainsi, quelle que soit la précision des réponses aux questions sur l'origine immigrante, il faut interpréter les données avec la prudence que le TGN du territoire exige.

5 Le TGN pour la région de l'Outaouais s'établissant à 26,4 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

6 Comme les TGN des régions du Bas-Saint-Laurent (29,0 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (32,8 %), de la Côte-Nord (28,1 %) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (29,8 %) sont élevés, on ne peut comparer entre elles ces régions dont le taux de population immigrante est semblable.



et de l'Afrique (18,6 %). Le taux de féminité de la population immigrante établie dans l'ensemble du Québec (51,0 %) varie en fonction de la région d'origine: il est plus élevé chez les personnes venant de l'Amérique (54,2 %) ainsi que de l'Asie et du Moyen-Orient (52,1 %), plus particulièrement de la Chine (59,7 %). À l'inverse, la part des femmes est plus faible dans la population originaire de l'Afrique (46,9 %). Le taux de féminité varie aussi en fonction de la région où les personnes immigrantes résident: la région du Centre-du-Québec affiche l'un des plus faibles taux (48,7 %), alors que celle de Montréal a le plus élevé (51,5 %).

LA COMPOSITION DES MÉNAGES

LES FAMILLES

La situation maritale

La population de l'ensemble du Québec comprend 2 203 630 familles, composées de couples mariés ou en union de fait, avec ou sans enfants, et de familles monoparentales. Les couples forment 83,4 % des familles: 62,2 % d'entre eux sont mariés. Ainsi, les couples mariés forment 53,2 % des familles ayant au moins un enfant d'âge mineur et 45,1 % de celles qui ont au moins un enfant d'âge préscolaire.

TABEAU 1.8

TYPES DE FAMILLES SELON LA PRÉSENCE ET L'ÂGE DES ENFANTS POUR LES FAMILLES DE RECENSEMENT VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2011

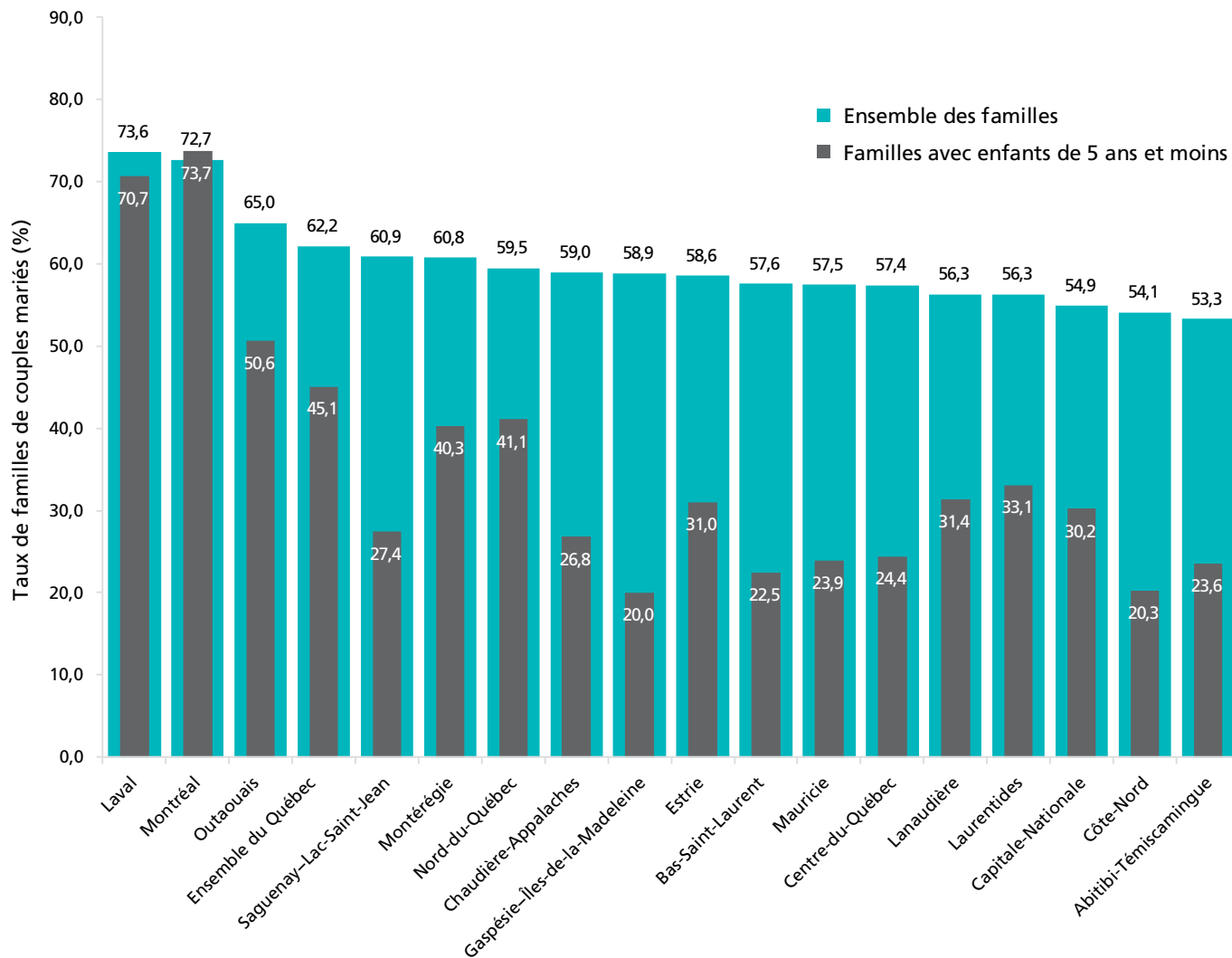
STRUCTURE DE LA FAMILLE	TOTAL DES FAMILLES	TAUX DE FAMILLES	TOTAL DES FAMILLES DE COUPLES	TAUX DE FAMILLES DE COUPLES MARIÉS OU EN UNION LIBRE	TAUX DE FAMILLES DE COUPLES MARIÉS	TAUX DE FAMILLES MONOPARENTALES	TAUX DE FEMMES À LA TÊTE D'UNE FAMILLE MONOPARENTALE	TAUX D'HOMMES À LA TÊTE D'UNE FAMILLE MONOPARENTALE
	NOMBRE	%	NOMBRE	%				
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON	1 273 235	57,8	907 725	71,3	60,3	28,7	76,0	24,0
ENFANTS DE 24 ANS ET MOINS	1 112 350	50,5	824 865	74,2	57,3	25,8	75,1	24,9
ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS	885 695	40,2	670 535	75,7	53,2	24,3	76,9	23,1
ENFANTS DE 5 ANS ET MOINS	373 640	17,0	317 700	85,0	45,1	15,0	83,0	17,0
FAMILLES SANS ENFANTS À LA MAISON	930 390	42,2	930 390	100,0	64,1	---		
ENSEMBLE DES FAMILLES	2 203 630	100,0	1 838 120	83,4	62,2	16,6	76,0	24,0

Source: Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011035); Statistique Canada (2013).



GRAPHIQUE 1.3

TAUX DE COUPLES MARIÉS, ENSEMBLE DES FAMILLES ET FAMILLES AVEC ENFANTS DE 5 ANS ET MOINS, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGIONS ADMINISTRATIVES, 2011



Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011035); Statistique Canada (2013).



Les taux de couples mariés des régions de Laval et de Montréal sont nettement plus élevés que ceux des autres régions du Québec. Dans ces deux cas, le taux de couples mariés demeure semblable à celui de l'ensemble des autres couples, alors que, dans les autres régions, il est beaucoup plus faible en présence d'enfants d'âge préscolaire à la maison. Par exemple, dans la région de Montréal, 73,7 % des couples ayant des enfants de 5 ans et moins à la maison sont mariés comparativement à 72,7 % de l'ensemble des couples. À l'inverse, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, 53,3 % des couples sont mariés contre seulement 23,6 % des couples qui ont des enfants

d'âge préscolaire à la maison. De son côté, la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine obtient le taux de couples mariés de parents d'enfants d'âge préscolaire (20,0 %) le plus faible au Québec.

Au Québec, le taux de personnes vivant en couple et mariées diffère selon le sexe et l'âge. Les femmes se marient plus jeunes que les hommes. Parmi les 25 à 34 ans, 22,4 % des Québécoises sont mariées en regard de 15,3 % des Québécois. Par contre, à partir de 50 ans, les hommes vivent plus souvent à l'intérieur d'un couple marié que les femmes. Dans ces groupes

TABLEAU 1.9

**POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LA SITUATION
DANS LA FAMILLE, LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2011**

GROUPES D'ÂGE	PERSONNES VIVANT EN COUPLES MARIÉS		PERSONNES VIVANT EN COUPLES NON MARIÉS		PARENTS SEULS (MONOPARENTAUX)		ENFANTS DANS LES FAMILLES		PERSONNES VIVANT SEULES		PERSONNES HORS FAMILLE NE VIVANT PAS SEULES	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
TAUX DU TOTAL DES PERSONNES (%)												
15-19 ANS	0,2	0,1	2,7	0,8	0,5	0,2	92,0	94,5	1,1	1,1	3,6	3,4
20-24 ANS	3,6	1,4	22,3	12,6	2,8	0,3	51,1	62,2	8,2	9,7	11,9	13,8
25-34 ANS	22,4	15,3	41,8	37,9	7,9	1,3	9,1	16,7	12,0	17,9	6,7	10,9
35-49 ANS	39,6	37,0	30,0	31,8	15,0	4,8	2,3	5,0	9,8	16,5	3,3	5,0
50-64 ANS	49,6	51,2	16,8	19,9	7,5	3,5	1,4	1,9	20,2	18,8	4,6	4,7
65-79 ANS	48,4	65,1	5,4	9,9	5,0	1,7	0,2	0,2	34,5	18,7	6,5	4,4
80 ANS ET PLUS	22,2	61,6	1,3	4,3	12,0	3,9	0,0	0,0	53,8	24,5	10,7	5,8
15 ANS ET PLUS	34,6	36,1	21,0	22,0	8,4	2,8	12,8	16,7	17,6	16,1	5,6	6,4

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011027); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011031); Statistique Canada (2013).



d'âge, plus de la moitié des hommes sont mariés, alors que le taux de femmes mariées atteint un maximum de 49,6 % pour le groupe d'âge de 50 à 64 ans. De son côté, le taux d'hommes mariés progresse jusqu'au groupe des 65 à 79 ans (65,1 %).

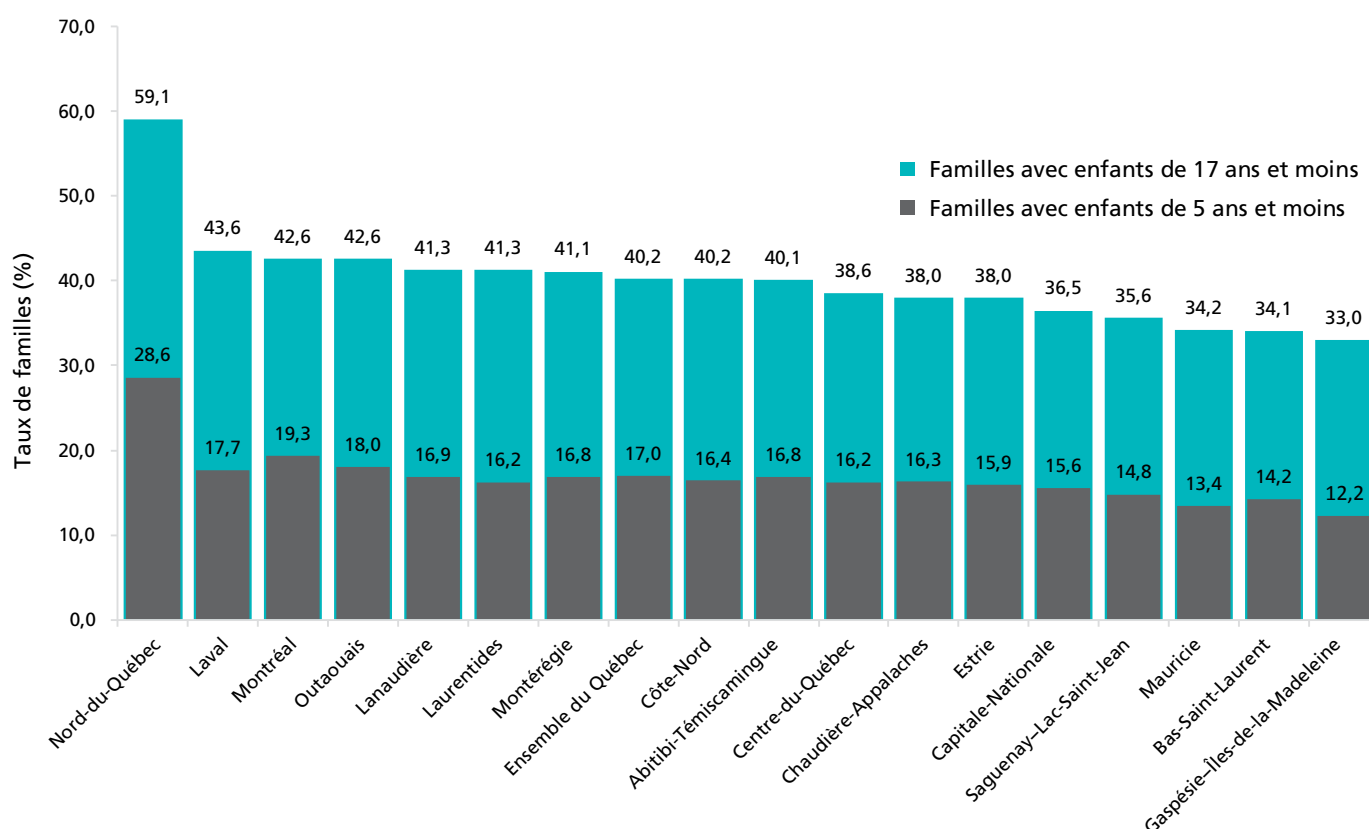
Les familles avec enfants à la maison

Dans l'ensemble du Québec, 40,2 % des familles comptent au moins un enfant d'âge mineur et 17,0 % en ont d'âge préscolaire. Les familles monoparentales, dont 76,0 % ont une femme à leur tête, représentent 28,7 % des familles avec enfants. La

monoparentalité est moins fréquente à mesure que l'âge des enfants à la maison diminue. Ainsi, 15,0 % des familles constituées d'au moins un enfant d'âge préscolaire sont monoparentales, proportion qui atteint 24,3 % chez les familles qui en ont d'âge mineur. À noter qu'un parent séparé qui n'a pas formé une nouvelle union conjugale et qui partage la garde à égalité avec l'autre parent se déclarera chef de famille monoparentale si ses enfants habitent son logement le jour du recensement, mais personne seule autrement. Il y a donc surestimation du nombre de familles monoparentales dans le contexte du recensement.

GRAPHIQUE 1.4

TAUX DE FAMILLES AVEC ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGIONS ADMINISTRATIVES, 2011



Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011035); Statistique Canada (2013).



LES PERSONNES VIVANT SEULES

Parmi la population de 15 ans et plus, proportionnellement plus de femmes (17,6 %) que d'hommes (16,1 %) vivent seules dans l'ensemble du Québec, exception faite du groupe des 20 à 49 ans où le phénomène s'inverse. Par exemple, chez les 25 à 34 ans, 12,0 % des Québécoises comparativement à 17,9 % des Québécois se trouvent dans cette situation. La tendance s'inverse à nouveau à partir de la cinquantaine et l'écart se creuse à mesure que les personnes vieillissent. En effet, 20,2 % des femmes de 50 à 64 ans et 53,8 % des femmes âgées de 80 ans et plus vivent seules en regard de seulement 18,8 % et 24,5 % des hommes des mêmes groupes d'âge.

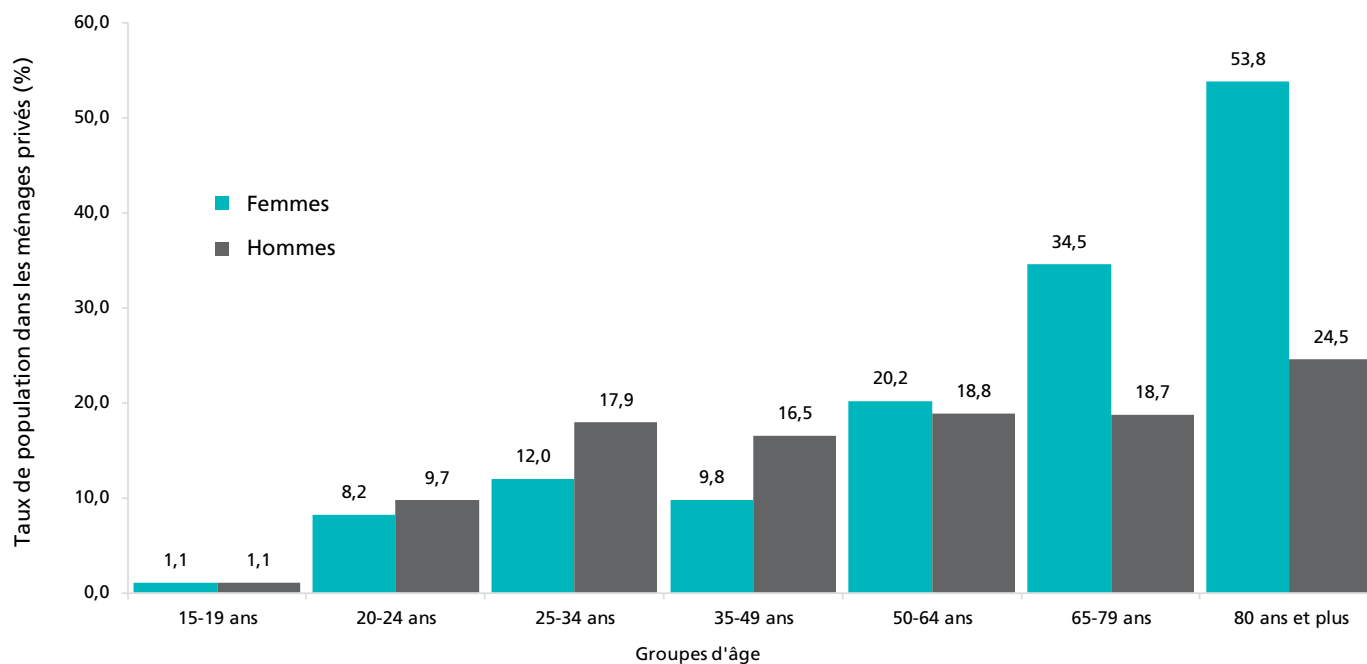
LES JEUNES

En 2011, dans l'ensemble du Québec, 3 261 900 personnes sont âgées de moins de 35 ans, soit 41,2 % de la population totale. Les personnes âgées de 14 ans et moins forment 15,9 % de la population; celles qui ont de 15 à 34 ans, 25,3 %. Le taux de féminité se révèle plus faible chez les jeunes: celui des 34 ans et moins se situe à 49,4 %.

Au Québec, la grande majorité des jeunes de 15 à 19 ans vivent avec leurs parents, soit 92,0 % des filles et 94,5 % des garçons. La différence entre les sexes se creuse chez les 20 à 24 ans, où 51,1 % des femmes et 62,2 % des hommes de l'ensemble du Québec vivent toujours chez leurs parents. Dans

GRAPHIQUE 1.5

PERSONNES SEULES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2011



Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011027); Statistique Canada (2013).



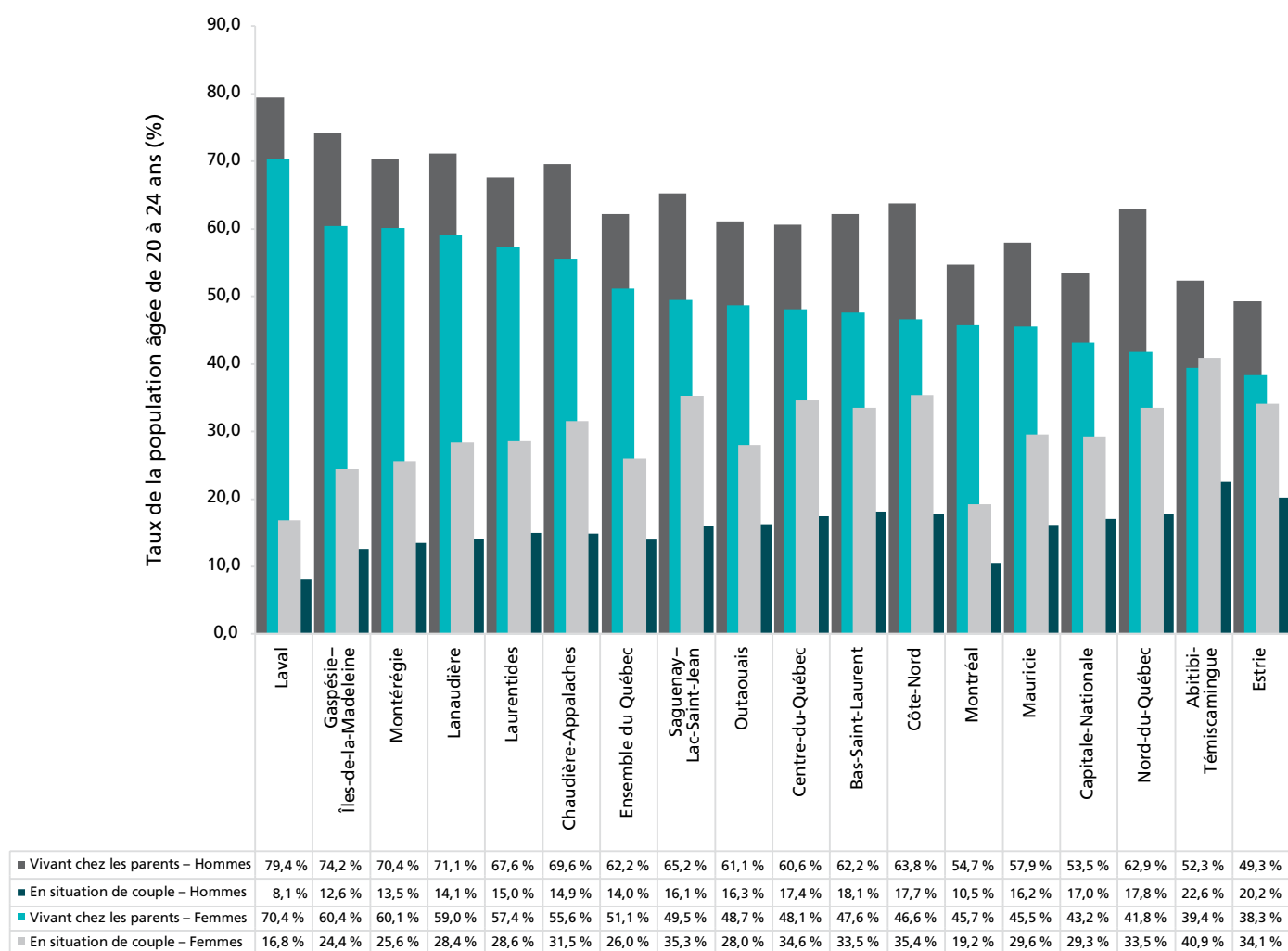
la région de Laval, plus de jeunes de 20 à 24 ans demeurent chez leurs parents que dans les autres régions, et ce, peu importe le sexe, soit 70,4 % des Lavalloises et 79,4 % des Lavallois de ce groupe d'âge. Les plus faibles proportions de personnes de ce groupe d'âge vivant chez leurs parents se trouvent dans la région de l'Estrie où 38,3 % des Estriennes et 49,3 % des Estriens de 20 à 24 ans sont dans cette situation.

Les femmes sont davantage susceptibles que les hommes de se trouver plus tôt au sein d'un couple ou d'avoir la charge

d'une famille. Ainsi, 26,0 % des Québécoises de 20 à 24 ans vivent en couple comparativement à 14,0 % des Québécois de ce groupe d'âge. Par ailleurs, 2,8 % des femmes de 20 à 24 ans et 7,9 % de celles qui sont âgées de 25 à 34 ans sont à la tête d'une famille monoparentale. La monoparentalité se décline donc essentiellement au féminin chez les jeunes, puisque seulement 0,3 % des hommes de 20 à 24 ans et 1,3 % de ceux qui sont âgés de 25 à 34 ans se trouvent à la tête d'une famille monoparentale.

GRAPHIQUE 1.6

POPULATION ÂGÉE DE 20 À 24 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE ET LA SITUATION DANS LA FAMILLE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGIONS ADMINISTRATIVES, 2011



Source: Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011027); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011031); Statistique Canada (2013).



Les jeunes vivent souvent hors famille. Cela inclut les personnes seules ainsi que celles qui vivent avec d'autres personnes qu'une conjointe ou un conjoint, leurs parents ou leurs enfants. Les colocataires font partie notamment de cette catégorie. Dans l'ensemble du Québec, le phénomène est plus marqué chez les hommes que chez les femmes à partir de 20 ans, surtout chez les 25 à 34 ans. Dans ce groupe d'âge, 18,7 % des femmes et 28,8 % des hommes vivent hors famille.

LA POPULATION DE 65 ANS ET PLUS

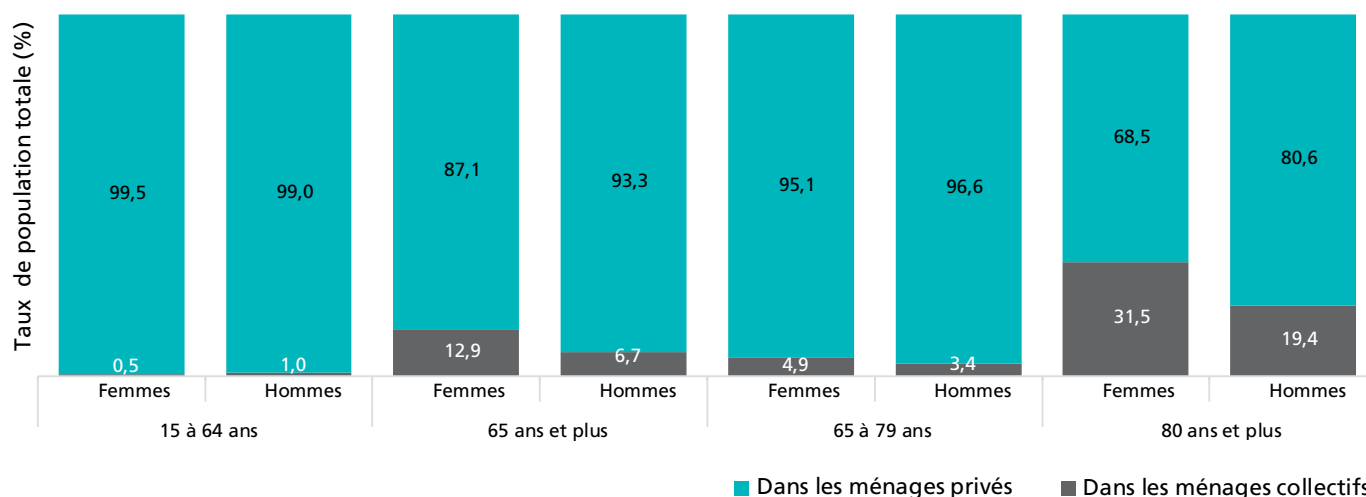
En 2011, le Québec compte 1 257 690 personnes de 65 ans et plus, soit 15,9 % de l'ensemble de la population. Le taux de féminité s'accroît avec l'âge et atteint 56,5 % pour l'ensemble des 65 ans et plus : il passe alors de 51,8 % chez les 65 à 69 ans à 70,2 % chez les 85 ans et plus.

L'espérance de vie plus élevée des femmes et le choix d'un conjoint généralement plus âgé qu'elles les rendent moins susceptibles que les hommes de vivre en couple à partir de 65 ans, tendance qui s'accroît au Québec à mesure qu'elles vieillissent. Ainsi, en 2011, les personnes de 65 à 79 ans vivent majoritairement en couple, mais dans une moindre proportion chez les femmes. Dans l'ensemble du Québec, 53,8 % des femmes et 75,0 % des hommes de ce groupe d'âge font partie d'un couple. À partir de 80 ans, les Québécoises vivent le plus souvent seules (53,8 %), alors que les Québécois dans cette situation sont minoritaires (24,5 %). Pour leur part, les hommes de ce groupe d'âge continuent de vivre majoritairement en couple (65,9 %), contre seulement 23,5 % des femmes.

Les personnes de 65 ans et plus sont plus susceptibles que celles des autres groupes d'âge de la population de vivre dans des ménages collectifs, tendance plus marquée chez les Québécoises que chez les Québécois. Ce mode de vie a une conséquence importante sur la connaissance de la population des 65 ans et plus, puisque l'ENM ne concerne que les ménages privés. Dans

GRAPHIQUE 1.7

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET LES MÉNAGES COLLECTIFS SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2011



Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011027); Statistique Canada (2013).

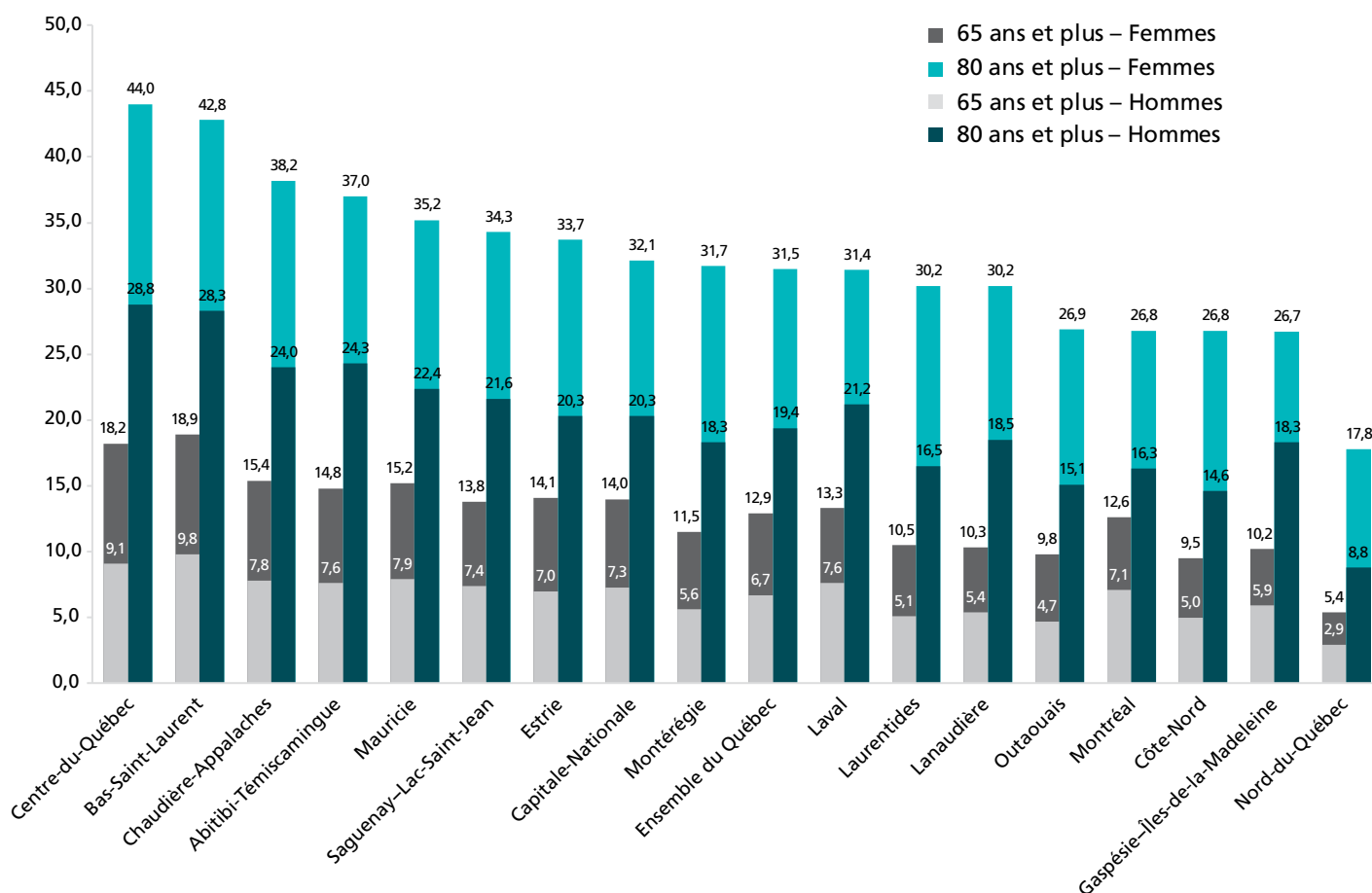


l'ensemble du Québec, 12,9 % des femmes et 6,7 % des hommes de 65 ans et plus vivent dans des ménages collectifs en regard de 0,5 % des femmes et de 1,0 % des hommes de 15 à 64 ans. Parmi les personnes âgées de 80 ans et plus, on compte 31,5 % de Québécoises et 19,4 % de Québécois qui se trouvent dans des ménages collectifs. La proportion de femmes dans les ménages collectifs varie considérablement selon les régions administra-

tives. Dans le groupe des femmes de 80 ans et plus, la région du Centre-du-Québec affiche le taux le plus élevé (44,0 %) et celle du Nord-du-Québec, le plus faible (17,8 %). Chez les hommes, les mêmes régions déterminent les taux limites, mais l'intervalle se révèle moins important. Le taux d'hommes dans les ménages collectifs atteint 28,8 % dans la région du Centre-du-Québec et 8,8 % dans celle du Nord-du-Québec.

GRAPHIQUE 1.8

TAUX DE POPULATION ÂGÉE DE 65 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES COLLECTIFS SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGIONS ADMINISTRATIVES, 2011



Source: Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011027); Statistique Canada (2013).

LA SCOLARITÉ

Le rehaussement de la scolarisation des femmes par rapport aux générations précédentes se poursuit et les Québécoises sont maintenant plus nombreuses que les Québécois à être titulaires d'un diplôme, tous niveaux de scolarité confondus. Elles ont plus souvent terminé leurs études collégiales et universitaires. Cependant, parmi les personnes diplômées de l'université, proportionnellement moins de Québécoises que de Québécois dépassent le premier cycle (baccalauréat). La proportion des Québécoises ayant obtenu un diplôme d'études professionnelles est inférieure à celle des Québécois. Cependant, à ce niveau de scolarité, les formations traditionnellement masculines conduisent à des emplois plus payants que les formations traditionnellement féminines.

Bien que le taux d'emploi des Québécoises augmente considérablement en fonction de leur niveau de scolarité, il demeure néanmoins inférieur à celui qui est observé chez les Québécois. Et celles qui sont sans diplôme, déjà moins nombreuses que les hommes à occuper un emploi, travaillent aussi nettement moins souvent à temps plein toute l'année. En outre, des études plus avancées n'améliorent pas autant la situation en emploi des immigrantes qu'elles ne le font pour l'ensemble des Québécoises et l'écart enregistré entre les sexes en ce qui concerne le taux d'emploi se révèle encore plus prononcé au sein de la population immigrante.





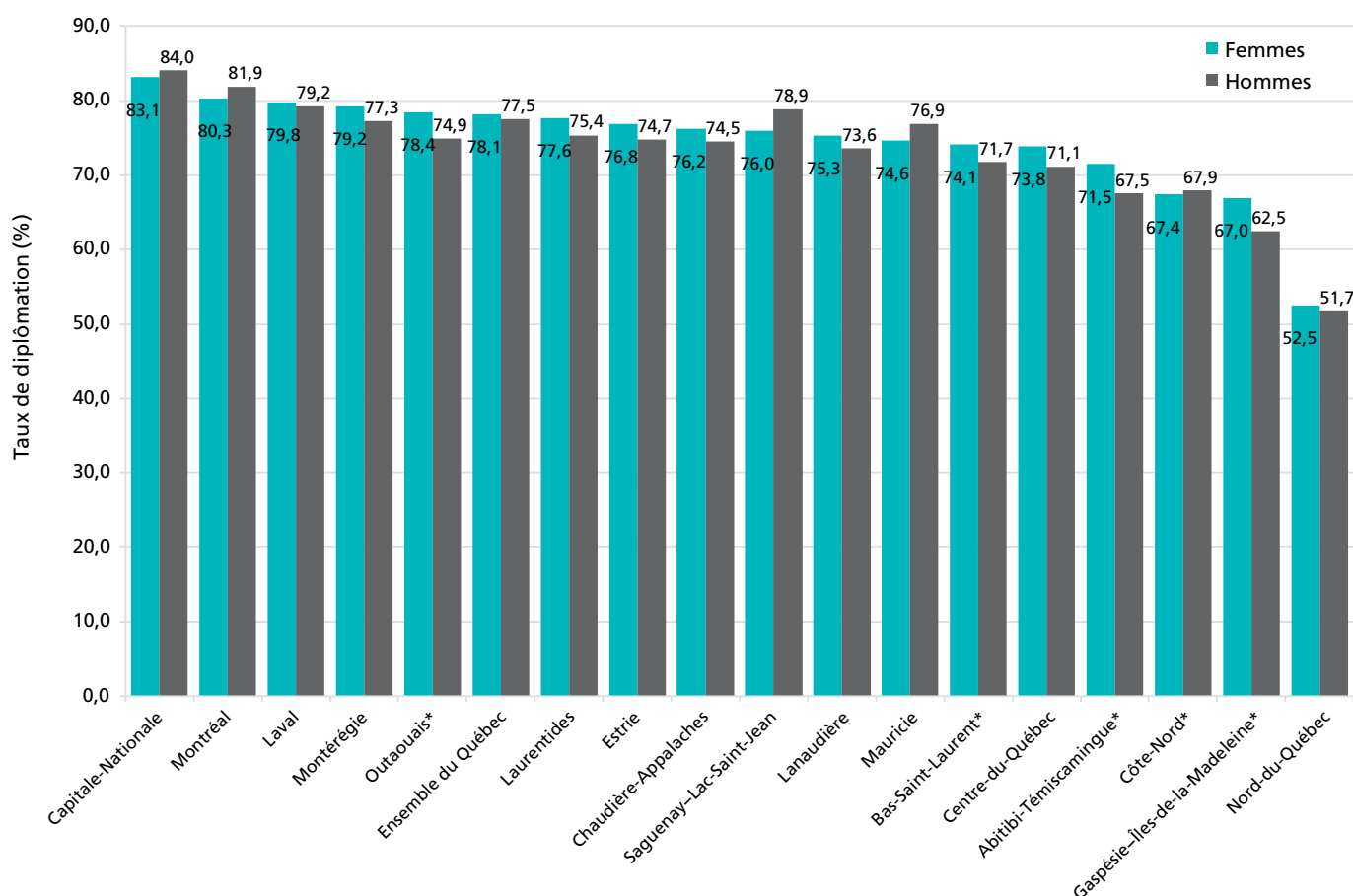
LA SCOLARISATION DES FEMMES

Au Québec, les femmes sont plus scolarisées que les hommes : en 2011, chez les 15 ans et plus, 78,1 % des femmes sont titulaires d'un diplôme, tous niveaux de scolarité confondus, contre 77,5 % des hommes. Cependant, la situation n'est pas homogène d'une région à l'autre. Ainsi, la région de la Capitale-Nationale se trouve au 1^{er} rang en ce qui concerne la proportion des titulaires de diplômes des deux sexes, tous

niveaux de scolarité confondus, et les hommes y sont les plus scolarisés (83,1 % des femmes en regard de 84,0 % des hommes). Outre la région du Nord-du-Québec, où la situation est loin d'être idéale (52,5 % des femmes sont diplômées comparativement à 51,7 % des hommes), les régions de la Côte-Nord (67,4 % des femmes en regard de 67,9 % des hommes)⁷ et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (67,0 % des femmes comparativement à 62,5 % des hommes)⁸ occupent les derniers rangs en cette matière. De plus, dans trois

GRAPHIQUE 2.1

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET AYANT OBTENU UN DIPLÔME SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGIONS ADMINISTRATIVES, 2011



* Le TGN pour ces régions s'établissant à plus de 25,0 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

Source: Statistique Canada (2013).

7 Le TGN pour la région de la Côte-Nord s'établissant à 28,1 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

8 Le TGN pour la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine s'établissant à 29,8 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.



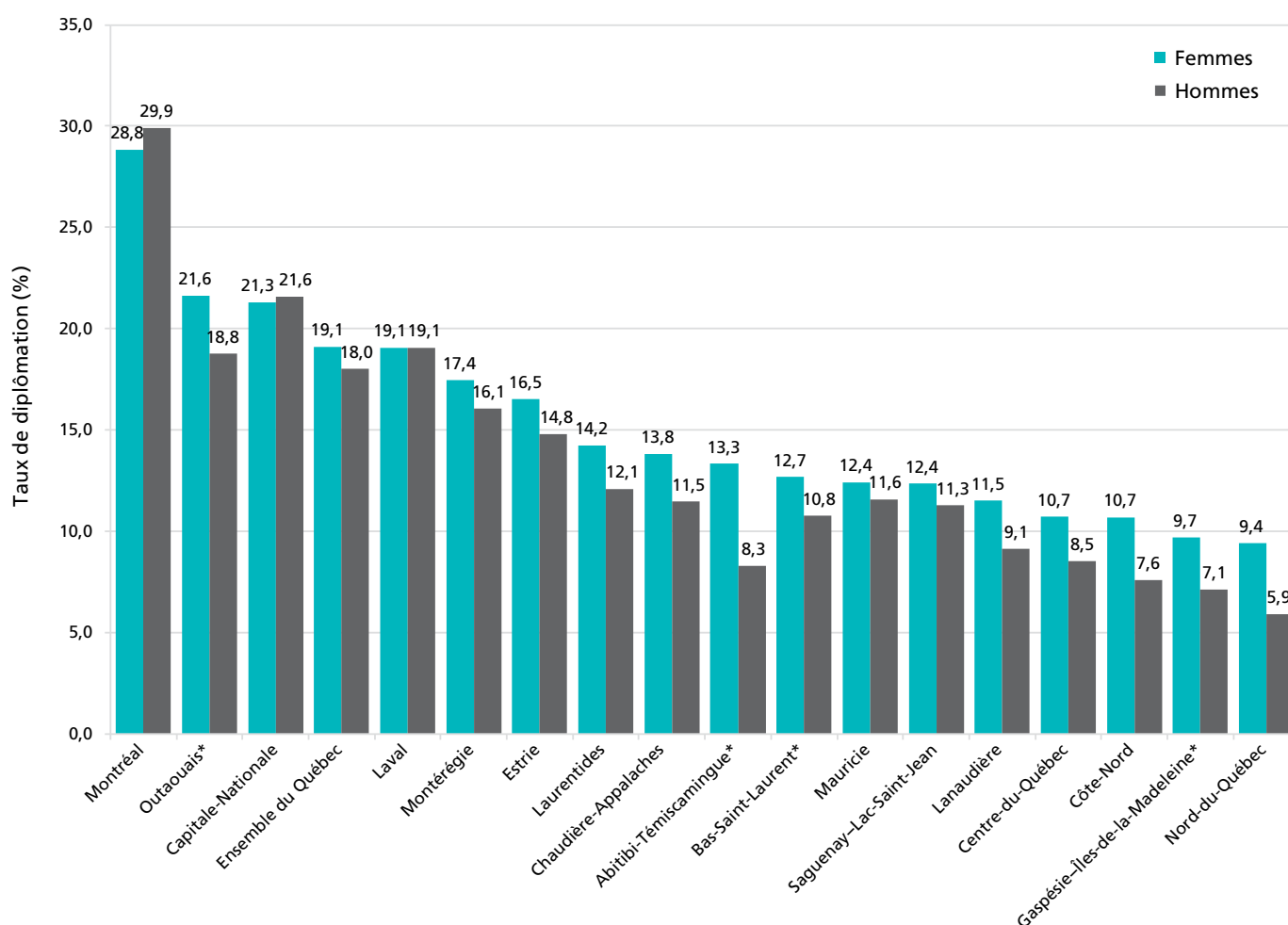
autres régions du Québec, les femmes demeurent moins scolarisées que les hommes : c'est le cas des régions de Montréal, de la Mauricie et du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Dans ces deux dernières régions, l'écart entre les sexes dépasse 2,0 points de pourcentage.

La proportion de titulaires d'un diplôme universitaire atteint 19,1 % chez les Québécoises contre 18,0 % chez les Québécois.

Parmi les régions administratives du Québec, la palme revient, et de loin, à la région de Montréal, où 28,8 % des femmes comparativement à 29,9 % des hommes sont titulaires d'un diplôme universitaire. Les régions de l'Outaouais (21,6 % des femmes en regard de 18,8 % des hommes)⁹ et de la Capitale-Nationale (21,3 % des femmes en comparaison de 21,6 % des hommes) obtiennent aussi des taux de diplomation universitaire

GRAPHIQUE 2.2

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET AYANT OBTENU UN DIPLÔME UNIVERSITAIRE SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGIONS ADMINISTRATIVES, 2011



* Le TGN pour ces régions s'établissant à plus de 25,0 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

Source: Statistique Canada (2013).

9 Le TGN pour la région de l'Outaouais s'établissant à 26,4 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.



supérieurs aux moyennes québécoises. À l’opposé, les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (9,7 % des femmes par rapport à 7,1 % des hommes)¹⁰ et du Nord-du-Québec (9,4 % des femmes contre 5,9 % des hommes) ferment la marche.

Parmi la population âgée de 20 à 44 ans, les Québécoises qui ont obtenu un diplôme universitaire sont plus nombreuses que les Québécois à ne pas dépasser le baccalauréat. Elles sont plus nombreuses que ceux-ci à avoir un diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie, disciplines où elles représentent 63,4 % des personnes diplômées. En contrepartie, il y a moins de femmes que d’hommes titulaires d’un doctorat, 46,1 % des personnes diplômées de 3^e cycle étant des femmes.

Au sein de la population immigrante, tous niveaux de scolarité confondus, les femmes sont moins scolarisées que les hommes (78,0 % en comparaison de 82,2 %), et que l’ensemble des Québécoises, alors que les hommes le sont davantage que l’ensemble des Québécois. La proportion de titulaires d’un diplôme universitaire est plus élevée dans la population immigrante, mais les écarts y sont à l’avantage des hommes (28,8 % des femmes en regard de 33,2 % des hommes). On constate donc à la fois une surreprésentation des femmes très scolarisées et peu scolarisées parmi la population immigrante.

À titre de plus haut niveau de scolarité atteint, les Québécoises sont proportionnellement plus nombreuses que les Québécois à n’être titulaires que d’un diplôme d’études collégiales

TABEAU 2.1

**POPULATION ÂGÉE DE 20 À 44 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET AYANT FAIT DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES
SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2011**

	ENSEMBLE DU QUÉBEC		
	FEMMES	HOMMES	TAUX DE FÉMINITÉ
	NOMBRE		%
DIPLÔME UNIVERSITAIRE	376 180	275 690	57,7
BACCALAURÉAT	257 715	176 695	59,3
CERTIFICAT OU DIPLÔME UNIVERSITAIRE SUPÉRIEUR AU BACCALAURÉAT	35 870	27 215	56,9
DIPLÔME EN MÉDECINE, EN MÉDECINE DENTAIRE, EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE OU EN OPTOMÉTRIE	9 390	5 415	63,4
MAÎTRISE	64 480	56 155	53,5
DOCTORAT	8 715	10 210	46,1
	%		
DIPLÔME UNIVERSITAIRE	100,0	100,0	
BACCALAURÉAT	68,5	64,1	
CERTIFICAT OU DIPLÔME UNIVERSITAIRE SUPÉRIEUR AU BACCALAURÉAT	9,5	9,9	
DIPLÔME EN MÉDECINE, EN MÉDECINE DENTAIRE, EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE OU EN OPTOMÉTRIE	2,5	2,0	
MAÎTRISE	17,1	20,4	
DOCTORAT	2,3	3,7	

Source : Statistique Canada (2013).

¹⁰ Le TGN pour la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine s’établissant à 29,8 %, il convient de faire preuve de prudence dans l’interprétation des données de l’ENM.



(DEC) (18,3 % contre 14,9 %). C'est le même constat dans la population immigrante, mais l'écart entre les sexes y est moins prononcé (14,1 % des immigrantes comparativement à 12,9 % des immigrants). La proportion de femmes du Québec n'ayant obtenu qu'un diplôme d'études professionnelles (DEP) est inférieure à celle des hommes, soit 12,5 % en comparaison de 20,0 %. À ce niveau de scolarité, les formations traditionnellement masculines conduisent à des emplois plus payants que les formations traditionnellement féminines, ce qui pourrait bien expliquer l'écart de 7,5 points de pourcentage. Finalement,

plus de Québécoises que de Québécois n'ont qu'un diplôme d'études secondaires (DES) (22,8 % en regard de 20,5 %).

L'analyse de la situation selon le groupe d'âge permet de constater l'évolution de la scolarisation des Québécoises, autant par rapport aux femmes des générations précédentes que par rapport aux Québécois. Ainsi, parmi les personnes plus âgées, on observe une plus forte proportion de femmes que d'hommes qui n'ont aucun diplôme, soit 45,0 % des Québécoises de 65 ans et plus en comparaison de 36,1 % des Québécois du même groupe d'âge. Les Québécoises sont également plus

TABEAU 2.2

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU, LE SEXE, LE GROUPE D'ÂGE ET LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2011

	TOTAL	AUCUN DIPLOME	DES*	DEP**	DEC***	CERTIFICAT	DIPLOME UNIVERSITAIRE
	NOMBRE	TAUX DE NIVEAU D'ÉTUDES %					
ENSEMBLE DU QUÉBEC							
FEMMES							
15-19 ANS	236 875	48,8	39,1	2,8	8,8	0,4	0,1
20-24 ANS	239 100	11,0	24,4	11,6	33,5	4,3	15,2
25-34 ANS	512 130	8,1	13,4	15,2	22,8	5,2	35,3
35-44 ANS	508 740	9,8	14,2	16,3	22,4	6,1	31,2
45-54 ANS	637 690	15,1	23,7	16,5	19,9	5,9	18,9
55-64 ANS	551 545	20,7	28,9	12,7	15,9	6,3	15,4
65 ANS ET PLUS	617 880	45,0	24,5	7,0	9,3	6,1	8,1
15 ANS ET PLUS	3 303 950	21,9	22,8	12,5	18,3	5,4	19,1
IMMIGRANTES	460 685	22,0	18,9	9,1	14,1	7,2	28,8
HOMMES							
15-19 ANS	252 090	56,1	33,8	4,1	5,7	0,2	0,1
20-24 ANS	247 040	17,9	26,6	19,3	24,6	3,1	8,5
25-34 ANS	505 740	12,8	16,6	23,9	18,8	3,5	24,5
35-44 ANS	502 935	13,0	15,9	22,2	18,3	4,6	26,0
45-54 ANS	624 510	17,5	18,9	23,8	16,1	4,3	19,3
55-64 ANS	526 840	19,8	22,7	20,6	13,1	5,1	18,7
65 ANS ET PLUS	511 480	36,1	19,2	17,2	7,9	4,6	15,0
15 ANS ET PLUS	3 170 635	22,5	20,5	20,0	14,9	4,0	18,0
IMMIGRANTS	442 305	17,8	17,9	11,7	12,9	6,6	33,2

*DES : Diplôme d'études secondaires.

**DEP : Diplôme d'études professionnelles.

***DEC : Diplôme d'études collégiales.

Source : Statistique Canada (2013).



nombreuses que les Québécois à ne pas avoir obtenu de diplôme chez les 55 à 64 ans (20,7 % en regard de 19,8 %). La situation s'inverse dans le cas de tous les autres groupes d'âge, et c'est chez les 25 à 34 ans qu'apparaît la plus faible proportion de personnes n'ayant aucun diplôme : 8,1 % des femmes contre 12,8 % des hommes. On compte une plus grande proportion de personnes sans diplôme dans le groupe d'âge des plus jeunes – moment où les études secondaires ne sont pas terminées – que chez les 65 ans et plus : ainsi, 48,8 % des Québécoises en comparaison de 56,1 % des Québécois de 15 à 19 ans n'ont aucun diplôme.

LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Selon le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), « le taux de décrochage est la proportion de la population d'un âge ou d'un groupe d'âge donné qui ne fréquente pas l'école et qui n'a pas obtenu de diplôme du secondaire » (2000, p. 1). Au Québec, il y a proportionnellement moins de jeunes femmes de 15 à 24 ans que de jeunes hommes du même groupe d'âge qui sont sans diplôme et qui n'ont pas fréquenté l'école en 2010-2011. Parmi les 20 à 24 ans, 7,9 % des Québécoises ne sont titulaires d'aucun diplôme et n'ont pas fréquenté l'école en 2010-2011, tandis que 14,0 % des Québécois se trouvent

TABLEAU 2.3

TAUX DE DÉCROCHAGE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 À 24 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGIONS ADMINISTRATIVES, 2011

	TAUX GLOBAL DE NON- RÉPONSE	15-24 ANS		15-19 ANS		20-24 ANS	
		FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
		%					
ENSEMBLE DU QUÉBEC	22,4	6,7	11,4	5,5	8,8	7,9	14,0
BAS-SAINT-LAURENT*	29,0	5,2	9,7	3,3	5,4	7,2	14,3
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	22,0	5,8	7,4	4,4	6,0	7,3	8,8
CAPITALE-NATIONALE	23,5	4,1	8,2	3,5	7,1	4,6	9,2
MAURICIE	22,2	6,4	12,3	5,3	10,1	7,6	14,7
ESTRIE	20,0	6,4	11,4	5,8	9,4	7,0	13,4
MONTRÉAL	20,7	5,6	7,9	5,1	6,7	5,9	8,9
OUTAOUAIS*	26,4	8,6	14,0	7,1	9,9	10,1	18,6
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE*	32,8	9,7	14,4	8,0	10,7	11,5	18,6
CÔTE-NORD*	28,1	14,6	17,8	9,2	14,4	20,4	22,2
NORD-DU-QUÉBEC	22,9	37,5	38,3	29,9	29,0	45,8	48,9
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE*	29,8	6,5	12,1	4,2	7,9	9,5	17,2
CHAUDIÈRE-APPALACHES	22,5	5,6	12,0	4,7	8,8	6,7	15,4
LAVAL	17,8	5,4	10,1	4,5	8,2	6,3	12,1
LANAUDIÈRE	22,8	9,5	16,1	8,3	11,3	11,1	21,9
LAURENDIDES	20,1	8,4	15,7	5,8	9,9	11,7	22,6
MONTÉRÉGIE	22,7	6,4	12,3	4,6	9,4	8,4	15,7
CENTRE-DU-QUÉBEC	23,0	7,9	12,6	6,0	9,9	10,2	15,6

* Le TGN pour ces régions s'établissant à plus de 25,0 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

Source : Statistique Canada (2013).



dans le même cas. Cependant, la situation n'est pas homogène d'une région à l'autre : chez les jeunes de 15 à 19 ans, par exemple, la région du Nord-du-Québec apparaît, et de loin, être celle où la problématique du décrochage scolaire se révèle la plus criante (29,9 % des filles contre 29,0 % des garçons), alors que la région du Bas-Saint-Laurent obtient les meilleurs résultats chez les deux sexes (3,3 % des filles en regard de 5,4 % des garçons)¹¹ et est talonnée de près par les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Capitale-Nationale. Après 18 ans, les jeunes ne peuvent plus fréquenter les écoles secondaires ordinaires. Le taux de décrochage du groupe des 20 à 24 ans illustre une situation des plus préoccupantes, particulièrement dans les régions du Nord-du-Québec (45,8 % des jeunes femmes en comparaison de 48,9 % des jeunes hommes) et de la Côte-Nord (20,4 % des jeunes femmes comparativement à 22,2 % des jeunes hommes)¹².

Les jeunes qui décrochent se placent dans une situation de vulnérabilité, toutefois, les conséquences économiques sont nettement plus sombres pour les femmes. En témoignent leur taux d'emploi et leurs revenus plus faibles ainsi qu'un éventail de choix professionnels plus restreint pour celles-ci. À noter également la difficulté accrue pour les jeunes mères, plus susceptibles que les jeunes pères d'être dans une situation de monoparentalité, à continuer ou à reprendre leurs études dans un contexte de conciliation études-famille dont elles assument alors entièrement la charge.

LA SCOLARITÉ ET LA SITUATION D'EMPLOI

Lorsqu'on examine les indicateurs du marché de l'emploi en fonction du dernier diplôme obtenu, on constate qu'il y a un lien direct entre le niveau de scolarité atteint et l'emploi occupé par les femmes, ce qui entraîne nécessairement des répercussions sur leur accès à une plus grande autonomie économique. Les femmes doivent donc s'instruire davantage que les hommes pour atteindre un taux d'emploi comparable. Ainsi, bien que le taux d'emploi des Québécois reste à ce jour plus élevé que celui des Québécoises, tous groupes d'âge confondus, l'écart de ce taux entre les sexes s'atténue selon le niveau de scolarité atteint, celles qui sont sans diplôme ou peu scolarisées demeurant plus pénalisées que les hommes quand il est question d'accès à l'emploi.

Au Québec, chez les personnes âgées de 15 à 64 ans, il existe un écart important entre le taux d'emploi des femmes sans diplôme et celui des hommes dans la même situation (38,3 % contre 52,3 %). Chez les titulaires d'un DEC, cet écart s'amoindrit et le taux d'emploi s'établit à 78,3 % chez les Québécoises en comparaison de 81,0 % chez les Québécois. Pour ce qui est des Québécoises de 15 à 64 ans qui ont un diplôme universitaire, leur taux d'emploi se rapproche davantage du taux masculin, soit 81,0 % en regard de 83,4 %.

11 Le TGN pour la région du Bas-Saint-Laurent s'établissant à 29,0 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

12 Le TGN pour la région de la Côte-Nord s'établissant à 28,1 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.



TABLEAU 2.4

**TAUX D'EMPLOI DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 À 64 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
SELON LE PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU, LE SEXE ET LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGIONS ADMINISTRATIVES, 2011**

	TAUX GLOBAL DE NON-RÉPONSE	NIVEAU DE SCOLARITÉ													
		TOTAL		AUCUN DIPLOME		DES*		DEP**		DEC***		CERTIFICAT		DIPLOME UNIVERSITAIRE	
		FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
		%													
ENSEMBLE DU QUÉBEC															
15-19 ANS	---	39,0	35,9	22,5	24,4	52,3	48,6	67,3	63,6	62,3	52,4	43,8	40,5	29,6	35,4
20-24 ANS	---	70,2	67,8	46,6	58,9	67,1	66,5	82,4	81,0	74,6	68,4	72,6	62,4	72,5	60,7
25-34 ANS	---	78,1	83,1	43,2	65,5	67,7	79,6	80,5	87,1	86,1	89,4	79,1	83,9	83,6	85,8
35-44 ANS	---	80,0	85,6	51,4	68,8	73,3	83,0	80,7	87,2	86,6	91,2	83,0	87,7	86,5	89,9
45-54 ANS	---	78,4	83,7	53,6	68,8	76,6	83,4	79,2	83,9	86,3	89,4	86,6	88,2	88,8	91,5
55-64 ANS	---	47,1	59,5	32,0	51,5	45,8	58,4	52,6	60,0	53,0	60,9	49,9	61,5	58,1	67,0
15-64 ANS	22,4	68,0	73,1	38,3	52,3	62,4	70,0	74,8	79,9	78,3	81,0	74,0	78,2	81,0	83,4
PERSONNES IMMIGRANTES	---	59,2	71,9	33,7	53,2	50,6	66,1	66,3	77,3	67,7	76,1	64,1	74,9	69,1	78,5
BAS-SAINT-LAURENT****	29,0	65,6	67,4	38,7	47,9	57,6	64,1	73,5	75,1	78,7	77,4	73,7	72,2	82,2	78,5
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	22,0	63,2	71,0	32,2	48,9	56,1	67,3	68,4	76,3	74,6	79,6	71,7	73,3	83,9	82,3
CAPITALE-NATIONALE	23,5	72,7	77,4	41,2	54,8	64,9	72,8	77,5	82,8	80,8	84,2	74,7	77,6	83,3	84,3
MAURICIE	22,2	64,0	67,3	32,7	44,2	58,0	64,5	71,3	74,0	76,6	78,0	72,0	74,1	82,7	79,4
ESTRIE	20,0	67,7	71,7	38,0	53,2	64,2	70,6	77,6	80,1	77,9	79,2	69,1	72,9	80,6	80,4
MONTRÉAL	20,7	63,9	69,3	32,0	42,8	55,1	62,6	69,4	75,8	72,9	75,6	69,2	74,7	75,9	80,3
OUTAOUAIS ****	26,4	70,9	73,9	41,0	52,9	66,9	73,0	76,0	78,7	80,8	83,4	75,5	79,1	84,4	86,3
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE****	32,8	66,2	71,8	41,0	56,2	61,2	71,4	74,8	78,4	78,2	80,4	75,1	78,2	86,1	86,1
CÔTE-NORD****	28,1	64,3	68,5	40,1	48,7	59,0	67,4	73,7	75,4	80,3	83,7	77,4	80,5	85,9	85,7
NORD-DU-QUÉBEC	22,9	62,4	62,2	46,0	44,9	63,7	67,8	71,6	74,9	84,0	86,8	83,8	86,4	89,8	87,8
GASPÉSIE- ÎLES-DE-LA-MADELEINE****	29,8	58,8	55,1	33,4	36,3	51,7	54,5	67,8	64,3	75,4	68,3	70,1	61,4	82,6	80,2
CHAUDIÈRE-APPALACHES	22,5	72,1	78,7	45,0	64,5	65,2	76,9	79,2	84,0	82,1	85,7	76,8	81,5	86,9	84,9
LAVAL	17,8	69,9	75,6	36,7	52,6	64,5	70,9	75,5	81,1	80,7	82,8	78,4	83,4	83,2	88,9
LANAUDIÈRE	22,8	68,7	74,9	40,3	56,0	66,2	74,4	76,1	82,7	80,4	83,9	79,1	83,1	85,8	86,3
LAURENTIDES	20,1	69,4	74,5	41,0	55,2	64,6	73,4	77,5	80,8	79,7	83,0	76,7	81,7	85,7	87,0
MONTÉRÉGIE	22,7	71,1	76,7	41,9	57,6	67,4	74,4	76,9	82,9	80,3	84,2	77,9	82,2	83,6	87,7
CENTRE-DU-QUÉBEC	23,0	67,8	75,1	40,6	58,5	63,5	75,0	75,8	83,1	80,1	81,8	71,1	81,0	85,4	85,0

*DES : Diplôme d'études secondaires.

**DEP : Diplôme d'études professionnelles.

***DEC : Diplôme d'études collégiales.

**** Le TGN pour ces régions s'établissant à plus de 25,0 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

Source : Statistique Canada (2013).



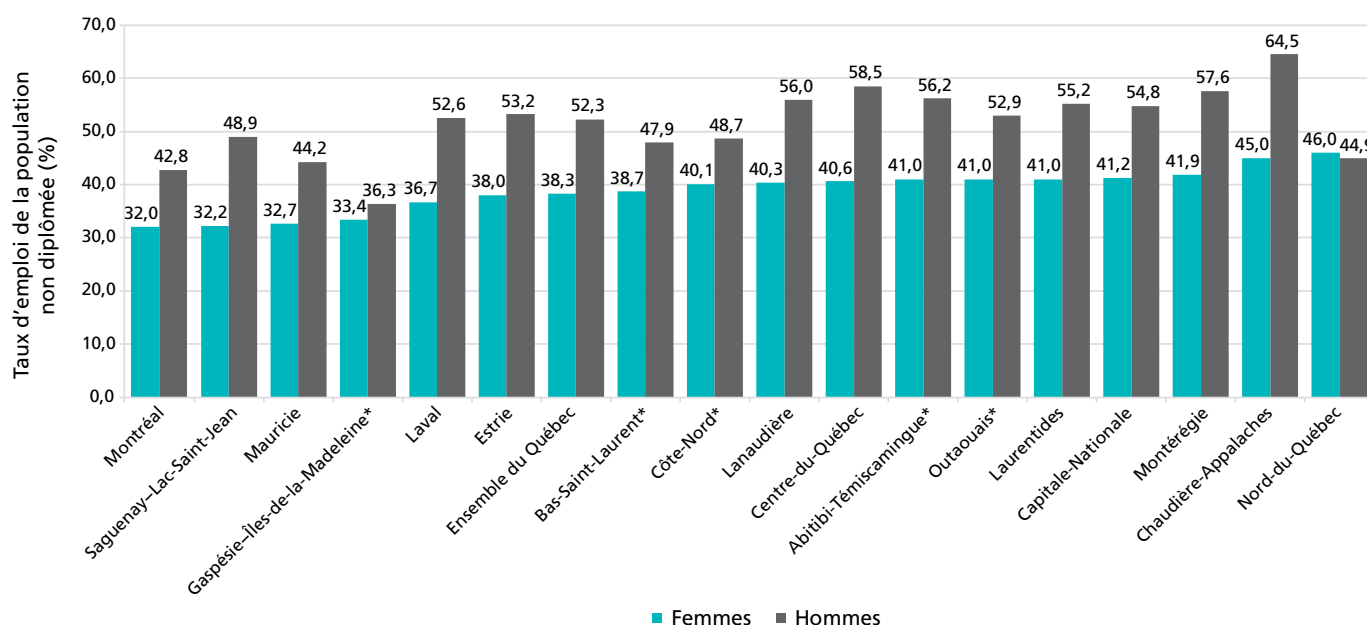
Le taux d'emploi selon le niveau de scolarité démontre une situation nettement différente d'un groupe d'âge à l'autre. Les 25 à 34 ans qui sont sans diplôme connaissent la plus forte différence entre les sexes sur ce plan, avec un taux d'emploi de seulement 43,2 % pour les femmes contre 65,5 % pour les hommes. Par ailleurs, le taux d'emploi des femmes non diplômées se révèle plus faible chez les 25 à 34 ans qu'il ne l'est chez les 20 à 24 ans. Cette tendance se manifeste aussi chez les diplômées d'études professionnelles. En ce qui concerne les autres niveaux de scolarité, le taux d'emploi féminin augmente au contraire par rapport au groupe d'âge plus jeune. Par ailleurs, dans le groupe d'âge de 20 à 24 ans, le taux d'emploi des Québécoises s'avère supérieur à celui des Québécois dès qu'elles obtiennent un diplôme. Cette différence est plus marquée lorsqu'elles sont titulaires d'un DEC (74,6 % en regard de 68,4 %) ou d'un diplôme universitaire (72,5 % comparativement à 60,7 %). À partir de 25 ans, le taux d'emploi masculin

prédomine, et ce, peu importe le niveau de scolarité. Enfin, les femmes semblent connaître une carrière plus courte que celle des hommes. En effet, l'écart du taux d'emploi selon le sexe s'amplifie chez les 55 à 64 ans, particulièrement dans le cas du DEC (7,9 points de pourcentage) et du diplôme universitaire (8,9 points de pourcentage).

Les probabilités d'avoir un emploi varient en fonction de la région administrative que l'on habite. Ainsi, le taux d'emploi est à son plus bas dans la région de Montréal chez les non-diplômées (32,0 %) et dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine chez les non-diplômés (36,3 %)¹³. De leur côté, les femmes non diplômées de la région du Nord-du-Québec obtiennent le taux d'emploi le plus élevé au Québec et dépassent ainsi celui des hommes dans la même situation (46,0 % en regard de 44,9 %). Celles qui habitent la région de la Chaudière-Appalaches se classent au 2^e rang (45,0 %),

GRAPHIQUE 2.3

TAUX D'EMPLOI DE LA POPULATION NON DIPLÔMÉE ÂGÉE DE 15 À 64 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGIONS ADMINISTRATIVES, 2011



* Le TGN pour ces régions s'établissant à plus de 25,0 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

Source: Statistique Canada (2013)

13 Le TGN pour la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine s'établissant à 29,8 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.



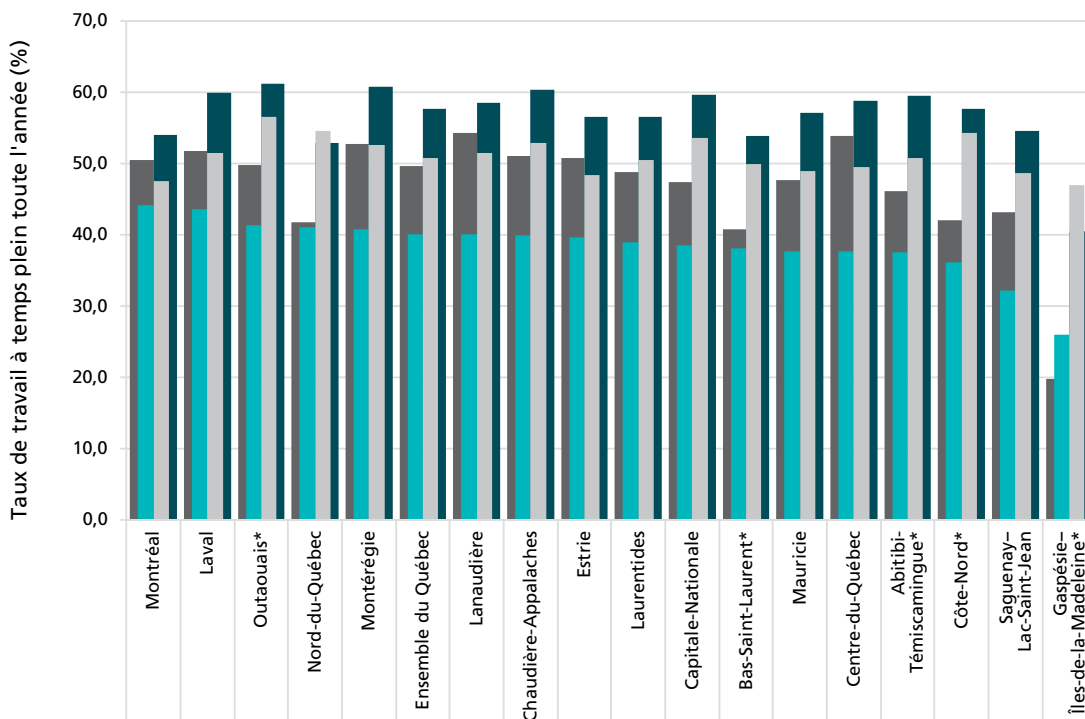
alors que les hommes non diplômés y ont le taux d'emploi le plus élevé (64,5 %) parmi les Québécois dans le même cas. C'est dans les régions du Nord-du-Québec et de la Chaudière-Appalaches que le taux d'emploi des femmes titulaires d'un diplôme universitaire est le plus élevé, soit respectivement 89,8 % et 86,9 %.

Par ailleurs, le niveau de scolarité élevée de la population immigrante du Québec ne se traduit malheureusement pas par un meilleur accès à l'emploi. La non-reconnaissance des diplômes, l'absence d'expérience professionnelle sur le territoire québécois, le racisme et la discrimination constituent quelques-uns des obstacles à l'intégration en emploi de ces personnes mis en évidence par le ministère de l'Immigration et des Commu-

nautés culturelles (2008). Le taux d'emploi des personnes immigrantes âgées de 15 à 64 ans qui sont titulaires d'un diplôme universitaire n'est en effet que de 69,1 % chez les femmes comparativement à 78,5 % chez les hommes. Le taux d'emploi des immigrantes sans diplôme (33,7 %) est inférieur à celui de l'ensemble des Québécoises sans diplôme par un écart de 4,6 points de pourcentage, tandis que celui des immigrants dans la même situation (53,2 %) affiche 0,9 point de pourcentage de plus que le taux d'emploi de l'ensemble des Québécois non diplômés. L'écart selon le sexe se révèle plus important au sein de la population immigrante que dans l'ensemble de la population québécoise et il demeure notable chez les personnes plus scolarisées. De même, l'intervalle entre le taux d'emploi de

GRAPHIQUE 2.4

TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE DE LA POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE DIPLÔME ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGIONS ADMINISTRATIVES, 2011



■ Aucun certificat, diplôme ou grade – Hommes	50,5 %	51,7 %	49,8 %	41,7 %	52,7 %	49,6 %	54,3 %	51,0 %	50,7 %	48,8 %	47,4 %	40,8 %	47,6 %	53,9 %	46,1 %	42,0 %	43,2 %	19,7 %
■ Diplôme d'études secondaires ou supérieures – Hommes	54,0 %	59,9 %	61,2 %	52,8 %	60,8 %	57,6 %	58,5 %	60,3 %	56,5 %	56,5 %	59,6 %	53,9 %	57,1 %	58,8 %	59,4 %	57,6 %	54,6 %	40,5 %
■ Aucun certificat, diplôme ou grade – Femmes	44,1 %	43,5 %	41,3 %	41,0 %	40,8 %	40,1 %	40,0 %	39,9 %	39,6 %	38,9 %	38,5 %	38,1 %	37,6 %	37,6 %	37,5 %	36,1 %	32,1 %	25,9 %
■ Diplôme d'études secondaires ou supérieures – Femmes	47,5 %	51,5 %	56,5 %	54,6 %	52,5 %	50,8 %	51,5 %	52,9 %	48,4 %	50,4 %	53,5 %	49,9 %	48,9 %	49,5 %	50,8 %	54,2 %	48,6 %	47,0 %

* Le TGN pour ces régions s'établissant à plus de 25,0 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

Source: Statistique Canada (2013).



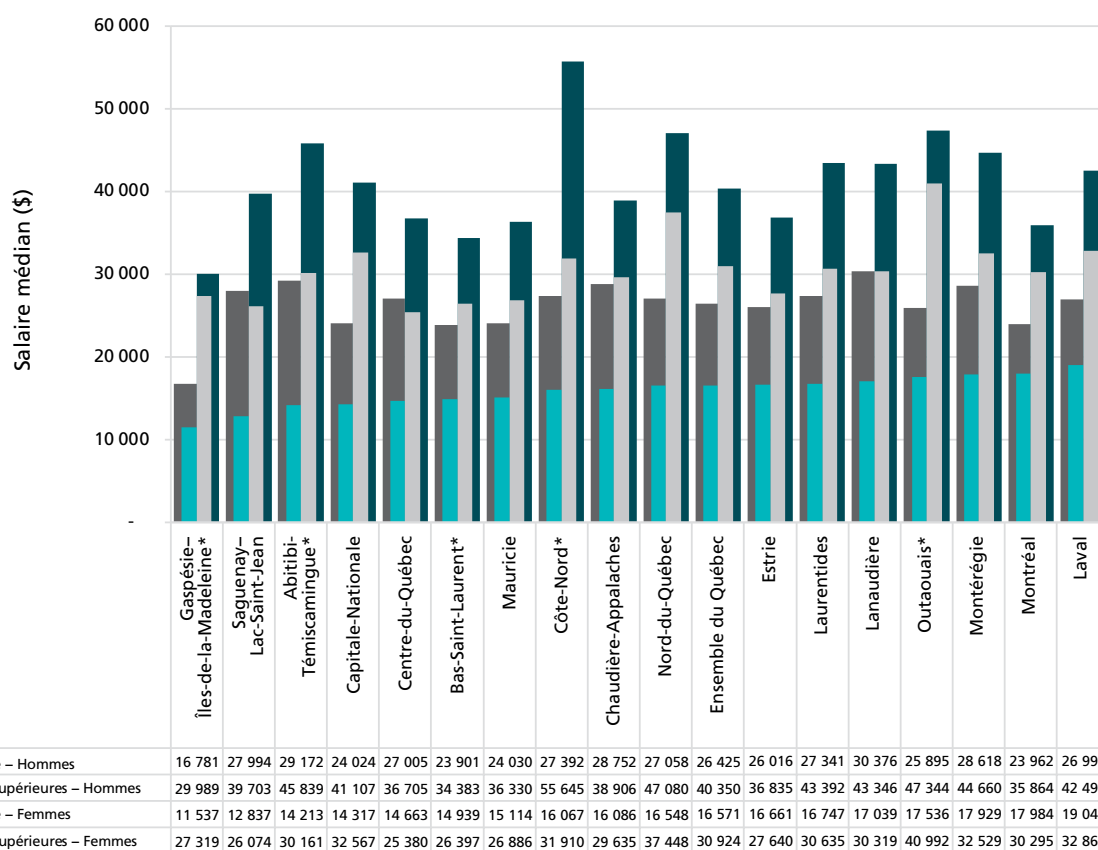
la population immigrante et celui de l'ensemble de la population québécoise est nettement plus grand chez les femmes que chez les hommes, quel que soit le diplôme obtenu.

Au Québec, les femmes sans diplôme, qui sont déjà moins nombreuses à occuper un emploi, travaillent aussi nettement moins souvent à temps plein toute l'année (40,1 %) que ne le font les hommes sans diplôme (49,6 %). L'écart entre les sexes est plus marqué lorsque les Québécoises n'ont aucun diplôme (9,5 points de pourcentage) que lorsqu'elles en ont un (6,8 points de pourcentage). Ainsi, lorsqu'on ne consi-

dère que les personnes qui travaillent à temps plein toute l'année, on ne tient pas compte de la plus forte précarité du travail chez les femmes. Le taux de travail à temps plein des femmes non diplômées varie considérablement d'une région du Québec à l'autre. Le taux le plus élevé se trouve dans la région de Montréal (44,1 %) et le plus faible, dans celle de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (25,9 %)¹⁴. Dans la région de Montréal, cependant, l'amélioration du taux de travail à temps plein toute l'année attachée à l'obtention d'un diplôme se révèle nettement moins prononcée que dans les autres régions.

GRAPHIQUE 2.5

SALAIRE MÉDIAN DE LA POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE DIPLÔME ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGIONS ADMINISTRATIVES, 2011



* Le TGN pour ces régions s'établissant à plus de 25,0 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

Source : Statistique Canada (2013).

14 Le TGN pour la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine s'établissant à 29,8 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.



De son côté, la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine¹⁵ se distingue des autres régions par un taux de travail à temps plein toute l'année des femmes non diplômées supérieur à celui des hommes, différence qui atteint 6,2 points de pourcentage en faveur des femmes. La même région affiche l'amélioration la plus importante chez les femmes quant au taux de travail à temps plein toute l'année lié à l'obtention d'un diplôme, soit 21,1 points de pourcentage. Par ailleurs, dans la région du Nord-du-Québec, chez les personnes non diplômées, on constate une faible différence entre les sexes de 0,7 point de pourcentage à l'avantage des hommes en ce qui concerne le taux de travail à temps plein toute l'année. C'est également le cas dans la région du Bas-Saint-Laurent¹⁶ où cette différence de taux n'est que de 2,7 points de pourcentage. Toujours chez les personnes non diplômées, l'écart entre le taux de travail à temps plein toute l'année des femmes et celui des hommes enregistré dans les autres régions varie de 5,9 points de pourcentage (région de la Côte-Nord¹⁷) à 16,3 points de pourcentage (région du Centre-du-Québec).

Le salaire médian des Québécoises diplômées s'améliore de 14 353 \$ par rapport à celui des non-diplômées, amélioration de revenu légèrement supérieure à celle dont bénéficient les Québécois (13 925 \$). À noter toutefois que le salaire médian des Québécoises demeure inférieur à celui des Québécois qui ont obtenu le même diplôme. Par contre, le ratio du salaire médian des femmes par rapport à celui des hommes progresse de 13,9 points de pourcentage lorsqu'elles ont au moins un diplôme d'études secondaires.

Lorsqu'elles travaillent à temps plein toute l'année, elles s'en tirent mieux : les non-diplômées gagnent 69,8 % du salaire médian de celui des hommes, ratio qui s'améliore de 10,2 points de pourcentage (80,0 %) dans le cas où elles ont obtenu un diplôme. L'amélioration du revenu liée à la diplomation est variable selon les régions administratives du Québec. Le revenu médian des Centriciennes est celui qui s'améliore le moins, les diplômées ne disposant que de 10 717 \$ de plus que les non-diplômées de leur région. À l'opposé, se trouvent les Outaouaises¹⁸ diplômées qui peuvent compter sur un salaire médian supérieur de 23 456 \$ à celui des non-diplômées de leur région.

15 Le TGN pour la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine s'établissant à 29,8 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

16 Le TGN pour la région du Bas-Saint-Laurent s'établissant à 29,0 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

17 Le TGN pour la région de la Côte-Nord s'établissant à 28,1 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

18 Le TGN pour la région de l'Outaouais s'établissant à 26,4 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.



TABLEAU 2.5

**TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE ET SALAIRE MÉDIAN DE LA POPULATION ACTIVE
EXPÉRIMENTÉE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGIONS ADMINISTRATIVES, 2011**

	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE					TRAITEMENTS ET SALAIRES MÉDIANS													
						PERSONNES AYANT TRAVAILLÉ DURANT L'ANNÉE						PERSONNES AYANT TRAVAILLÉ SURTOUT À TEMPS PLEIN DURANT L'ANNÉE							
	TAUX GLOBAL DE NON-RÉPONSE	AUCUN DIPLÔME DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES OU SUPÉRIEURES	AUCUN DIPLÔME DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES OU SUPÉRIEURES	AUCUN DIPLÔME DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES OU SUPÉRIEURES	AUCUN DIPLÔME DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES OU SUPÉRIEURES													AUCUN DIPLÔME DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES OU SUPÉRIEURES	AUCUN DIPLÔME DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES OU SUPÉRIEURES
FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	RATIO FEMMES/ HOMMES	FEMMES	HOMMES	RATIO FEMMES/ HOMMES	FEMMES	HOMMES	RATIO FEMMES/ HOMMES									
%					\$					%		\$					%		
ENSEMBLE DU QUÉBEC	22,4	40,1	50,8	49,6	57,6	16 571	30 924	26 425	40 350	62,7	76,6	23 731	39 963	33 998	49 973	69,8	80,0		
BAS-SAINT-LAURENT	29,0	38,1	49,9	40,8	53,9	14 939	26 397	23 901	34 383	62,5	76,8	21 574	34 928	28 817	43 099	74,9	81,0		
SAGUENAY– LAC-SAINT-JEAN	22,0	32,1	48,6	43,2	54,6	12 837	26 074	27 994	39 703	45,9	65,7	20 025	36 650	35 645	50 800	56,2	72,1		
CAPITALE-NATIONALE	23,5	38,5	53,5	47,4	59,6	14 317	32 567	24 024	41 107	59,6	79,2	22 237	40 129	33 633	49 462	66,1	81,1		
MAURICIE	22,2	37,6	48,9	47,6	57,1	15 114	26 886	24 030	36 330	62,9	74,0	20 321	35 482	30 478	46 123	66,7	76,9		
ESTRIE	20,0	39,6	48,4	50,7	56,5	16 661	27 640	26 016	36 835	64,0	75,0	22 327	36 289	31 434	43 909	71,0	82,6		
MONTRÉAL	20,7	44,1	47,5	50,5	54,0	17 984	30 295	23 962	35 864	75,1	84,5	23 361	41 224	30 176	47 456	77,4	86,9		
OUTAOUAIS	26,4	41,3	56,5	49,8	61,2	17 536	40 992	25 895	47 344	67,7	86,6	26 235	51 604	34 450	57 540	76,2	89,7		
ABITIBI- TÉMISCAMINGUE	32,8	37,5	50,8	46,1	59,4	14 213	30 161	29 172	45 839	48,7	65,8	22 896	38 303	40 498	55 003	56,5	69,6		
CÔTE-NORD	28,1	36,1	54,2	42,0	57,6	16 067	31 910	27 392	55 645	58,7	57,3	23 671	40 156	45 432	69 970	52,1	57,4		
NORD-DU-QUÉBEC	22,9	41,0	54,6	41,7	52,8	16 548	37 448	27 058	47 080	61,2	79,5	29 944	45 659	42 181	58 122	71,0	78,6		
GASPÉSIE– ÎLES-DE-LA-MADELEINE	29,8	25,9	47,0	19,7	40,5	11 537	27 319	16 781	29 989	68,8	91,1	17 911	36 500	29 923	44 278	59,9	82,4		
CHAUDIÈRE- APPALACHES	22,5	39,9	52,9	51,0	60,3	16 086	29 635	28 752	38 906	55,9	76,2	23 370	37 126	34 877	44 192	67,0	84,0		
LAVAL	17,8	43,5	51,5	51,7	59,9	19 042	32 863	26 991	42 490	70,5	77,3	25 329	41 035	33 284	50 977	76,1	80,5		
LANAUDIÈRE	22,8	40,0	51,5	54,3	58,5	17 039	30 319	30 376	43 346	56,1	69,9	24 029	38 030	36 672	51 343	65,5	74,1		
LAURENTIDES	20,1	38,9	50,4	48,8	56,5	16 747	30 635	27 341	43 392	61,3	70,6	23 092	39 254	35 786	53 246	64,5	73,7		
MONTÉRÉGIE	22,7	40,8	52,5	52,7	60,8	17 929	32 529	28 618	44 660	62,6	72,8	26 167	40 968	35 991	53 567	72,7	76,5		
CENTRE-DU-QUÉBEC	23,0	37,6	49,5	53,9	58,8	14 663	25 380	27 005	36 705	54,3	69,1	21 540	33 541	32 257	42 351	66,8	79,2		

Source : Statistique Canada (2013).

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Au Québec, les femmes demeurent minoritaires sur le marché du travail. Parmi les cohortes plus jeunes, le taux d'emploi des femmes dépasse celui des hommes. À partir de 25 ans, ces derniers reprennent l'avantage, tendance qui s'accroît avec l'âge. En outre, les Québécoises sont proportionnellement plus nombreuses que les Québécois à travailler à temps partiel et nettement plus touchées que ces derniers par le travail à temps partiel involontaire. Par ailleurs, pour la même profession, les Québécoises obtiennent en général de moins bonnes conditions de travail et un revenu moindre que les Québécois, et ce, bien qu'elles soient maintenant aussi souvent syndiquées qu'eux. Enfin, les immigrantes subissent une situation particulièrement désavantageuse par rapport à l'emploi.





LA SITUATION DE L'EMPLOI

Selon l'ENM, en 2011, le taux d'emploi des Québécoises atteint 56,5 % et celui des Québécois, 63,5 %. Les femmes demeurent minoritaires sur le marché du travail : elles comptent pour 48,1 % de la population du Québec occupant un emploi. Dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine¹⁹, les femmes constituent 51,5 % de la population en emploi en 2011. C'est la seule région où les femmes forment la majorité de la population occupant un emploi. À l'opposé, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean affiche la plus faible part de femmes parmi la main-d'œuvre en emploi, soit 46,0 %.

Le taux d'emploi varie selon l'âge et le sexe. Parmi les cohortes les plus jeunes, le taux d'emploi des Québécoises est supérieur à celui des Québécois. À partir de 25 ans, ces derniers semblent mieux s'en tirer sur le marché du travail, tendance qui s'accroît avec l'âge. On trouve les écarts les plus marqués chez les 55 à 64 ans (47,1 % des Québécoises en comparaison de 59,5 % des Québécois). Chez les 65 ans et plus, si bon nombre de personnes se retirent du marché du travail, le taux d'emploi des femmes reste très inférieur à celui des hommes (6,3 % par rapport à 13,7 %). Des disparités importantes d'accès à l'emploi apparaissent aussi selon les régions. Ainsi, la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine²⁰ a le taux d'emploi le plus faible, tant chez les femmes (45,7 %) que chez les hommes (45,0 %). Cependant, c'est la seule région du Québec où le taux d'emploi des femmes dépasse celui des hommes. De son côté, la région de l'Outaouais²¹ affiche le meilleur taux d'emploi féminin (61,0 %), tandis que la région de la Chaudière-Appalaches remporte la palme chez les hommes (68,0 %). Force est de constater que le meilleur taux régional d'emploi chez les femmes demeure inférieur au taux moyen de l'ensemble des Québécois.

Dans l'ensemble du Québec, les femmes laissent voir un taux de chômage de 6,5 % contre 7,9 % pour les hommes. Les Québécoises de 15 à 19 ans ainsi que celles qui ont 65 ans et plus sont aux prises avec les taux de chômage les plus élevés, soit respectivement 14,3 % et 12,6 %. Du côté des Québécois, les taux de chômage les plus élevés touchent les deux cohortes les plus jeunes sur le marché du travail, c'est-à-dire les 15 à 19 ans (17,4 %) et les 20 à 24 ans (12,8 %). À l'instar de l'ensemble du Québec, toutes les régions enregistrent un taux de chômage féminin inférieur au taux masculin. Les plus fortes différences selon le sexe sur le plan du taux de chômage se manifestent dans les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine²², du Nord-du-Québec et du Bas-Saint-Laurent²³, alors que c'est dans ces mêmes régions que les écarts selon le sexe sont les moins marqués au chapitre du taux d'emploi.

Cette contradiction apparente démontre à quel point le taux d'activité, nettement plus faible chez les Québécoises (60,4 %) que chez les Québécois (69,0 %), camoufle l'accès difficile au marché du travail que connaissent les premières. Si, pour corriger ce biais, on ramenait le taux d'activité des Québécoises au niveau de celui des Québécois, leur taux de chômage atteindrait 18,1 %²⁴. Outre le fait qu'il ne tient pas compte des personnes qui cessent de chercher du travail parce qu'elles n'espèrent plus en trouver (ce que l'on appelle le « découragement sur le marché du travail »), le taux de chômage ne prend pas non plus en considération d'autres formes de sous-emploi plus importantes pour les femmes que les hommes, telles que le travail à temps partiel non désiré, la précarité du travail et la surqualification de la main-d'œuvre.

Au Québec, les immigrantes affichent aussi un taux d'emploi bien inférieur à celui des immigrants (49,4 % comparativement à 61,8 %). À l'inverse de ce que l'on observe dans l'ensemble de la population, le taux de chômage des immigrantes (11,8 %) dépasse celui des immigrants (10,6 %). Compte tenu du taux d'activité plus faible chez les immigrantes (56,0 %) que chez les immigrants (69,1 %), ce taux de chômage traduit une difficulté réelle d'intégration au marché du travail pour ces femmes.

19 Le TGN pour la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine s'établissant à 29,8 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

20 Le TGN pour la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine s'établissant à 29,8 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

21 Le TGN pour la région de l'Outaouais s'établissant à 26,4 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

22 Le TGN pour la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine s'établissant à 29,8 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

23 Le TGN pour la région du Bas-Saint-Laurent s'établissant à 29,0 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

24 Le taux de chômage est égal à $100 \times \left[1 - \frac{\text{taux d'emploi}}{\text{taux d'activité}} \right]$. On substitue pour ce calcul le taux d'activité des Québécois à celui des Québécoises.



TABLEAU 3.1

**PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS
VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, LE GROUPE D'ÂGE
ET LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2011**

		FEMMES				HOMMES			
POPULATION DE 15 ANS ET PLUS	TAUX GLOBAL DE NON- RÉPONSE	POPULATION	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	POPULATION	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
	%	NOMBRE	%			NOMBRE	%		
ENSEMBLE DU QUÉBEC									
15-19 ANS	---	236 875	45,5	39,0	14,3	252 090	43,4	35,9	17,4
20-24 ANS	---	239 100	77,3	70,2	9,3	247 040	77,7	67,8	12,8
25-34 ANS	---	512 130	82,9	78,1	5,8	505 740	89,8	83,1	7,4
35-44 ANS	---	508 740	84,7	80,0	5,5	502 935	91,4	85,6	6,4
45-54 ANS	---	637 690	82,4	78,4	4,8	624 510	89,2	83,7	6,1
55-64 ANS	---	551 545	50,3	47,1	6,3	526 840	64,5	59,5	7,8
65 ANS ET PLUS	---	617 880	7,2	6,3	12,6	511 480	14,9	13,7	8,5
15 ANS ET PLUS	22,4	3 303 950	60,4	56,5	6,5	3 170 635	69,0	63,5	7,9
PERSONNES IMMIGRANTES	---	460 685	56,0	49,4	11,8	442 305	69,1	61,8	10,6
BAS-SAINT-LAURENT*	29,0	83 320	56,0	52,6	6,0	81 250	63,4	56,2	11,4
SAGUENAY- LAC-SAINT-JEAN	22,0	113 965	54,5	51,0	6,5	113 375	67,0	60,2	10,1
CAPITALE-NATIONALE	23,5	299 830	61,6	58,9	4,4	284 100	70,1	66,3	5,4
MAURICIE	22,2	112 485	53,4	49,9	6,5	108 080	61,9	55,7	10,0
ESTRIE	20,0	128 710	58,4	55,2	5,6	124 990	65,6	61,1	6,7
MONTRÉAL	20,7	805 965	58,7	53,2	9,2	751 075	68,2	61,3	10,1
OUTAOUAIS*	26,4	154 275	64,6	61,0	5,5	147 055	71,2	65,8	7,5
ABITIBI- TÉMISCAMINGUE*	32,8	58 530	59,4	55,9	5,9	59 295	68,4	61,8	9,6
CÔTE-NORD*	28,1	38 090	58,7	54,4	7,3	39 080	67,2	59,7	11,0
NORD-DU-QUÉBEC	22,9	14 920	63,8	57,5	9,9	15 285	68,3	57,8	15,3
GASPÉSIE – ÎLES-DE-LA-MADELEINE*	29,8	40 930	51,5	45,7	11,3	39 045	56,6	45,0	20,4
CHAUDIÈRE- APPALACHES	22,5	167 155	61,6	59,2	3,8	167 005	71,8	68,0	5,3
LAVAL	17,8	167 430	62,5	58,5	6,4	156 040	70,9	65,8	7,2
LANAUDIÈRE	22,8	194 350	61,8	58,2	5,8	190 345	70,1	65,3	6,8
LAURENTIDES	20,1	230 105	62,6	59,0	5,9	224 470	70,1	64,9	7,5
MONTÉRÉGIE	22,7	599 105	63,2	59,7	5,5	575 585	71,3	67,0	6,1
CENTRE-DU-QUÉBEC	23,0	94 790	58,9	55,4	5,9	94 565	69,2	64,3	7,2

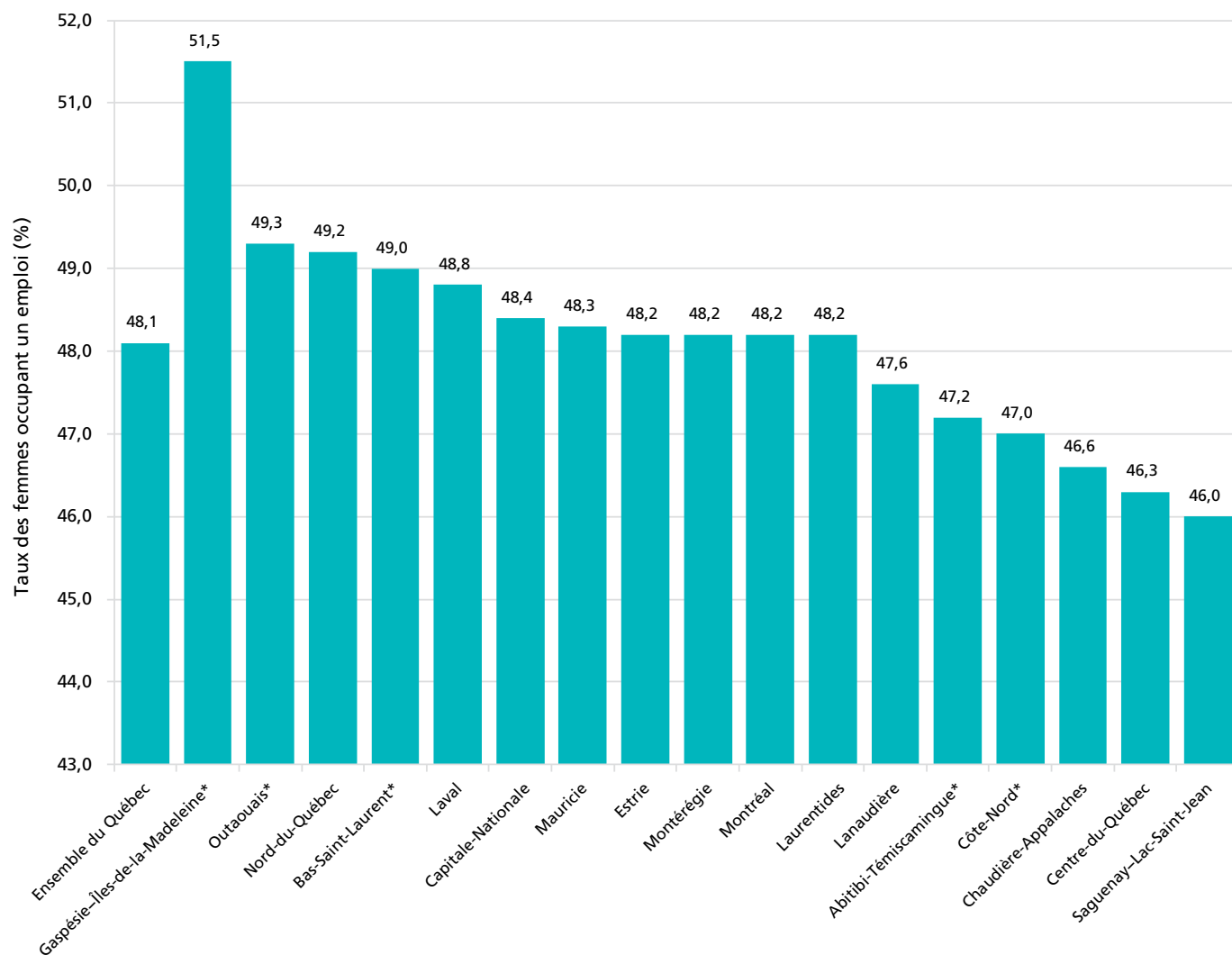
* Le TGN pour ces régions s'établissant à plus de 25,0 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

Source : Statistique Canada (2013).



GRAPHIQUE 3.1

**PART DES FEMMES DANS LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
ET OCCUPANT UN EMPLOI, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGIONS ADMINISTRATIVES, 2011**



* Le TGN pour ces régions s'établissant à plus de 25,0 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

Source: Statistique Canada (2013).



TABLEAU 3.2

**STATUT DE TRAVAIL DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
SELON LE SEXE, LE GROUPE D'ÂGE ET LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2010 ET 2011**

		FEMMES					HOMMES				
	TAUX GLOBAL DE NON-RÉPONSE	POPULATION AVANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION EN EMPLOI EN MAI 2011 ET AVANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION AVANT TRAVAILLÉ À TEMPS PARTIEL EN 2010	POPULATION SANS EMPLOI EN MAI 2011, MAIS AVANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION INACTIVE N'AYANT PAS TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION AVANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION EN EMPLOI EN MAI 2011 ET AVANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION AVANT TRAVAILLÉ À TEMPS PARTIEL EN 2010	POPULATION SANS EMPLOI EN MAI 2011, MAIS AVANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION INACTIVE N'AYANT PAS TRAVAILLÉ EN 2010
	%										
ENSEMBLE DU QUÉBEC											
15-24 ANS	---	67,7	51,4	42,9	16,3	26,4	66,5	48,2	32,6	18,3	27,0
25-34 ANS	---	83,1	75,1	15,0	8,0	12,1	89,5	81,0	8,5	8,5	6,6
35-44 ANS	---	83,6	78,0	14,1	5,7	12,3	90,1	84,0	4,9	6,2	6,2
45-54 ANS	---	82,0	76,9	13,1	5,1	15,0	88,2	82,3	4,7	5,9	8,7
PERSONNES NON IMMIGRANTES (25-54 ANS)	---	85,4	79,9	14,0	5,5	11,6	90,5	84,1	5,5	6,4	6,8
PERSONNES IMMIGRANTES (25-54 ANS)	---	71,0	61,8	14,1	9,3	21,2	83,7	75,2	8,3	8,5	9,0
55-64 ANS	---	54,1	46,0	15,5	8,1	43,6	68,1	58,3	8,5	9,8	29,4
65 ANS ET PLUS	---	8,5	5,9	4,8	2,6	90,5	18,2	13,1	7,1	5,1	80,6
15 ANS ET PLUS	22,4	62,0	54,7	16,7	7,3	34,7	70,7	61,8	10,8	8,8	25,9
BAS-SAINT-LAURENT*	29,0	58,7	51,2	16,2	7,5	38,8	66,8	54,7	8,8	12,1	30,7
SAGUENAY– LAC-SAINT-JEAN	22,0	56,3	49,4	17,6	6,9	40,7	69,3	58,6	10,0	10,7	27,8
CAPITALE-NATIONALE	23,5	64,2	57,2	16,5	7,0	33,2	73,0	64,8	11,6	8,2	24,5
MAURICIE	22,2	55,1	48,4	16,7	6,7	42,0	63,6	54,3	9,4	9,4	33,1
ESTRIE	20,0	60,2	53,5	18,2	6,7	36,9	68,0	59,7	11,0	8,4	29,2
MONTRÉAL	20,7	59,2	51,2	15,9	8,0	36,2	68,0	59,2	11,9	8,9	26,7
OUTAOUAIS*	26,4	66,5	59,3	15,3	7,2	30,4	73,2	64,3	11,7	9,0	23,7
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE*	32,8	62,5	53,8	17,2	8,7	34,5	71,1	59,9	8,9	11,2	25,8
CÔTE-NORD*	28,1	61,3	52,6	13,2	8,7	35,7	71,1	58,6	8,5	12,6	26,3
NORD-DU-QUÉBEC	22,9	68,8	54,4	15,8	14,4	26,7	71,8	55,9	11,2	15,9	24,0
GASPÉSIE– ÎLES-DE-LA-MADELEINE*	29,8	54,5	44,5	11,9	10,1	42,9	61,7	43,9	7,0	17,8	35,4
CHAUDIÈRE-APPALACHES	22,5	63,5	57,5	16,7	6,0	34,0	74,0	66,5	9,5	7,5	23,7
LAVAL	17,8	63,3	56,6	16,8	6,7	33,1	71,8	64,0	11,1	7,8	24,5
LANAUDIÈRE	22,8	63,1	56,4	17,0	6,6	33,8	71,6	63,8	9,6	7,9	25,5
LAURENTIDES	20,1	64,2	57,1	18,1	7,1	32,6	71,8	63,0	10,7	8,7	24,9
MONTÉRÉGIE	22,7	65,1	58,1	17,3	7,0	32,0	73,5	65,4	10,8	8,1	23,7
CENTRE-DU-QUÉBEC	23,0	60,6	53,8	17,9	6,8	36,5	70,5	62,6	9,3	8,0	26,4

* Le TGN pour ces régions s'établissant à plus de 25,0 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

Source : Statistique Canada (2013).



LA QUALITÉ DU TRAVAIL

Les femmes ont moins souvent occupé un emploi que les hommes au cours de l'année précédant l'ENM : la proportion de Québécoises qui ont travaillé pendant l'année 2010 ne dépasse pas 62,0 % contre 70,7 % chez les Québécois. En outre, tous ces emplois ne sont pas de même qualité. Les facteurs qui nuisent à la qualité des emplois, notamment la stabilité d'emploi et le statut de travail, diffèrent selon le sexe.

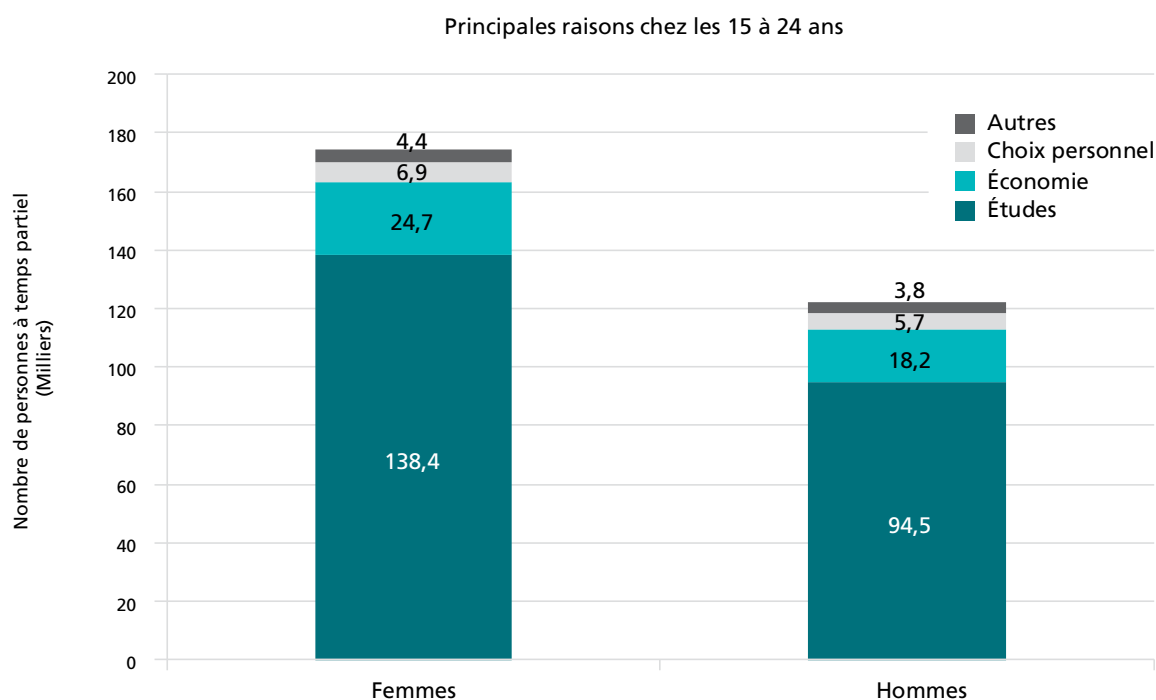
Ainsi, les Québécoises sont proportionnellement plus nombreuses que les Québécois à travailler à temps partiel (16,7 % comparativement à 10,8 % en 2010), tendance qui touche tous les groupes d'âge, exception faite des femmes de 65 ans et plus. Les jeunes de 15 à 24 ans sont les plus susceptibles de

travailler à temps partiel; et les femmes (42,9 %) plus que les hommes (32,6 %). Ces taux diminuent lorsque les personnes atteignent 25 ans et varient à peine en fonction de l'âge chez les Québécoises de 25 à 64 ans, où ils se situent dans un intervalle qui s'étend de 13,1 à 15,5 %. Du côté des Québécois, le taux d'emploi à temps partiel s'établit à 8,5 % chez les 25 à 34 ans et chez les 55 à 64 ans, tandis qu'il est inférieur à 5 % du côté des 35 à 54 ans.

Or, le travail à temps partiel a des conséquences négatives directes sur le revenu, mais aussi indirectes, par exemple en restreignant l'admissibilité à l'assurance-emploi. L'Enquête sur la population active (EPA) comprend des questions sur les raisons du travail à temps partiel, ce qui donne un aperçu de la portion de la population pour qui le travail à temps partiel

GRAPHIQUE 3.2

PERSONNES ÂGÉES DE 15 À 24 ANS ET DE 25 À 54 ANS TRAVAILLANT À TEMPS PARTIEL SELON LA PRINCIPALE RAISON DU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2011



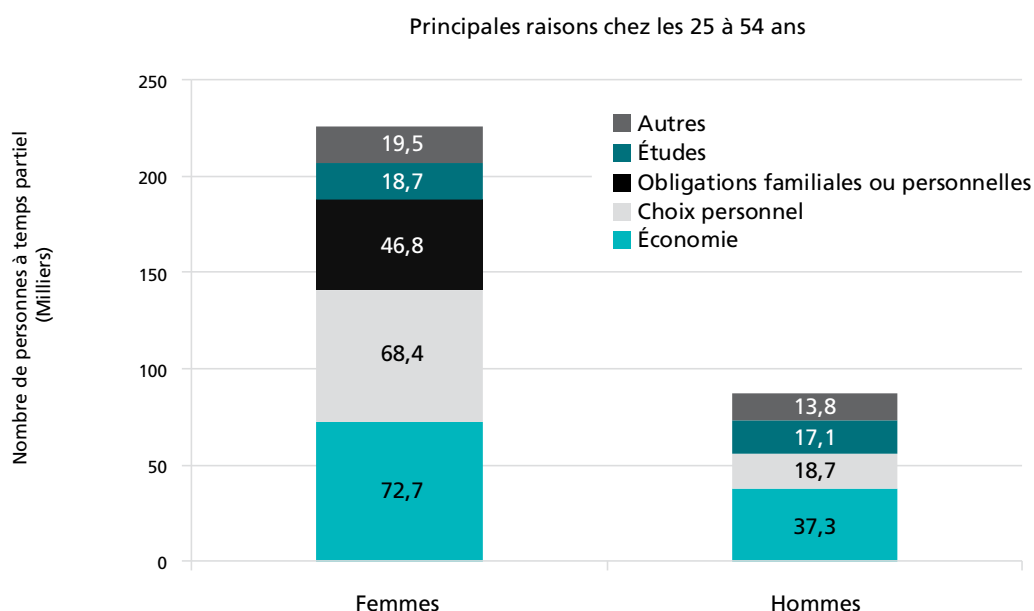


constitue une forme de sous-emploi. Ces données sont consultables pour le Québec mais non pour ses régions administratives. Selon l'EPA, en 2011, le travail à temps partiel attribuable à la conjoncture économique, donc « involontaire²⁵ », touche plus largement les femmes que les hommes. En effet, l'économie arrive en deuxième place comme motif de travail à temps partiel chez les 15 à 24 ans; le nombre de femmes dans cette situation de travail à temps partiel involontaire (24 700) correspond à 56,1 % de ce groupe d'âge. Chez les 25 à 54 ans, c'est la conjoncture économique qui devient la principale raison à cet égard. Ce travail à temps partiel involontaire touche 72 700 Québécoises des 25 à 54 ans, de sorte qu'elles sont deux fois plus nombreuses que les hommes du même groupe

d'âge à subir cette forme de sous-emploi. Le lien du travail à temps partiel avec le sous-emploi explique probablement que, dans certaines régions, le classement du taux d'emploi à temps partiel va à contre-courant du taux d'emploi global. Ainsi, les régions du Nord-du-Québec et de l'Outaouais²⁶ se classent en tête au chapitre du taux de femmes ayant travaillé pendant l'année 2010, mais respectivement aux 4^e et 3^e rangs pour la faiblesse de leur taux d'emploi à temps partiel. À l'inverse, la région de l'Estrie laisse voir le taux d'emploi à temps partiel le plus élevé pour les femmes, mais elle n'occupe que le 11^e rang de l'ensemble des régions quant à son taux d'emploi féminin pendant l'année 2010.

GRAPHIQUE 3.2 (SUITE)

PERSONNES ÂGÉES DE 15 À 24 ANS ET DE 25 À 54 ANS TRAVAILLANT À TEMPS PARTIEL SELON LA PRINCIPALE RAISON DU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2011



Source : Statistique Canada (2014).

25 L'EPA ne retient que les personnes qui ont répondu « conjoncture économique » ou « n'a pu trouver un travail de 30 heures ou plus par semaine » pour le calcul de travail à temps partiel involontaire, et ce, même si elles déclaraient vouloir travailler à temps plein.

26 Le TGN pour la région de l'Outaouais s'établissant à 26,4 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.



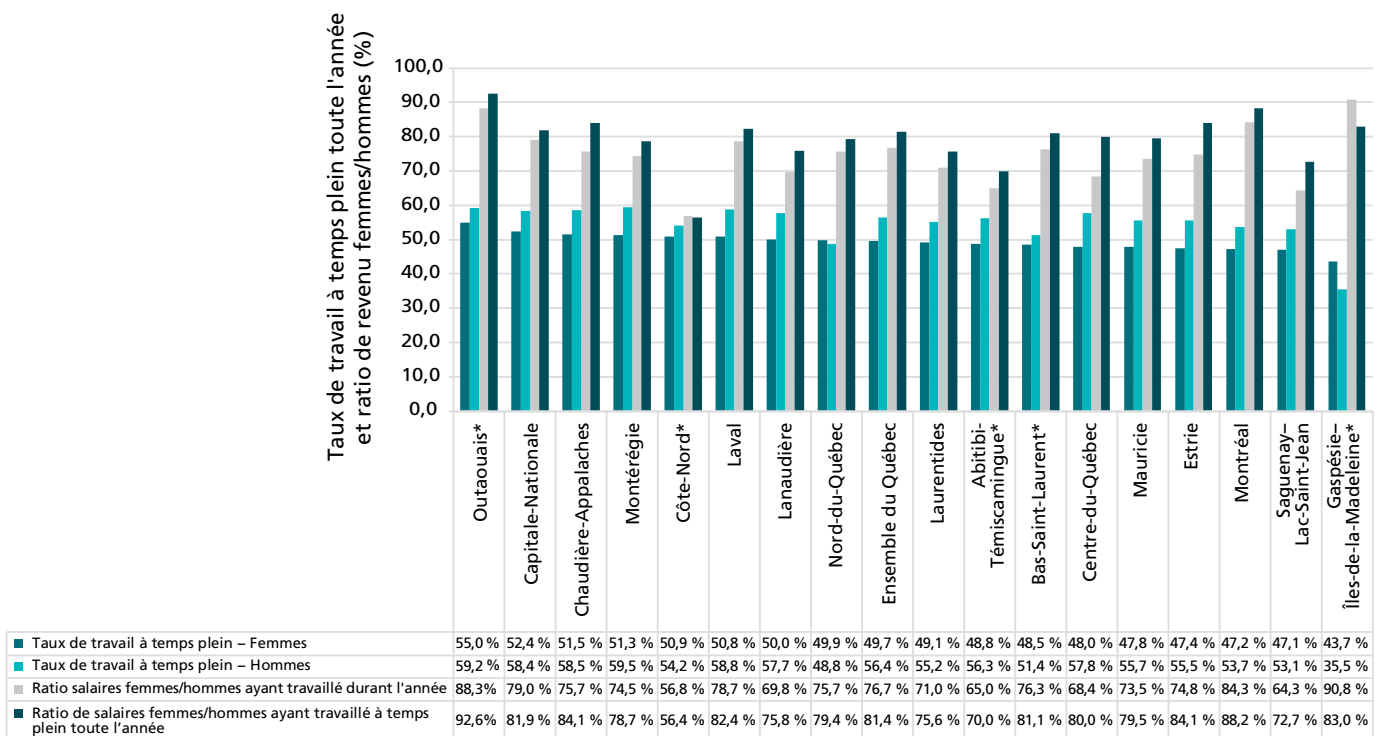
Ainsi, parmi la population active expérimentée, un peu moins de la moitié des Québécoises (49,7 %) bénéficient du statut d'emploi le moins précaire, c'est-à-dire qu'elles ont travaillé à temps plein toute l'année, tandis que c'est le cas de 56,4 % des Québécois. Là encore, la situation varie selon la région. Les Outaouaises²⁷ obtiennent le meilleur taux de travail à temps plein toute l'année (55,0 %) et les femmes de la région de la Capitale-Nationale (52,4 %), le deuxième. Les femmes des régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean (47,1 %) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (43,7 %)²⁸ ferment la marche. Pourtant, dans cette dernière région, elles bénéficient d'une meilleure stabilité d'emploi que les hommes, à l'encontre de

la situation qui a cours dans l'ensemble du Québec. Du côté des hommes, les Montréalais bénéficient du meilleur taux de travail à temps plein toute l'année (59,5 %), devant les Outaouais (59,2 %)²⁹, tandis que les hommes de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine³⁰ se classent en dernier (35,5 %), loin derrière ceux de la région du Nord-du-Québec (48,8 %).

Par ailleurs, 34,7 % des Québécoises en regard de 25,9 % des Québécois ne faisaient pas partie du marché du travail en 2010. À l'exception des 15 à 24 ans, les femmes sont nettement plus susceptibles que les hommes de compter parmi la population inactive. Les plus grandes proportions de femmes hors du marché du travail se trouvent dans les régions de la

GRAPHIQUE 3.3

TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE ET RATIO DE SALAIRE FEMMES/HOMMES SELON LE STATUT DE TRAVAIL PENDANT L'ANNÉE DE LA POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGIONS ADMINISTRATIVES, 2011



* Le TGN pour ces régions s'établissant à plus de 25,0 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

Source: Statistique Canada (2013).

27 Le TGN pour la région de l'Outaouais s'établissant à 26,4 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

28 Le TGN pour la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine s'établissant à 29,8 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

29 Le TGN pour la région de l'Outaouais s'établissant à 26,4 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

30 Le TGN pour la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine s'établissant à 29,8 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.



Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (42,9 %) ³¹ et de la Mauricie (42,0 %). La région du Nord-du-Québec obtient à l'inverse le plus faible taux de femmes absentes du marché du travail (26,7 %), probablement en bonne partie à cause de sa moyenne d'âge très jeune, devant la région de l'Outaouais (30,4 %) ³². Chez les hommes, la population inactive sans expérience de travail pendant l'année 2010 atteint son taux maximal dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (35,4 %) ³³, alors que les plus faibles taux apparaissent dans les régions de la Montérégie, de la Chaudière-Appalaches et de l'Outaouais ³⁴.

Les immigrantes subissent une situation particulièrement désavantageuse par rapport à l'emploi dans l'ensemble du Québec : seulement 71,0 % de celles qui sont âgées de 25 à 54 ans ont travaillé en 2010, soit un écart de 14,4 points de pourcentage par rapport aux non-immigrantes du même groupe d'âge. Cet écart s'accroît pour celles qui sont encore sur le marché du travail en 2011 : le taux atteint 61,8 % chez les immigrantes, soit 18,1 points de pourcentage de moins que chez les non-immigrantes. L'écart se révèle moins prononcé chez les hommes : 83,7 % des immigrants de 25 à 54 ans ont travaillé en 2010, ce qui représente 6,8 points de pourcentage de moins que chez les non-immigrants de ce groupe d'âge. De même, toujours dans le cas des hommes de 25 à 54 ans, 75,2 % des immigrants qui ont travaillé en 2010 occupaient encore un emploi en mai 2011, soit 8,9 points de pourcentage de moins que chez les non-immigrants. Proportionnellement plus d'immigrantes que de non-immigrantes sont aussi totalement absentes du marché du travail. Parmi celles qui ont de 25 à 54 ans, 21,2 % faisaient partie de la population inactive et n'avaient pas travaillé pendant l'année, taux nettement plus élevé que chez les non-immigrantes du même groupe d'âge (11,6 %). Une proportion moins importante d'immigrants, soit 9,0 %, se trouvaient dans la même situation : ce taux demeure cependant supérieur à celui des non-immigrants (6,8 %). Le travail à temps partiel touche davantage d'immigrantes que d'immigrants (14,1 % comparativement à 8,3 %). Et le taux d'emploi à temps partiel des immigrantes se compare à celui des non-immigrantes (14,0 %), alors que les non-immigrants travaillent moins souvent à temps partiel (5,5 %) que les immigrants.

LES PROFESSIONS EXERCÉES PAR LES FEMMES ET PAR LES HOMMES

Dans l'ensemble du Québec, la main-d'œuvre féminine est moins diversifiée que la main-d'œuvre masculine. Ainsi, les 15 principales professions englobent 41,4 % de la population active chez les Québécoises contre 26,1 % chez les Québécois. Au total, 11 des principales professions exercées par les femmes sont à prédominance féminine, leur effectif comportant un taux de féminité de la main-d'œuvre de 66 % et plus. Les 5 professions exercées par le plus de femmes sont celles d'adjointes administratives, de vendeuses dans le commerce de détail, de caissières, d'éducatrices et aides-éducatrices de la petite enfance et d'infirmières : ensemble, elles regroupent 21,1 % de la main-d'œuvre féminine québécoise.

Comme c'est le cas chez les Québécoises, la profession de vendeur dans le commerce de détail figure parmi les 5 professions exercées par le plus de Québécois. Cette profession, à majorité féminine, ne semble pas donner autant accès aux promotions pour les femmes puisque la profession de directeur dans le commerce de détail et le commerce de gros figure aussi dans les 5 principales professions qu'ils exercent, alors que cette profession ne se classe qu'au 13^e rang chez les femmes. Les conducteurs de camions de transport, les charpentiers-menuisiers ainsi que les mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles, de camions et d'autobus, professions dont les femmes sont quasi absentes, complètent la liste des 5 principales professions exercées par les hommes. Ensemble, elles regroupent 12,2 % de la main-d'œuvre masculine du Québec.

Le revenu moyen d'emploi des travailleuses québécoises est moins élevé que celui des travailleurs québécois, que ce soit pour l'ensemble des 15 principales professions exercées par les femmes (26 806 \$ comparativement à 32 264 \$) ou pour les 15 principales professions exercées par les hommes (20 299 \$ en comparaison de 31 696 \$). Seules les garnisseuses de tablettes, commis et préposées aux commandes dans les magasins et les serveuses au comptoir touchent un revenu moyen d'emploi plus élevé que celui de leurs homologues masculins (respectivement 1 947 \$ et 851 \$ de plus), des professions dont les revenus sont somme toute très modestes.

31 Le TGN pour la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine s'établissant à 29,8 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

32 Le TGN pour la région de l'Outaouais s'établissant à 26,4 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

33 Le TGN pour la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine s'établissant à 29,8 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

34 Le TGN pour la région de l'Outaouais s'établissant à 26,4 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.



On observe également que les Québécoises sont moins susceptibles que les Québécois de travailler à temps plein toute l'année, que ce soit dans les 15 principales professions exercées par les femmes (45,1 % comparativement à 48,6 %) ou dans les 15 principales professions exercées par les hommes (39,4 % en regard de 49,7 %).

Si un meilleur accès des Québécoises aux professions à prédominance masculine favorise une diversification de l'emploi

dans leur cas, il ne semble pas résoudre, à lui seul, les inégalités entre les sexes sur le marché du travail. En effet, selon les données de l'ENM, les femmes qui travaillent dans les 15 principales professions exercées par les hommes touchent un salaire moyen nettement inférieur à celui des travailleuses qui évoluent dans les 15 principales professions exercées par des femmes et sont moins susceptibles que celles-ci de travailler à temps plein toute l'année.

TABLEAU 3.3

PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET AYANT TRAVAILLÉ DURANT L'ANNÉE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2011

	FEMMES							HOMMES	
	IMPORTANCE RELATIVE DU GROUPE PROFESSIONNEL	TAUX DE FÉMINITÉ	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	RATIO DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE FEMMES / HOMMES	REVENU MOYEN	RATIO DE REVENU MOYEN FEMMES / HOMMES	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	
									NOMBRE
ADJOINTES ADMINISTRATIVES	114 555	5,9	96,8	57,4	104,9	31 573	81,1	54,7	38 936
VENDEUSES – COMMERCE DE DÉTAIL	91 920	4,7	54,6	30,4	69,2	16 193	60,2	43,9	26 890
CAISSIÈRES	75 220	3,9	85,8	21,2	120,5	11 722	98,8	17,6	11 867
ÉDUCATRICES ET AIDES-ÉDUCATRICES DE LA PETITE ENFANCE	70 690	3,6	96,4	48,3	104,5	24 104	88,0	46,2	27 381
INFIRMIÈRES AUTORISÉES ET INFIRMIÈRES PSYCHIATRIQUES AUTORISÉES	58 170	3,0	89,9	48,2	83,1	50 147	85,8	58,0	58 444
ENSEIGNANTES AUX NIVEAUX PRIMAIRE ET PRÉSCOLAIRE	48 785	2,5	87,3	60,2	88,3	44 121	88,6	68,2	49 824
AIDES-INFIRMIÈRES, AIDES-SOIGNANTES ET PRÉPOSÉES AUX BÉNÉFICIAIRES	47 685	2,4	82,8	44,7	87,5	24 647	79,6	51,1	30 965
AGENTES D'ADMINISTRATION	46 230	2,4	75,3	63,4	93,5	41 149	70,1	67,8	58 723
SERVEUSES AU COMPTOIR, AIDES DE CUISINE ET PERSONNEL DE SOUTIEN ASSIMILÉ	42 080	2,2	57,9	26,1	126,1	13 326	106,8	20,7	12 475
SERVEUSES D'ALIMENTS ET DE BOISSONS	39 740	2,0	75,0	28,8	89,4	15 841	78,9	32,2	20 070
PRÉPOSÉES À L'ENTRETIEN MÉNAGER ET AU NETTOYAGE – TRAVAUX LÉGERS	36 540	1,9	58,8	34,5	73,9	17 036	71,8	46,7	23 725
EMPLOYÉES DE SOUTIEN DE BUREAU GÉNÉRALES	35 180	1,8	80,8	54,2	101,9	31 153	92,0	53,2	33 878
DIRECTRICES – COMMERCE DE DÉTAIL ET DE GROS	34 630	1,8	42,0	69,9	93,0	33 178	64,1	75,2	51 794
RÉCEPTIONNISTES	33 305	1,7	90,1	41,3	114,4	21 159	94,0	36,1	22 510
COMMIS À LA COMPTABILITÉ ET PERSONNEL ASSIMILÉ	32 120	1,6	86,3	61,3	101,3	31 998	78,1	60,5	40 968
TOTAL DES PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES	806 850	41,4	75,0	45,1	92,8	26 806	83,1	48,6	32 264
ENSEMBLE DES PROFESSIONS	1 947 635	100,0	47,7	49,7	88,1	33 637	73,5	56,4	45 794



LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES DIFFÉRENTES INDUSTRIES

Dans l'ensemble du Québec, 79,0 % de la main-d'œuvre expérimentée se trouve dans le secteur des services. Parmi cette main-d'œuvre, on dénombre 54,3 % de femmes. Le secteur des services est de loin le principal employeur des Québécoises,

puisque 89,9 % de la main-d'œuvre féminine y travaille. Par comparaison, on note que 69,1 % de la main-d'œuvre masculine travaille dans ce secteur.

Près de 60 % des emplois féminins du Québec sont concentrés au sein des 5 industries suivantes: 1) soins de santé et assistance sociale; 2) commerce de détail; 3) services d'enseignement; 4) administrations publiques; et 5) hébergement et

TABLEAU 3.3 (SUITE)

PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET AYANT TRAVAILLÉ DURANT L'ANNÉE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2011

	HOMMES					FEMMES			
	IMPORTANCE RELATIVE DU GROUPE PROFESSIONNEL	TAUX DE MASCULINITÉ	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN		TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	RATIO DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE FEMMES / HOMMES	REVENU MOYEN	RATIO DE REVENU MOYEN FEMMES / HOMMES
	NOMBRE	%	%	\$		%	%	\$	%
VENDEURS – COMMERCE DE DÉTAIL	76 490	3,6	45,4	43,9	26 890	30,4	69,2	16 193	60,2
CONDUCTEURS DE CAMIONS DE TRANSPORT	59 745	2,8	96,9	58,8	36 935	42,0	71,4	29 689	80,4
DIRECTEURS – COMMERCE DE DÉTAIL ET DE GROS	47 730	2,2	58,0	75,2	51 794	69,9	93,0	33 178	64,1
CHARPENTIER-SMENUISIER	40 245	1,9	98,7	31,2	36 335	38,0	121,8	31 434	86,5
MÉCANICIENS ET RÉPARATEURS DE VÉHICULES AUTOMOBILES, DE CAMIONS ET D'AUTOBUS	36 190	1,7	98,6	70,1	36 588	64,2	91,6	28 986	79,2
CONCIERGES ET SURINTENDANTS D'IMMEUBLES	36 140	1,7	84,2	52,4	27 860	41,5	79,2	21 805	78,3
MANUTENTIONNAIRES	34 790	1,6	89,9	53,2	29 450	46,2	86,8	23 249	78,9
CUISINIER	33 295	1,6	56,8	39,9	18 394	40,1	100,5	17 672	96,1
SERVEURS AU COMPTOIR, AIDES DE CUISINE ET PERSONNEL DE SOUTIEN ASSIMILÉ	30 635	1,4	42,1	20,7	12 475	26,1	126,1	13 326	106,8
CHAUFFEURS-LIVREURS – SERVICES DE LIVRAISON ET DE MESSAGERIE	29 720	1,4	94,8	56,4	27 931	36,8	65,2	18 902	67,7
GARNISSEURS DE TABLETTES, COMMIS ET PRÉPOSÉS AUX COMMANDES DANS LES MAGASINS	28 780	1,3	69,9	28,9	15 179	43,2	149,5	17 126	112,8
AIDES DE SOUTIEN DES MÉTIERS ET MANOEUVRES EN CONSTRUCTION	28 360	1,3	95,2	28,2	30 170	27,1	96,1	20 195	66,9
EXPÉDITEURS ET RÉCEPTIONNAIRES	26 180	1,2	78,7	56,5	28 525	58,8	104,1	25 285	88,6
PRÉPOSÉS À L'ENTRETIEN MÉNAGER ET AU NETTOYAGE – TRAVAUX LÉGERS	25 625	1,2	41,2	46,7	23 725	34,5	73,9	17 036	71,8
ANALYSTES ET CONSULTANTS EN INFORMATIQUE	24 420	1,1	73,7	73,1	68 458	69,5	95,1	62 420	91,2
TOTAL DES PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES	558 345	26,1	67,0	49,7	31 696	39,4	79,3	20 299	64,0
ENSEMBLE DES PROFESSIONS	2 137 485	100,0	52,3	56,4	45 794	49,7	88,1	33 637	73,5

Source : Statistique Canada (2013).



TABLEAU 3.4

**POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE
POUR CERTAINS SECTEURS D'ACTIVITÉ, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2010 ET 2011**

	FEMMES	PART DE L'EMPLOI FÉMININ	HOMMES	PART DE L'EMPLOI MASCULIN	TOTAL	PART DE L'EMPLOI TOTAL	TAUX DE FÉMINITÉ
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	
TOTAL – INDUSTRIE – SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES INDUSTRIES DE L'AMÉRIQUE DU NORD (SCIAN) 2007	1 947 635	100,0	2 137 485	100,0	4 085 125	100,0	47,7
INDUSTRIES PRIMAIRES	34 905	1,8	104 150	4,9	139 050	3,4	25,1
AGRICULTURE, FORESTERIE, PÊCHE ET CHASSE	22 920	1,2	61 545	2,9	84 465	2,1	27,1
EXTRACTION MINIÈRE, EXPLOITATION EN CARRIÈRE, ET EXTRACTION DE PÉTROLE ET DE GAZ	2 730	0,1	18 040	0,8	20 770	0,5	13,1
SERVICES PUBLICS	9 255	0,5	24 565	1,1	33 815	0,8	27,4
TRANSFORMATION	161 220	8,3	556 955	26,1	718 175	17,6	22,4
CONSTRUCTION	28 170	1,4	213 610	10,0	241 780	5,9	11,7
FABRICATION	133 050	6,8	343 345	16,1	476 395	11,7	27,9
FABRICATION D'ALIMENTS, DE BOISSONS ET DE PRODUITS DU TABAC	27 040	1,4	46 165	2,2	73 205	1,8	36,9
USINES DE TEXTILES, USINES DE PRODUITS TEXTILES, FABRICATION DE VÊTEMENTS, FABRICATION DE PRODUITS EN CUIR ET DE PRODUITS ANALOGUES	16 165	0,8	10 815	0,5	26 975	0,7	59,9
FABRICATION DE PRODUITS EN BOIS	5 345	0,3	28 440	1,3	33 780	0,8	15,8
FABRICATION DU PAPIER	4 190	0,2	19 770	0,9	23 965	0,6	17,5
IMPRESSION ET ACTIVITÉS CONNEXES DE SOUTIEN	8 710	0,4	14 005	0,7	22 720	0,6	38,3
FABRICATION DE PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON, FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES	10 810	0,6	18 395	0,9	29 205	0,7	37,0
FABRICATION DE PRODUITS EN PLASTIQUE ET EN CAOUTCHOUC	8 345	0,4	19 880	0,9	28 230	0,7	29,6
FABRICATION DE PRODUITS MINÉRAUX NON MÉTALLIQUES	2 760	0,1	13 640	0,6	16 390	0,4	16,8
PREMIÈRE TRANSFORMATION DES MÉTAUX	2 610	0,1	21 745	1,0	24 355	0,6	10,7
FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES	6 745	0,3	33 525	1,6	40 270	1,0	16,7
FABRICATION DE MACHINES	5 480	0,3	25 275	1,2	30 755	0,8	17,8
FABRICATION DE PRODUITS INFORMATIQUES ET ÉLECTRONIQUES	6 060	0,3	12 060	0,6	18 120	0,4	33,4
FABRICATION DE MATÉRIEL, D'APPAREILS ET DE COMPOSANTS ÉLECTRIQUES	3 935	0,2	8 760	0,4	12 705	0,3	31,0
FABRICATION DE MATÉRIEL DE TRANSPORT	9 345	0,5	38 515	1,8	47 865	1,2	19,5
FABRICATION DE MEUBLES ET DE PRODUITS CONNEXES	7 215	0,4	20 460	1,0	27 680	0,7	26,1
ACTIVITÉS DIVERSES DE FABRICATION	8 285	0,4	11 890	0,6	20 175	0,5	41,1
SERVICES	1 751 505	89,9	1 476 400	69,1	3 227 910	79,0	54,3
COMMERCE DE GROS	56 280	2,9	113 545	5,3	169 825	4,2	33,1
COMMERCE DE DÉTAIL	266 655	13,7	234 725	11,0	501 380	12,3	53,2
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	43 545	2,2	137 745	6,4	181 290	4,4	24,0
INDUSTRIE DE L'INFORMATION ET INDUSTRIE CULTURELLE	41 885	2,2	56 455	2,6	98 340	2,4	42,6
FINANCE ET ASSURANCES	102 295	5,3	56 935	2,7	159 230	3,9	64,2
SERVICES IMMOBILIERS ET SERVICES DE LOCATION ET DE LOCATION À BAIL	25 425	1,3	35 940	1,7	61 365	1,5	41,4
SERVICES PROFESSIONNELS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	123 200	6,3	158 915	7,4	282 120	6,9	43,7
GESTION DE SOCIÉTÉS ET D'ENTREPRISES	1 715	0,1	2 250	0,1	3 965	0,1	43,3
SERVICES ADMINISTRATIFS, SERVICES DE SOUTIEN, SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS ET SERVICES D'ASSAINISSEMENT	63 600	3,3	92 535	4,3	156 135	3,8	40,7
SERVICES D'ENSEIGNEMENT	201 860	10,4	99 565	4,7	301 425	7,4	67,0
SOINS DE SANTÉ ET ASSISTANCE SOCIALE	398 870	20,5	97 255	4,5	496 125	12,1	80,4
ARTS, SPECTACLES ET LOISIRS	37 265	1,9	41 535	1,9	78 800	1,9	47,3
HÉBERGEMENT ET SERVICES DE RESTAURATION	140 490	7,2	112 650	5,3	253 140	6,2	55,5
AUTRES SERVICES (SAUF LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES)	100 585	5,2	88 705	4,1	189 290	4,6	53,1
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	147 835	7,6	147 645	6,9	295 480	7,2	50,0

Source : Statistique Canada (2013).



services de restauration. Par ailleurs, les taux de féminité de la main-d'œuvre des soins de santé et de l'assistance sociale (80,4 %) ainsi que des services d'enseignement (67,0 %) sont les plus élevés. Par contre, les Québécoises n'occupent que 33,1 % des emplois du commerce de gros et que 24,0 % de ceux du transport et d'entreposage.

Pour sa part, la main-d'œuvre masculine qui travaille dans le secteur des services est plus diversifiée. Ainsi, 37,0 % des emplois sont répartis au sein de 5 industries: 1) commerce de

détail; 2) services professionnels, scientifiques et techniques; 3) administrations publiques; 4) transport et entreposage; et 5) commerce de gros.

Les Québécoises n'occupent que 22,4 % des emplois du secteur de la transformation. Ce secteur est peu porteur d'emplois pour les femmes: à peine 8,3 % de la population active féminine y travaille, alors que l'on y trouve 26,1 % de la population active masculine. La prédominance masculine s'avère des plus manifestes dans l'industrie de la construction où les femmes

TABEAU 3.5

**TRAVAIL AUTONOME DE LA POPULATION ACTIVE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
SELON LE SEXE, LE STATUT DE L'ENTREPRISE, LA PRÉSENCE DE PERSONNEL ET LE STATUT
DE PERSONNES IMMIGRANTES, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2011**

	FEMMES			HOMMES		
	POPULATION	PART DE LA POPULATION ACTIVE	PART DES ENTREPRISES	POPULATION	PART DE LA POPULATION ACTIVE	PART DES ENTREPRISES
	NOMBRE	%		NOMBRE	%	
ENSEMBLE DE LA POPULATION						
POPULATION ACTIVE	1 994 885	100,0	1332,4	2 188 560	100,0	824,7
PROPRIÉTAIRE D'ENTREPRISE	149 725	7,5	100,0	265 380	12,1	100,0
ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ	42 715	2,1	28,5	115 675	5,3	43,6
ENTREPRISE AVEC PERSONNEL	38 070	1,9	25,4	109 085	5,0	41,1
ENTREPRISE SANS PERSONNEL	111 660	5,6	74,6	156 300	7,1	58,9
TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ DANS L'ENTREPRISE FAMILIALE	5 165	0,3	3,4	3 155	0,1	1,2
POPULATION IMMIGRANTE						
POPULATION ACTIVE	257 875	100,0	1142,3	305 670	100,0	695,7
PROPRIÉTAIRE D'ENTREPRISE	22 575	8,8	100,0	43 940	14,4	100,0
ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ	7 070	2,7	31,3	19 435	6,4	44,2
ENTREPRISE AVEC PERSONNEL	7 225	2,8	32,0	16 505	5,4	37,6
ENTREPRISE SANS PERSONNEL	15 360	6,0	68,0	27 440	9,0	62,4
TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ DANS L'ENTREPRISE FAMILIALE	915	0,4	4,1	585	0,2	1,3
POPULATION NON IMMIGRANTE						
POPULATION ACTIVE	1 721 225	100,0	1361,2	1 862 430	100,0	845,3
PROPRIÉTAIRE D'ENTREPRISE	126 445	7,3	100,0	220 330	11,8	100,0
ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ	35 435	2,1	28,0	95 910	5,1	43,5
ENTREPRISE AVEC PERSONNEL	30 645	1,8	24,2	92 265	5,0	41,9
ENTREPRISE SANS PERSONNEL	95 805	5,6	75,8	128 060	6,9	58,1
TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ DANS L'ENTREPRISE FAMILIALE	4 240	0,2	3,4	2 550	0,1	1,2

Source: Statistique Canada (2013).



ne constituent que 11,7 % de l'effectif. À noter que le taux de féminité de la main-d'œuvre varie largement d'une industrie de la fabrication à l'autre : on trouve le plus faible taux dans la première transformation des métaux (10,7 %) et le plus élevé, dans les usines de textiles, de produits textiles, de fabrication de vêtements et de produits en cuir et analogues (59,9 %), seule industrie de transformation à majorité féminine.

Le secteur primaire n'embauche que 3,4 % de la main-d'œuvre québécoise, dont seulement 25,1 % de Québécoises. Le taux de féminité de la main-d'œuvre s'y révèle le plus faible dans l'activité minière (13,1 %).

L'ENTREPRENEURIAT

Au Québec, les propriétaires d'entreprises comptent pour 7,5 % de la population active féminine et pour 12,1 % de la population active masculine. Les entreprises avec personnel forment 25,4 % des entreprises qui appartiennent à des femmes et 41,1 % de celles dont les hommes sont propriétaires.

Parmi la population immigrante de l'ensemble du Québec, les propriétaires d'entreprises représentent 8,8 % de la population active féminine et 14,4 % de la population active masculine, ce qui est plus élevé que dans la population non immigrante. Au sein des entreprises qui appartiennent à des immigrantes, 32,0 % comptent du personnel, ce qui est plus élevé que pour les entreprises qui appartiennent à des non-immigrantes (24,2 %). De leur côté, 37,6 % des immigrants propriétaires d'entreprises ont du personnel à leur emploi, soit une proportion moindre que chez les non-immigrants (41,9 %).

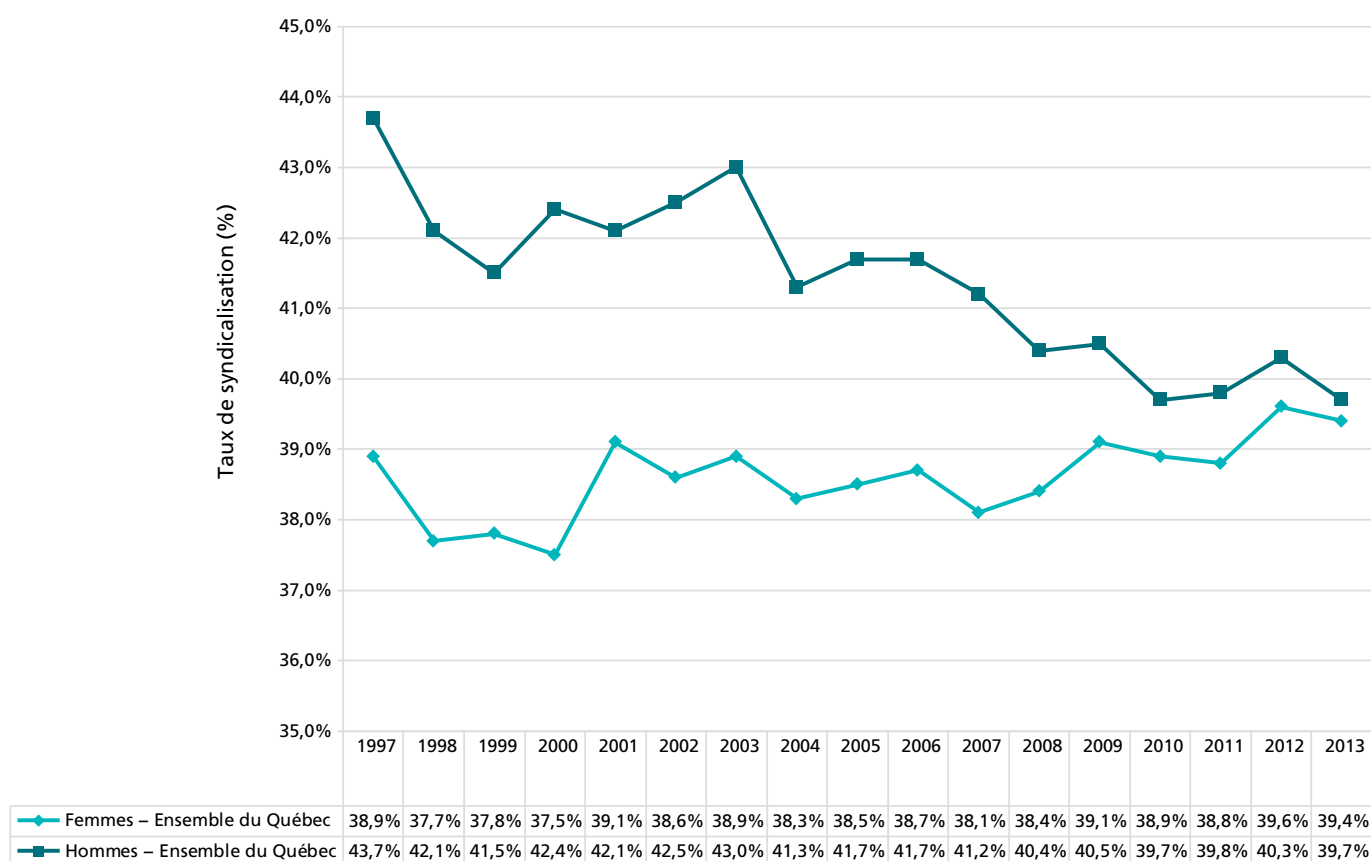
LA SYNDICALISATION

Dans l'ensemble du Québec, le taux de syndicalisation des femmes a évolué en dents de scie au fil des ans pour grimper légèrement de 38,9 % en 1997 à 39,4 % en 2013, année où ce taux est devenu semblable à celui des hommes. Chez ces derniers, le taux de syndicalisation a diminué plutôt régulièrement pendant cette période : il est passé de 43,7 % en 1997 à 39,7 % en 2013.



GRAPHIQUE 3.4

**PERSONNES ÂGÉES DE 15 ANS ET PLUS EMPLOYÉES ET SYNDICALISÉES SELON LE SEXE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC, DE 1997 À 2013**



Source : Statistique Canada (2014).

LA CONCILIATION DES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES

D'une façon générale, le marché du travail ne s'est pas encore parfaitement adapté à l'arrivée massive des Québécoises, du moins c'est ce que traduit leur taux d'emploi, lequel continue de subir l'influence de la difficile conciliation des obligations professionnelles et personnelles. À cet égard, la création de services de garde à contribution réduite et l'offre de congés de paternité réservés aux pères favorisent l'équilibre du partage des responsabilités entre les sexes. Toutefois, l'arrivée d'un enfant coïncide toujours avec une baisse significative du taux d'emploi des femmes, alors qu'elle fait bondir celui des hommes. Cela illustre bien que, « malgré une implication un peu plus grande des pères d'aujourd'hui, la naturalisation des inégalités dans le partage du travail domestique et parental est encore solidement ancrée dans les esprits de nombreux parent » (Conseil du statut de la femme, 2015, p. 67).





LA FAMILLE ET L'EMPLOI

Bien que le taux d'emploi des femmes et des mères ait augmenté au cours des dernières décennies, les Québécoises doivent davantage faire face que les Québécois aux difficultés rattachées au fait de concilier leurs obligations professionnelles et familiales. La présence d'enfants à la maison influe moins sur le taux d'emploi masculin que sur celui des femmes, en particulier lorsque les enfants sont en bas âge.

Ainsi, 73,6 % des Québécoises de 25 à 54 ans qui ont au moins un enfant d'âge préscolaire à la maison occupent un emploi rémunéré en 2011 comparativement à 79,3 % de celles qui sont sans enfant. Les hommes demeurent encore moins touchés par la présence d'enfants. Il semble, au contraire, que la présence d'enfants coïncide chez eux à une meilleure intégration au marché du travail. Le taux d'emploi s'élève à 88,6 % chez les Québécois qui ont au moins un enfant d'âge préscolaire, mais à seulement 78,8 % chez ceux qui n'en ont pas.

On observe également une différence quant à l'occupation d'un emploi selon l'état matrimonial des mères. Ainsi, le taux d'emploi des mères ayant au moins un enfant de moins de 6 ans à la maison atteint 75,1 % chez celles qui sont en couple, alors qu'il s'établit à 61,9 % dans le cas des mères à la tête d'une famille monoparentale qui compte au moins un enfant d'âge préscolaire, soit un écart considérable de 13,2 points de pourcentage. Une fois encore, les Québécois dans la même

situation s'en tirent mieux, puisque le taux d'emploi des pères ayant au moins un enfant de moins de 6 ans à la maison s'établit à 88,8 % s'ils sont en couple, mais à 80,8 % s'ils sont à la tête d'une famille monoparentale. Cela représente des écarts substantiels entre les sexes, soit 18,9 points de pourcentage en situation de monoparentalité et 13,7 points de pourcentage en situation de couple.

Même dans les régions du Québec où les taux d'emploi sont les plus élevés, les écarts entre les sexes quant au taux d'emploi selon la responsabilité parentale se révèlent importants. Par exemple, chez les parents d'enfants d'âge préscolaire de la région de la Chaudière-Appalaches, 9,1 points de pourcentage éloignent le taux d'emploi des mères de celui des pères en situation de couple et 10,5 points de pourcentage, celui des mères à la tête d'une famille monoparentale de celui des pères dans la même situation. Dans la région de Montréal, où les taux d'emploi sont inférieurs aux moyennes québécoises, l'écart entre les sexes est plus considérable, et ce, tant chez les mères et les pères ayant au moins un enfant d'âge préscolaire à la maison et qui sont en couple (60,1 % en comparaison de 81,0 %) que chez celles et ceux qui sont en situation de monoparentalité (54,1 % en regard de 72,7 %). Par ailleurs, c'est dans la région de la Côte-Nord³⁵ que les mères d'enfants d'âge préscolaire en situation de monoparentalité connaissent la plus importante différence de taux d'emploi par rapport aux pères vivant la même situation, soit un écart de 31,8 points de pourcentage.

TABEAU 4.1

TAUX D'EMPLOI DES PERSONNES ÂGÉES DE 25 À 54 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, LA SITUATION DE COUPLE OU MONOPARENTALE ET LA PRÉSENCE D'ENFANTS, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2011

	TOTAL		PERSONNES AVEC ENFANTS						PERSONNES SANS ENFANTS	
			MOINS DE 6 ANS		MOINS DE 15 ANS		AVEC ENFANTS			
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
TOTAL DANS LES MÉNAGES	78,8	84,1	73,6	88,6	77,1	89,3	78,4	89,5	79,3	78,8
SITUATION DE COUPLE	80,2	89,3	75,1	88,8	78,2	89,7	79,3	90,0	82,2	87,7
SITUATION MONOPARENTALE	74,8	83,2	61,9	80,8	71,7	82,5	74,8	83,2	---	---

Source : Statistique Canada (2013); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011031).

35 Le TGN pour la région de la Côte-Nord s'établissant à 28,1 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.



LES SERVICES DE GARDE

Dans le contexte où de plus en plus de femmes concilient les soins à apporter aux enfants et le travail rémunéré, la disponibilité et le coût des services de garde constituent des facteurs importants dans la décision des parents de retourner ou non sur le marché du travail après l'arrivée de leur enfant.

À ce propos, depuis 2006, on remarque une nouvelle hausse du nombre de places offertes en services de garde au Québec, bien qu'elle soit beaucoup moins importante que celle de la période 1998-2006³⁶. Il y avait en effet 200 105 places offertes en 2006 et 232 628, en 2011, ce qui correspond à une augmentation de 16,3 %. Toutefois, le nombre d'enfants de 4 ans et moins ayant augmenté de 17,5 % pendant la même période, le ratio de places pour 100 enfants de ce groupe d'âge est passé de 53,3 en 2006 à 52,8 en 2011. Des 232 628 places offertes dans les services de garde, 214 804 sont « à contribution réduite³⁷ », tandis que les 17 824 places restantes sont en garderie non subventionnée³⁸, de sorte qu'en 2011, les places non subventionnées représentent 7,7 % de l'offre de service contre seulement 1,7 % en 2006. À noter que c'est le nombre de places en milieu familial qui a connu la plus petite hausse (2,9 %).

En 2011, le plus haut ratio du nombre de places pour 100 enfants se trouve dans les régions de Laval et de Montréal (58,9 % et 58,4 %), tandis qu'il est à son plus bas dans les régions de Lanaudière (45,5 %) et du Centre-du-Québec (46,0 %). Seules les régions de Laval, de Montréal, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (54,1 %) et du Nord-du-Québec (57,2 %) bénéficient d'un ratio de places pour 100 enfants de moins de 5 ans dans les services de garde supérieur à la moyenne québécoise.

LE CONGÉ SUIVANT L'ARRIVÉE D'UN ENFANT

La décision gouvernementale au sujet de l'octroi de périodes de congé assorties d'une protection de l'emploi et d'une garantie de revenu suivant la naissance ou l'adoption d'un enfant repose notamment sur la prise en considération des problèmes liés à la dénatalité, à l'amélioration du développement de l'enfant et au maintien du lien de la mère avec le marché du travail. Cette décision concerne également la promotion de l'équité entre les sexes. En ce sens, l'introduction d'un congé rémunéré à l'usage exclusif du père et non transférable à la mère encourage les pères à prendre part aux activités de soins et d'éducation des

36 Le ratio s'établissait à 19,2 places pour 100 enfants de 4 ans et moins en 1998.

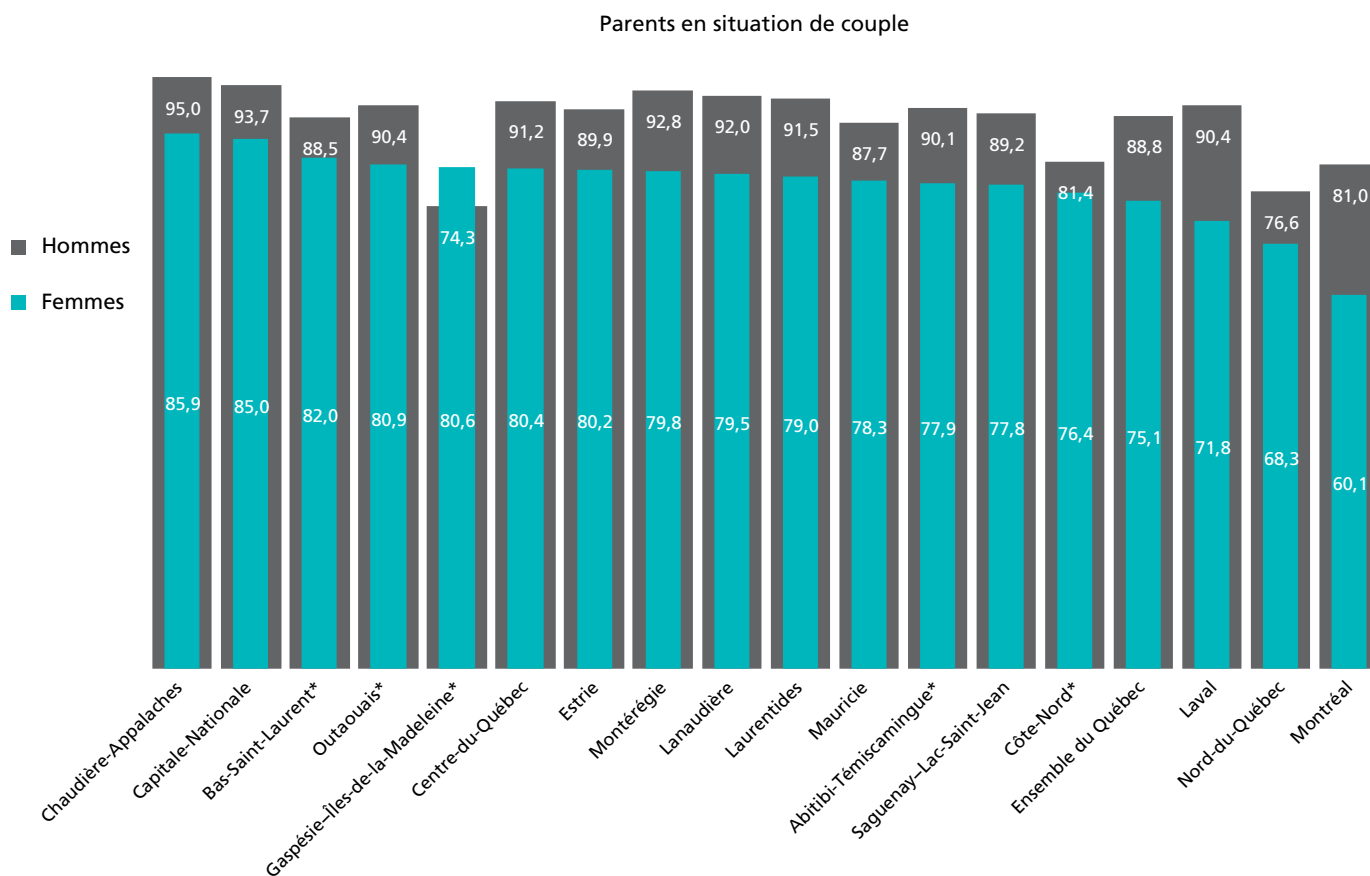
37 Les places à contribution réduite sont fixées à un tarif de 7 \$ par jour pour les parents d'enfants de moins de 5 ans. Ce tarif représente environ 14 % du coût réel des frais de garde, le reste étant payé par l'État.

38 Pour les frais de garderie non subventionnée (à tarif courant), les parents bénéficient d'un crédit d'impôt remboursable.



GRAPHIQUE 4.1

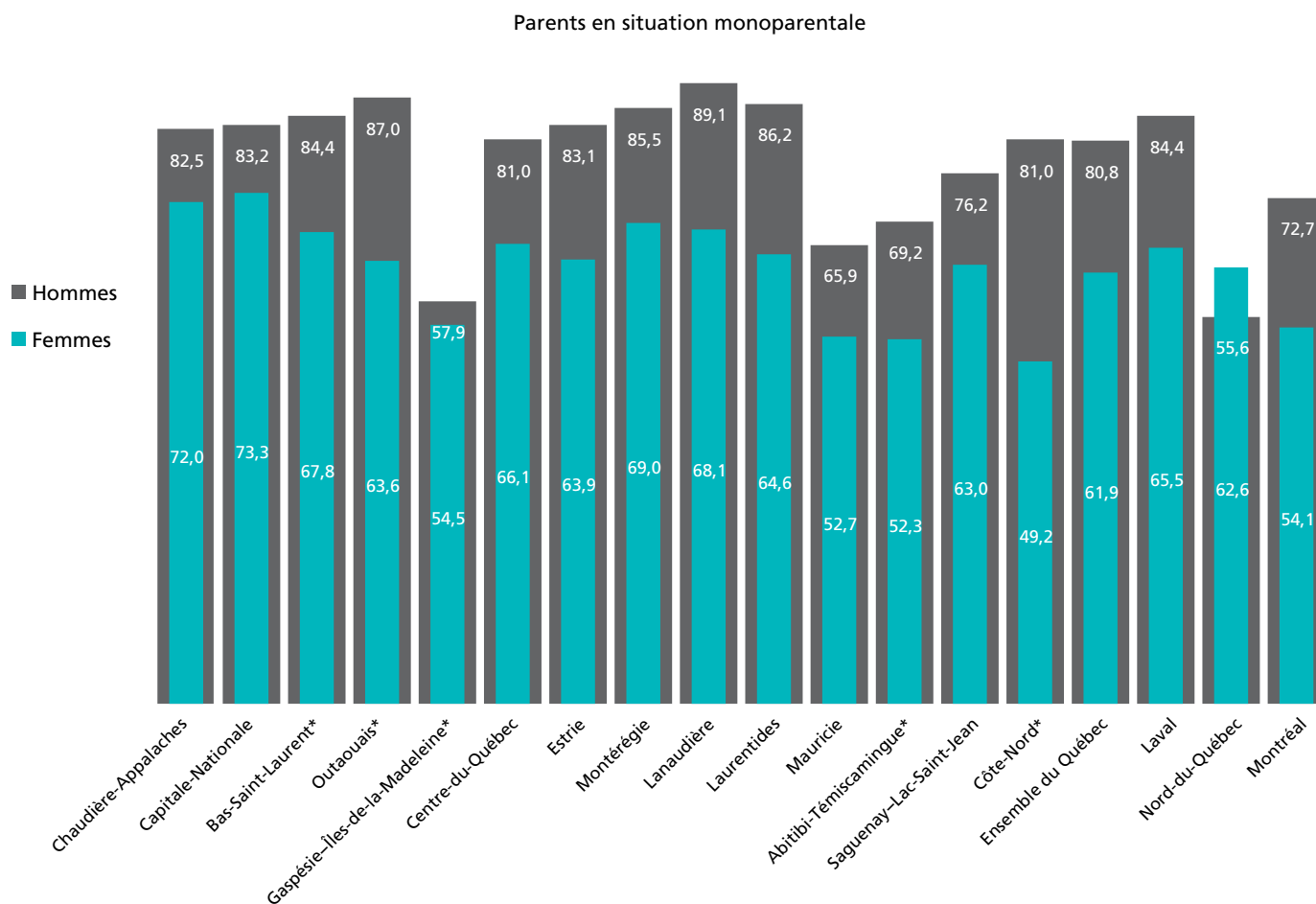
**TAUX D'EMPLOI SELON LE SEXE ET LA SITUATION FAMILIALE DES PARENTS AVEC ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS
À LA MAISON, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGIONS ADMINISTRATIVES, 2011**





GRAPHIQUE 4.1 (SUITE)

**TAUX D'EMPLOI SELON LE SEXE ET LA SITUATION FAMILIALE DES PARENTS AVEC ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS
À LA MAISON, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGIONS ADMINISTRATIVES, 2011**



* Le TGN pour ces régions s'établissant à plus de 25,0 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

Source : Statistique Canada (2013); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011031).



TABLEAU 4.2

RÉPARTITION DES PLACES SOUS PERMIS DANS LES SERVICES DE GARDE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2006 ET 2011

	ENSEMBLE DU QUÉBEC				
	2006		2011		VARIATION ENTRE 2006 ET 2011
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	%
TYPES DE SERVICES DE GARDE					
SERVICES DE GARDE OFFRANT DES PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE					
BUREAUX COORDONNATEURS – GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL	890	31,7	165	6,4	-81,5
CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	1 305	46,5	1 411	54,9	8,1
GARDERIES SUBVENTIONNÉES	534	19,0	646	25,2	21,0
TOTAL DES SERVICES À CONTRIBUTION RÉDUITE	2 729	97,2	2 222	86,5	-18,6
GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	78	2,8	346	13,5	343,6
TOTAL	2 807	100,0	2 568	100,0	-8,5
PLACES DANS LES SERVICES DE GARDE					
PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE	NOMBRE	%	NOMBRE	%	%
BUREAUX COORDONNATEURS – GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL	89 011	44,5	91 607	39,4	2,9
CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	74 573	37,3	82 671	35,5	10,9
GARDERIES SUBVENTIONNÉES	33 034	16,5	40 526	17,4	22,7
TOTAL DES PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE	196 618	98,3	214 804	92,3	9,2
PLACES DANS LES GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	3 487	1,7	17 824	7,7	411,2
TOTAL	200 105	100,0	232 628	100,0	16,3
ENFANTS DE 0 À 4 ANS DANS L'ENSEMBLE DE LA POPULATION	375 270	---	440 840	---	17,5
RATIO DE PLACES PAR ENFANT DE 0 À 4 ANS					
SERVICES DE GARDE OFFRANT DES PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE	%				
BUREAUX COORDONNATEURS – GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL	---	23,7	---	20,8	---
CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	---	19,9	---	18,8	---
GARDERIES SUBVENTIONNÉES	---	8,8	---	9,2	---
TOTAL DES SERVICES À CONTRIBUTION RÉDUITE	---	52,4	---	48,7	---
GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	---	0,9	---	4,0	---
TOTAL	---	53,3	---	52,8	---

Source : Ministère de la Famille (2011); Ministère de la Famille (2013); Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (2006); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024).



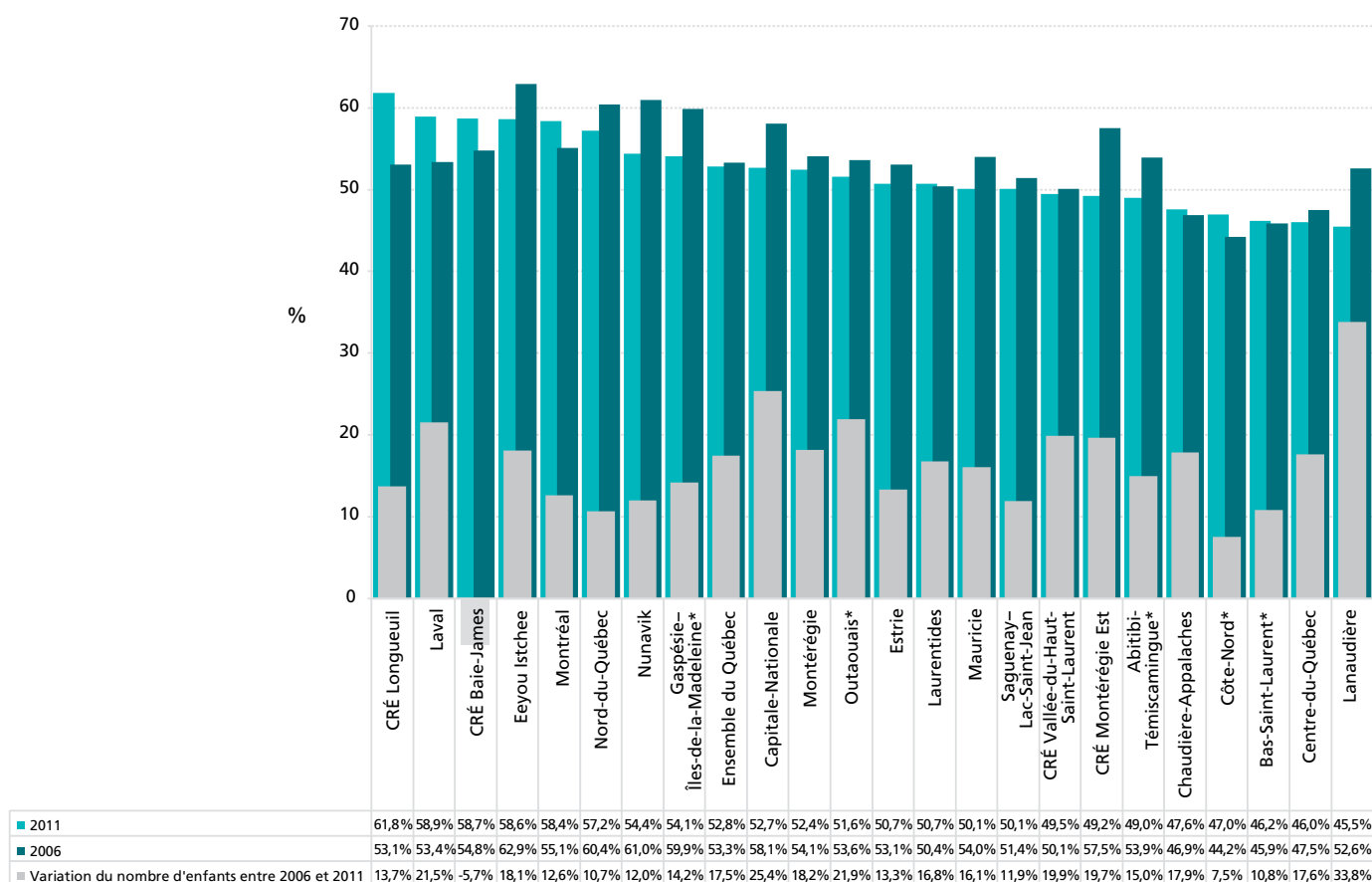
enfants et favorise ainsi un meilleur partage des responsabilités entre les deux parents. En outre, la possibilité de partager le congé parental entre le père et la mère permet à celle-ci de réduire les effets négatifs découlant d'une longue absence du marché du travail.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) prévoit le versement de prestations à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs admissibles – salariés et autonomes – qui prennent un congé de maternité réservé à la mère, un congé de paternité exclusif au père, un congé

parental pouvant être pris par l'un ou l'autre des parents ou partagé entre eux ou encore un congé d'adoption. Bien que le RQAP encourage la prise d'un congé de paternité et qu'un certain nombre de pères choisissent par la suite de partager le congé parental avec la mère, le congé suivant la naissance ou l'adoption d'un enfant repose principalement sur les épaules des femmes. « Malgré une implication un peu plus grande des pères d'aujourd'hui, la naturalisation des inégalités dans le partage du travail domestique et parental est encore solidement ancrée dans les esprits de nombreux parents » (Conseil du statut de la femme, 2015, p. 67).

GRAPHIQUE 4.2

TAUX DE PLACES PAR ENFANT DE MOINS DE 5 ANS ET VARIATION DU NOMBRE D'ENFANTS, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGIONS ADMINISTRATIVES, 2006 ET 2011



Source : Ministère de la Famille (2011); Ministère de la Famille (2013); Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (2006); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024).



TABLEAU 4.3

**RÉPARTITION DES PLACES SOUS PERMIS DANS LES SERVICES DE GARDE PAR ENFANT DE MOINS DE 5 ANS,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGIONS ADMINISTRATIVES, 2006 ET 2011**

	CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	BUREAUX COORDONNA- TEURS – GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL	GARDERIES SUBVENTIONNÉES	TOTAL	GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	GRAND TOTAL	ENFANTS DE 0 À 4 ANS DANS L'ENSEMBLE DE LA POPULATION
	%						
PLACES DANS LES SERVICES DE GARDE							
VARIATION ENTRE 2006 ET 2011							
BAS-SAINT-LAURENT	11,1	9,8	---	10,5	---	11,4	10,8
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	12,4	5,2	11,9	8,3	---	9,1	11,9
CAPITALE-NATIONALE	8,4	3,4	16,0	7,2	502,2	13,8	25,4
MAURICIE	9,8	6,1	10,1	7,8	-20,0	7,7	16,1
ESTRIE	10,6	3,1	26,9	7,0	214,0	8,3	13,3
MONTRÉAL	6,8	-2,5	18,1	7,8	307,8	19,5	12,6
OUTAOUAIS	15,7	2,6	51,9	11,6	---	17,3	21,9
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	12,9	-3,8	0,0	2,6	---	4,5	15,0
CÔTE-NORD	16,5	11,6	---	13,7	---	14,2	7,5
NORD-DU-QUÉBEC	6,4	-5,2	---	4,8	---	4,8	10,7
CRÉ - BAIE-JAMES	10,9	-6,1	---	1,0	---	---	-5,7
NUNAVIK	0,0	0,0	---	0,0	---	---	12,0
EYYOU ISTCHEE	10,1	---	---	9,2	---	---	18,1
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	9,3	0,1	0,0	3,2	---	3,2	14,2
CHAUDIÈRE-APPALACHES	27,6	10,7	13,2	16,7	492,9	19,6	17,9
LAVAL	14,4	8,0	32,0	16,2	767,9	33,9	21,5
LANAUDIÈRE	8,3	1,7	27,8	8,1	2 572,7	15,7	33,8
LAURENTIDES	10,0	4,2	41,2	11,0	2 020,5	17,6	16,8
MONTÉRÉGIE	12,4	1,3	23,6	8,8	301,9	14,5	18,2
CRÉ LONGUEUIL	29,1	16,3	21,5	18,3	325,7	325,7	13,7
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	11,2	5,2	21,6	9,5	295,2	295,2	19,9
CRÉ MONTÉRÉGIE-EST	3,6	-6,0	28,7	0,7	257,6	257,6	19,7
CENTRE-DU-QUÉBEC	17,3	6,6	34,6	12,7	109,1	13,7	17,6
ENSEMBLE DU QUÉBEC	10,9	2,9	22,7	9,2	411,2	16,3	17,5



TABLEAU 4.3 (SUITE)

**RÉPARTITION DES PLACES SOUS PERMIS DANS LES SERVICES DE GARDE PAR ENFANT DE MOINS DE 5 ANS,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGIONS ADMINISTRATIVES, 2006 ET 2011**

	CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	BUREAUX COORDONNA- TEURS – GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL	GARDERIES SUBVENTIONNÉES	TOTAL	GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	GRAND TOTAL	ENFANTS DE 0 À 4 ANS DANS L'ENSEMBLE DE LA POPULATION
	%						
PLACES DANS LES SERVICES DE GARDE							
2011							
BAS-SAINT-LAURENT	15,7	30,0	0,1	45,8	0,4	46,2	---
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	19,0	27,4	3,3	49,7	0,4	50,1	---
CAPITALE-NATIONALE	20,3	21,4	7,3	48,9	3,8	52,7	---
MAURICIE	21,3	26,7	2,0	50,0	0,1	50,1	---
ESTRIE	21,8	26,0	1,9	49,8	0,9	50,7	---
MONTRÉAL	20,8	12,6	17,3	50,7	7,8	58,4	---
OUTAOUAIS	19,5	24,1	5,5	49,1	2,5	51,6	---
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	20,0	27,2	0,9	48,1	0,9	49,0	---
CÔTE-NORD	21,1	25,7	0,0	46,8	0,2	47,0	---
NORD-DU-QUÉBEC	50,1	7,1	0,0	57,2	0,0	57,2	---
CRÉ - BAIE-JAMES	27,0	31,7	0,0	58,7	0,0	58,7	---
NUNAVIK	51,1	3,3	0,0	54,4	0,0	54,4	---
EYYOU ISTCHEE	58,6	0,0	0,0	58,6	0,0	58,6	---
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	19,4	34,1	0,6	54,1	0,0	54,1	---
CHAUDIÈRE-APPALACHES	17,4	25,6	3,2	46,2	1,4	47,6	---
LAVAL	13,9	20,8	15,2	49,9	9,0	58,9	---
LANAUDIÈRE	13,0	21,0	8,3	42,3	3,1	45,5	---
LAURENTIDES	16,3	23,6	7,9	47,7	3,0	50,7	---
MONTÉRÉGIE	17,5	22,2	9,1	48,9	3,6	52,4	---
CRÉ LONGUEUIL	22,2	19,7	13,4	55,3	6,5	61,8	---
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	14,0	20,5	10,5	45,0	4,6	49,6	---
CRÉ MONTÉRÉGIE-EST	17,4	24,8	5,9	48,1	1,2	49,3	---
CENTRE-DU-QUÉBEC	17,4	23,5	4,2	45,1	0,9	46,0	---
ENSEMBLE DU QUÉBEC	18,8	20,8	9,2	48,7	4,0	52,8	---
2006							
BAS-SAINT-LAURENT	15,6	30,3	0,0	45,9	0,0	45,9	---
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	18,9	29,2	3,3	51,4	0,0	51,4	---
CAPITALE-NATIONALE	23,5	25,9	7,9	57,3	0,8	58,1	---
MAURICIE	22,6	29,2	2,1	53,8	0,2	54,0	---
ESTRIE	22,4	28,6	1,7	52,7	0,3	53,1	---
MONTRÉAL	21,9	14,6	16,5	52,9	2,2	55,1	---
OUTAOUAIS	20,5	28,7	4,4	53,6	0,0	53,6	---
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	20,3	32,5	1,1	53,9	0,0	53,9	---
CÔTE-NORD	19,4	24,8	0,0	44,2	0,0	44,2	---
NORD-DU-QUÉBEC	52,1	8,3	0,0	60,4	0,0	60,4	---
CRÉ - BAIE-JAMES	23,0	31,8	0,0	54,8	0,0	54,8	---
NUNAVIK	57,2	3,7	0,0	60,9	0,0	60,9	---
EYYOU ISTCHEE	62,9	0,0	0,0	62,9	0,0	62,9	---
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	20,3	39,0	0,7	59,9	0,0	59,9	---
CHAUDIÈRE-APPALACHES	16,1	27,2	3,4	46,6	0,3	46,9	---
LAVAL	14,8	23,4	14,0	52,2	1,3	53,4	---
LANAUDIÈRE	16,0	27,6	8,7	52,4	0,2	52,6	---
LAURENTIDES	17,3	26,4	6,5	50,2	0,2	50,4	---
MONTÉRÉGIE	18,4	25,9	8,7	53,1	1,0	54,1	---
CRÉ LONGUEUIL	19,6	19,3	12,5	51,4	1,7	53,1	---
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	15,0	23,3	10,3	48,6	1,4	50,0	---
CRÉ MONTÉRÉGIE-EST	20,1	31,5	5,5	57,1	0,4	57,5	---
CENTRE-DU-QUÉBEC	17,4	25,9	3,7	47,0	0,5	47,5	---

Source : Ministère de la Famille (2011); Ministère de la Famille (2013); Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (2006); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024).



Au Québec, il y a eu 76 775 naissances et 479 adoptions en 2012 (comparativement à 73 808 naissances et à 611 adoptions en 2008), événements qui ont permis à un parent de faire une demande au RQAP. Il est intéressant de noter la différence de choix selon le sexe : en 2012, 55 389 mères et 44 343 pères ont choisi le régime de base, tandis que 14 991 mères et 15 563 pères se sont tournés vers le régime particulier³⁹. Plus

de Québécoises que de Québécois ont reçu des prestations du RQAP. Cependant, le taux de participation des pères au RQAP indique un accroissement du partage des congés parentaux par rapport aux résultats de 2008. En effet, on observe une croissance du nombre de prestataires de 4,4 % pour les mères et de 10,6 % pour les pères, alors que le nombre de naissances et d'adoptions a connu une hausse de 3,8 % au Québec.

TABLEAU 4.4

**PRESTATAIRES DU RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE
SELON LE SEXE ET LE RÉGIME, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2008 ET 2012**

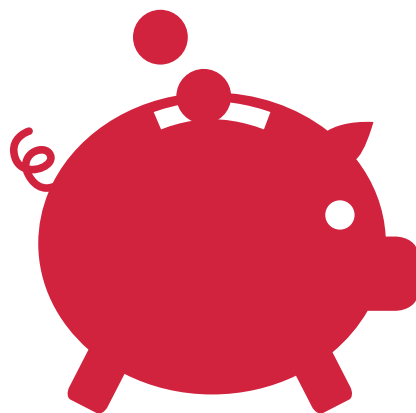
	ÉVÉNEMENTS			PRESTATAIRES					
				FEMMES			HOMMES		
	2008	2012	VARIATION ENTRE 2008 ET 2012	2008	2012	VARIATION ENTRE 2008 ET 2012	2008	2012	VARIATION ENTRE 2008 ET 2012
	NOMBRE		%	NOMBRE		%	NOMBRE		%
ÉVÉNEMENTS									
NAISSANCES	73 808	76 775	4,0	66 907	70 013	4,6	53 913	59 637	10,6
ADOPTIONS	611	479	-21,6	519	367	-29,3	241	269	11,6
TOTAL	74 419	77 254	3,8	67 426	70 380	4,4	54 154	59 906	10,6
RÉGIME DE BASE									
NAISSANCES	93 722	99 298	5,9	53 321	55 123	3,4	40 401	44 175	9,3
ADOPTIONS	507	434	-14,4	370	266	-28,1	137	168	22,6
TOTAL	94 229	99 732	5,8	53 691	55 389	3,2	40 538	44 343	9,4
RÉGIME PARTICULIER									
NAISSANCES	27 098	30 352	12,0	13 586	14 890	9,6	13 512	15 462	14,4
ADOPTIONS	253	202	-20,2	149	101	-32,2	104	101	-2,9
TOTAL	27 351	30 554	11,7	13 735	14 991	9,1	13 616	15 563	14,3

Sources : Conseil de gestion de l'assurance parentale (2008); Conseil de gestion de l'assurance parentale (2012).

39 Le régime de base accorde des prestations un peu moins élevées sur un nombre plus étendu de semaines comparativement au régime particulier qui, inversement, alloue des prestations plus élevées sur un moins grand nombre de semaines.

LE REVENU

En 2010, le revenu des Québécoises demeure nettement inférieur à celui des Québécois, et ce, bien qu'elles soient plus scolarisées qu'eux. Dans l'ensemble du Québec, les hommes sont plus nombreux que les femmes à tirer des revenus d'un emploi, source de revenu la plus substantielle de la population. Les inégalités salariales constatées selon les professions, l'accès plus difficile à des emplois de même qu'une qualité du travail moindre ont, inévitablement, un impact sur l'ensemble du revenu des Québécoises et les touchent tout au long de leur vie. Les écarts de revenus d'emploi entre les sexes sont moins prononcés en début de carrière, puis ils s'accroissent avec l'âge. Les Québécoises sont plus susceptibles de gagner moins de 20 000 \$ par année, ce qui les expose davantage à vivre dans un ménage dont le revenu est inférieur au seuil de faible revenu. Dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Mauricie, le revenu total médian des femmes est inférieur à 20 000 \$.





LES SOURCES DE REVENU

En 2010, le revenu total médian⁴⁰ des Québécoises atteint 23 598 \$ comparativement à 33 148 \$ pour les Québécois, soit une différence de 9 550 \$. Les Québécoises disposent donc d'un revenu total médian qui équivaut à seulement 71,2 % de celui des Québécois. Ainsi, malgré la plus grande scolarisation des femmes, les hommes gagnent toujours bien davantage qu'elles, constat généralisé peu importe la région administrative considérée. Dans deux régions, le revenu total médian des femmes est inférieur à 20 000 \$ en 2010, soit le Saguenay–Lac-Saint-Jean (19 893 \$) et la Mauricie (19 790 \$). Les femmes de

la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean obtiennent en outre le plus faible ratio de revenu total médian par rapport à celui des hommes (56,2 %) parmi toutes les régions du Québec. La région du Nord-du-Québec affiche à l'opposé le meilleur ratio (85,3 %), suivie de celle de Montréal (81,4 %). Pour leur part, les Outaouaises obtiennent le revenu total médian (29 881 \$)⁴¹ le plus élevé des régions du Québec, montant de loin supérieur à celui des femmes de la région de la Capitale-Nationale qui occupent le 2^e rang (26 727 \$). Du côté des hommes, le revenu total médian le plus bas au Québec, qui dépasse largement le seuil de 20 000 \$, se trouve dans la région de Montréal (27 424 \$). À l'autre extrémité de l'intervalle du revenu total

TABLEAU 5.1

REVENU MOYEN ET REVENU MÉDIAN EN 2010 DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE ET LA SOURCE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2011

	TAUX DE POPULATION		REVENU MÉDIAN			REVENU MOYEN		
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	RATIO FEMMES/HOMMES	FEMMES	HOMMES	RATIO FEMMES/HOMMES
	%	%	(\$)	(\$)	%	(\$)	(\$)	%
POPULATION TOTALE	100,0	100,0	---					
SANS REVENU	5,1	3,8	---					
AVEC REVENU	94,9	96,2	23 598	33 148	71,2	30 523	42 343	72,1
REVENU D'EMPLOI	62,8	72,0	25 066	33 448	74,9	31 174	42 282	73,7
TRAITEMENTS ET SALAIRES	58,9	67,0	26 079	34 508	75,6	31 246	42 092	74,2
REVENU DE TRAVAIL AUTONOME	7,0	9,3	6 137	7 203	85,2	16 856	23 995	70,2
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	73,4	63,3	7 038	5 394	130,5	8 016	7 160	112,0
PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI	11,6	15,0	4 818	4 401	109,5	6 972	5 749	121,3
PRESTATIONS POUR ENFANTS	26,3	1,8	4 528	4 000	113,2	5 378	4 823	111,5
PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA OU DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC	24,1	21,4	5 495	7 071	77,7	5 328	6 680	79,8
REVENU DE PENSION DE SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE ET SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI	18,8	15,1	6 479	6 235	103,9	8 130	7 468	108,9
AUTRES REVENUS DU GOUVERNEMENT	40,6	44,9	681	753	90,4	2 107	2 278	92,5
REVENU DE PLACEMENTS	26,5	26,8	552	665	83,0	3 758	6 908	54,4
PENSIONS DE RETRAITE	13,0	14,7	10 484	18 573	56,4	15 434	22 386	68,9
AUTRE REVENU EN ESPÈCES	13,4	13,6	790	802	98,5	3 563	4 663	76,4

Source : Statistique Canada (2013).

40 Le revenu médian est la valeur, en argent, qui partage en deux groupes égaux les personnes qui gagnent moins et celles qui gagnent plus que cette valeur. Dans son analyse du revenu, le Conseil privilégie l'utilisation de la médiane comme indicateur du revenu plutôt que la moyenne qui subit davantage l'influence des revenus élevés, même lorsqu'ils sont peu nombreux. Pour cette raison, la moyenne est généralement supérieure à la médiane. Cette dernière se révèle plus fiable parce que c'est un indicateur non touché par les valeurs extrêmes, particulièrement les valeurs élevées, contrairement à la moyenne.

41 Le TGN pour la région de l'Outaouais s'établissant à 26,4 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.



TABLEAU 5.2

CERTAINS INDICATEURS DE REVENU DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS EN 2010 SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGIONS ADMINISTRATIVES 2011

		FEMMES							HOMMES						
		TOUTES SOURCES DE REVENU				REVENUS D'EMPLOI		REVENUS DE TRANSFERTS GOUVERNEMEN- TAUX		TOUTES SOURCES DE REVENU		REVENUS D'EMPLOI		REVENUS DE TRANSFERTS GOUVERNEMEN- TAUX	
		TAUX GLOBAL DE NON-RÉPONSE	REVENU MÉDIAN TOUTES SOURCES	RATIO DU REVENU FEMMES / HOMMES	TAUX DE POPULATION SANS REVENU	TAUX DE POPULATION	REVENU MÉDIAN DE SALAIRES ET TRAITEMENTS	TAUX DE POPULATION	REVENU MÉDIAN	REVENU MÉDIAN TOUTES SOURCES	TAUX DE POPULATION SANS REVENU	TAUX DE POPULATION	REVENU MÉDIAN DE SALAIRES ET TRAITEMENTS	TAUX DE POPULATION	REVENU MÉDIAN
%	\$	%			\$	%	\$	\$	%		\$	%	\$		
ENSEMBLE DU QUÉBEC	22,4	23 598	71,2	5,1	62,8	26 079	73,4	7 038	33 148	3,8	72,0	34 508	63,3	5 394	
BAS-SAINT-LAURENT*	29,0	21 135	70,7	4,4	60,6	21 701	75,8	7 964	29 910	2,9	69,6	29 057	71,2	8 041	
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	22,0	19 893	56,2	6,1	57,4	21 729	74,7	7 544	35 396	3,0	72,7	33 852	67,2	7 150	
CAPITALE-NATIONALE	23,5	26 727	72,9	3,7	64,8	28 603	72,2	6 838	36 639	2,5	74,5	36 237	61,4	5 349	
MAURICIE	22,2	19 790	64,5	5,0	56,1	22 076	76,6	8 069	30 685	3,4	66,4	30 416	70,1	7 366	
ESTRIE	20,0	22 306	72,7	4,6	61,7	23 396	75,3	7 429	30 675	3,5	70,5	31 265	67,8	6 207	
MONTRÉAL	20,7	22 334	81,4	5,5	60,1	25 345	74,2	6 957	27 424	4,8	68,3	30 827	65,7	3 097	
OUTAOUAIS*	26,4	29 881	80,0	5,2	67,0	35 005	68,9	6 348	37 349	4,3	73,8	39 948	57,0	5 360	
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE*	32,8	22 075	60,9	5,3	62,9	24 182	73,0	7 408	36 275	3,4	72,5	38 232	62,6	7 349	
CÔTE-NORD*	28,1	22 519	56,9	6,0	62,5	25 036	73,8	7 380	39 606	3,2	74,9	41 914	61,6	7 321	
NORD-DU-QUÉBEC	22,9	25 871	85,3	5,4	73,3	22 905	75,0	7 948	30 333	5,5	75,2	32 765	59,4	2 544	
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE*	29,8	20 160	73,1	4,7	56,0	19 824	79,8	9 331	27 596	3,4	64,2	21 148	78,6	11 001	
CHAUDIÈRE-APPALACHES	22,5	23 463	69,0	4,3	64,4	25 424	73,6	7 149	34 026	2,7	75,4	34 616	64,3	5 602	
LAVAL	17,8	25 391	73,6	5,8	64,3	29 034	73,3	6 452	34 479	4,7	72,8	36 780	59,3	4 211	
LANAUDIÈRE	22,8	23 586	66,4	6,1	64,1	25 617	72,4	7 081	35 531	4,0	72,9	37 446	61,1	5 932	
LAURENTIDES	20,1	24 078	68,2	5,5	65,1	25 763	72,8	6 614	35 306	3,9	73,5	36 140	61,7	6 098	
MONTÉRÉGIE	22,7	25 585	69,8	5,1	65,7	28 227	72,4	6 609	36 636	3,8	74,7	37 721	58,9	5 256	
CENTRE-DU-QUÉBEC	23,0	20 683	67,9	4,7	61,3	21 457	75,8	7 809	30 462	2,9	71,9	32 052	68,2	6 018	

* Le TGN pour ces régions s'établissant à plus de 25,0 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

Source : Statistique Canada (2013).



médian selon la région, les Nord-Côtiers (39 606 \$)⁴² fixent la borne supérieure. Comme les Nord-Côtières ne se classent qu'au 9^e rang en cette matière, l'écart de revenu selon le sexe pour cette région (17 087 \$)⁴³ se trouve parmi les plus importants au Québec.

Dans l'ensemble du Québec, la population tire son revenu de diverses sources dont l'emploi, les transferts gouvernementaux et les revenus de placements. Les revenus les plus substantiels proviennent des emplois (à traitement, à salaire ou autonome). À cet égard, non seulement les Québécois sont plus nombreux que les Québécoises à tirer des revenus d'un emploi, mais ils bénéficient également de meilleurs revenus. Seulement 62,8 % des Québécoises de 15 ans et plus touchent un revenu d'emploi contre 72,0 % des Québécois, tandis que le revenu médian d'emploi des Québécoises n'équivaut qu'à 74,9 % de celui des Québécoises. Les revenus d'emploi proviennent surtout des salaires et des traitements (pour 58,9 % des Québécoises en comparaison de 67,0 % des Québécois), puisqu'une faible part de l'effectif avec un revenu de travail déclare des revenus de travail autonome quel que soit le sexe (soit 7,0 % des Québécoises contre 9,3 % des Québécois) et que le revenu médian de travail autonome se révèle très faible. Les régions dont l'effectif féminin gagnant un revenu d'emploi par rapport à la popula-

tion de 15 ans et plus dans les ménages privés est le plus faible au Québec sont celles de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (56,0 %)⁴⁴ et de la Mauricie (56,1 %). Ces dernières régions se classent au même rang pour les hommes, mais proportionnellement plus d'hommes y déclarent un revenu d'emploi: 64,2 %⁴⁵ dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et 66,4 % dans celle de la Mauricie. À l'inverse, l'effectif le plus important de femmes ayant un revenu d'emploi en regard de la population totale se trouve dans la région du Nord-du-Québec (73,3 %), loin devant celles de l'Outaouais (67,0 %)⁴⁶ et de la Montérégie (65,7 %). Chez les hommes, c'est plutôt la région de la Chaudière-Appalaches (75,4 %) qui se classe en tête, devançant de peu celles du Nord-du-Québec (75,2 %) et de la Côte-Nord (74,9 %)⁴⁷.

Contrairement au revenu d'emploi, les paiements de transferts gouvernementaux rapportent plus aux femmes qu'aux hommes, tant dans l'ensemble du Québec que dans chacune de ses régions. Dans l'ensemble du Québec, 73,4 % des femmes et 63,3 % des hommes perçoivent des revenus de cette source. D'une région administrative à l'autre, le taux varie: il passe de 79,8 %⁴⁸ dans celle de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine à 68,9 %⁴⁹ dans la région de l'Outaouais pour les femmes et de 78,6 %⁵⁰ à 57,0 %⁵¹ pour les hommes des

TABLEAU 5.3

PRÉSENCE DE REVENU, REVENU MOYEN ET REVENU MÉDIAN DE LA POPULATION IMMIGRANTE ET NON IMMIGRANTE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2011

	FEMMES				HOMMES			
	PERSONNES NON IMMIGRANTES		PERSONNES IMMIGRANTES		PERSONNES NON IMMIGRANTES		PERSONNES IMMIGRANTES	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
POPULATION	2 815 100	100,0	460 685	100,0	2 696 645	100,0	442 310	100,0
SANS REVENU	137 900	4,9	29 045	6,3	101 205	3,8	18 880	4,3
AVEC REVENU	2 677 195	95,1	431 640	93,7	2 595 440	96,2	423 425	95,7
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
REVENU MÉDIAN	24 408	---	20 260	---	34 464	---	26 478	---
REVENU MOYEN	31 079	---	27 815	---	43 178	---	38 498	---

Source : Statistique Canada (2013).

42 Le TGN pour la région de la Côte-Nord s'établissant à 28,1 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

43 Le TGN pour la région de la Côte-Nord s'établissant à 28,1 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

44 Le TGN pour la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine s'établissant à 29,8 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

45 Le TGN pour la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine s'établissant à 29,8 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

46 Le TGN pour la région de l'Outaouais s'établissant à 26,4 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

47 Le TGN pour la région de la Côte-Nord s'établissant à 28,1 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

48 Le TGN pour la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine s'établissant à 29,8 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

49 Le TGN pour la région de l'Outaouais s'établissant à 26,4 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

50 Le TGN pour la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine s'établissant à 29,8 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

51 Le TGN pour la région de l'Outaouais s'établissant à 26,4 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.



TABLEAU 5.4

REVENU D'EMPLOI MOYEN ET REVENU D'EMPLOI MÉDIAN DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGIONS ADMINISTRATIVES, 2011

	TAUX GLOBAL DE NON- RÉPONSE	REVENU D'EMPLOI MÉDIAN			REVENU D'EMPLOI MOYEN		
		FEMMES	HOMMES	RATIO FEMMES/ HOMMES	FEMMES	HOMMES	RATIO FEMMES/ HOMMES
		%					
GROUPE D'ÂGE	%	\$		%	\$		%
ENSEMBLE DU QUÉBEC	22,4						
15-19 ANS	---	5 206	5 432	95,8	6 092	7 056	86,3
20-24 ANS	---	12 358	14 721	83,9	14 849	18 026	82,4
25-29 ANS	---	24 468	30 552	80,1	26 946	32 872	82,0
30-34 ANS	---	29 264	39 240	74,6	32 121	42 617	75,4
35-44 ANS	---	33 913	44 638	76,0	38 755	52 181	74,3
45-54 ANS	---	34 767	46 531	74,7	40 616	57 085	71,2
55-64 ANS	---	25 816	35 286	73,2	31 906	47 103	67,7
65 ANS ET PLUS	---	6 641	5 472	121,4	15 310	24 111	63,5
15 ANS ET PLUS	---	25 066	33 448	74,9	31 174	42 282	73,7
BAS-SAINT-LAURENT*	29,0	20 837	28 207	73,9	25 908	33 949	76,3
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	22,0	21 075	33 558	62,8	26 867	40 495	66,3
CAPITALE-NATIONALE	23,5	27 684	35 799	77,3	32 245	42 907	75,2
MAURICIE	22,2	20 947	29 981	69,9	26 300	36 771	71,5
ESTRIE	20,0	22 165	29 886	74,2	27 540	36 181	76,1
MONTRÉAL	20,7	24 818	30 040	82,6	32 771	44 709	73,3
OUTAOUAIS*	26,4	33 522	38 263	87,6	37 947	44 461	85,3
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE*	32,8	23 274	37 834	61,5	28 977	45 366	63,9
CÔTE-NORD*	28,1	24 598	41 720	59,0	30 144	48 569	62,1
NORD-DU-QUÉBEC	22,9	22 697	32 705	69,4	30 752	39 540	77,8
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE*	29,8	19 497	21 014	92,8	25 659	28 605	89,7
CHAUDIÈRE-APPALACHES	22,5	24 190	33 583	72,0	28 676	37 434	76,6
LAVAL	17,8	28 068	35 318	79,5	32 866	43 294	75,9
LANAUDIÈRE	22,8	24 511	35 913	68,3	29 097	41 102	70,8
LAURENTIDES	20,1	24 557	34 758	70,7	30 230	42 413	71,3
MONTÉRÉGIE	22,7	27 029	36 575	73,9	32 508	44 913	72,4
CENTRE-DU-QUÉBEC	23,0	20 490	30 864	66,4	25 321	34 982	72,4

* Le TGN pour ces régions s'établissant à plus de 25,0%, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

Source : Statistique Canada (2013).



mêmes régions. Les revenus provenant des transferts gouvernementaux sont toutefois beaucoup plus faibles que les salaires. La somme médiane qu'une Québécoise touche en transferts gouvernementaux est de 7 038 \$ contre 5 394 \$ pour un Québécois. Par ailleurs, les hommes de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine reçoivent le revenu médian de transferts gouvernementaux le plus important (11 001 \$)⁵², montant supérieur à celui que perçoivent les femmes de cette région (9 331 \$)⁵³, alors que le revenu médian masculin le plus faible provenant de cette source s'observe dans la région du Nord-du-Québec (2 544 \$). Les femmes affichent les revenus médians de transferts gouvernementaux les plus faibles dans les régions de l'Outaouais (6 348 \$)⁵⁴ et de Laval (6 452 \$).

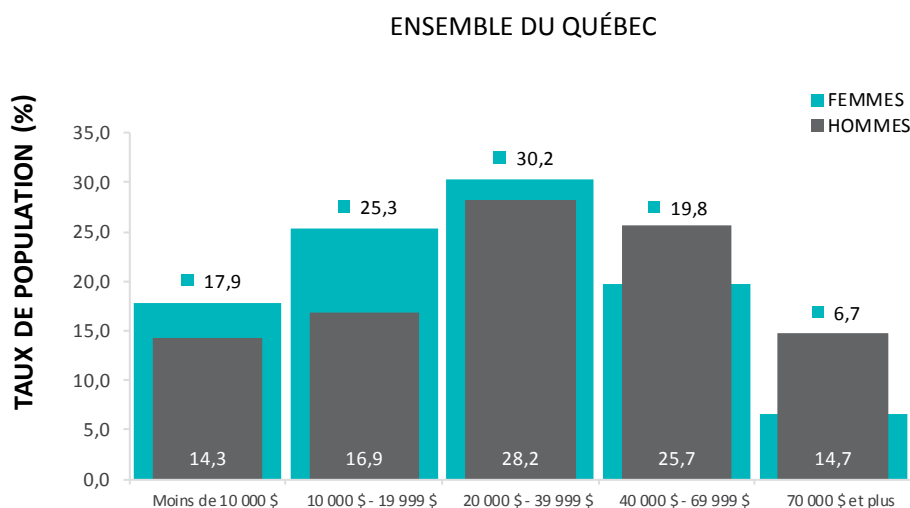
Comme on peut s'y attendre, les prestations pour enfants constituent une source de transferts gouvernementaux pour une grande part de Québécoises (26,3 %), alors que c'est nettement plus rare pour les Québécois (1,8 %). Les Québécoises sont aussi proportionnellement plus nombreuses que les Québécois à recevoir des prestations du Régime de pension du Canada ou du Régime de rentes du Québec et à bénéficier d'une pension de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti, destiné aux personnes ayant de faibles revenus.

Les prestations d'assurance-emploi ne suivent pas le profil de l'ensemble des paiements de transferts. Ainsi, proportionnellement moins de Québécoises (11,6 %) que de Québécois (15,0 %) touchent de l'assurance-emploi. En 2010, elles retirent cependant une prestation annuelle médiane (4 818 \$) légèrement plus élevée que les Québécois (4 401 \$). Contrairement à ce que l'on pourrait s'attendre, les prestations d'assurance-emploi ne sont pas entièrement liées aux salaires, puisque ceux-ci sont supérieurs pour les hommes. En effet, les prestations étant proportionnelles au salaire, les prestations reçues par les femmes devraient être plus faibles que celles des hommes. Cela semble donc indiquer que les faibles salariées sont exclues du Programme d'assurance-emploi.

Par ailleurs, 5,1 % de la population féminine du Québec âgée de 15 ans et plus ne déclare aucun revenu comparativement à 3,8 % de la population masculine. Cette absence de revenu, plus répandue chez les Québécoises que chez les Québécois, aggrave les écarts de revenu au détriment des femmes par son effet négatif sur plusieurs autres sources de revenu, puisque le calcul des montants repose en grande partie sur les gains obtenus au cours de la vie active et sur la capacité à épargner. Par

GRAPHIQUE 5.1

REVENU TOTAL MOYEN DURANT L'ANNÉE DE LA POPULATION VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE ET LA TRANCHE DE REVENU, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2011



Source: Statistique Canada (2013).

52 Le TGN pour la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine s'établissant à 29,8 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

53 Le TGN pour la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine s'établissant à 29,8 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

54 Le TGN pour la région de l'Outaouais s'établissant à 26,4 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.



exemple, le montant des pensions de retraite est aussi beaucoup plus faible chez les Québécoises, où il ne représente que 56,4 % des revenus médians de pensions de retraite des Québécois.

En 2010, dans l'ensemble du Québec, le revenu total médian des immigrantes se chiffre à 20 260 \$, ce qui correspond à 76,5 % du revenu médian des immigrants (26 478 \$). Le ratio de revenu des immigrantes par rapport à celui des immigrants (76,5 %) est plus élevé que chez les personnes non immigrantes (70,8 %). Les immigrants, qui subissent une disparité de revenu importante en comparaison des non-immigrants, gagnent cependant 2 070 \$ de plus que les non-immigrants.

Par ailleurs, les immigrantes sont plus nombreuses à être sans revenu (6,3 %) que les non-immigrantes (4,9 %). La proportion d'immigrants sans revenu (4,3 %) est aussi plus faible que celle des immigrantes, mais un peu plus forte que celle des non-immigrants (3,8 %).

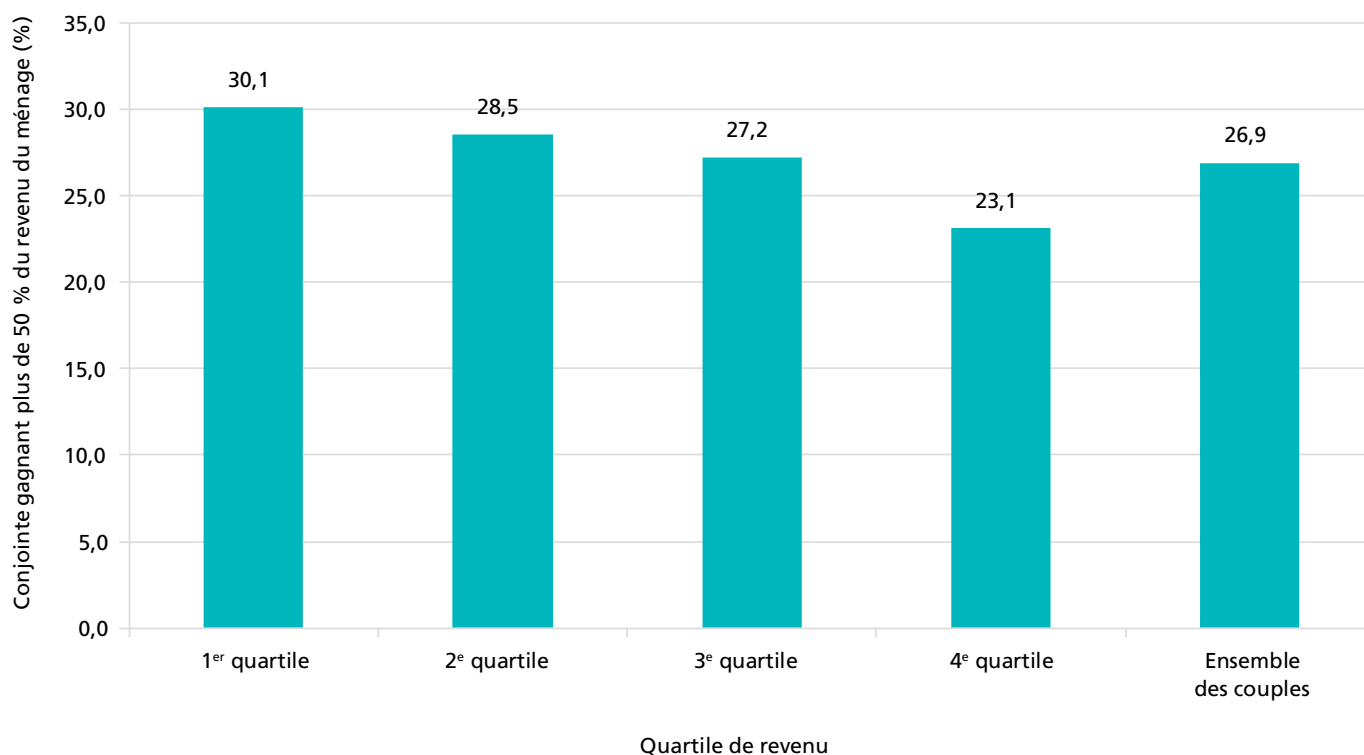
LE REVENU D'EMPLOI

En 2010, le revenu d'emploi médian des travailleuses québécoises atteint 25 066 \$ chez les 15 ans et plus, tandis que celui des travailleurs québécois se chiffre à 33 448 \$, soit 8 382 \$ de moins par année pour les femmes. Ainsi, au Québec, le revenu d'emploi des femmes correspond à 74,9 % de celui des hommes. Cette iniquité de revenu varie selon les régions : dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, les femmes touchent un revenu d'emploi médian qui équivaut à 92,8 %⁵⁵ de celui des hommes, alors que celles de la région de la Côte-Nord n'en gagnent que 59,0 %⁵⁶.

Les Québécoises âgées de 20 à 24 ans gagnent un revenu d'emploi médian de 2 363 \$ de moins que leurs homologues masculins, de sorte que les étudiantes auront davantage de difficultés que les étudiants à rembourser leurs prêts à la fin

GRAPHIQUE 5.2

DISTRIBUTION DU REVENU SELON LE SEXE ET LE QUARTILE DE REVENU DE LA POPULATION EN SITUATION DE COUPLE HÉTÉROSEXUEL VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2011



Source : Statistique Canada (2013).

⁵⁵ Le TGN pour la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine s'établissant à 29,8 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

⁵⁶ Le TGN pour la région de la Côte-Nord s'établissant à 28,1 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.



de leurs études. Exception faite des 65 ans et plus, le revenu d'emploi médian des Québécoises est inférieur à celui des Québécois, tendance qui atteint son maximum chez les 45 à 54 ans : les femmes de ce groupe d'âge gagnent 11 764 \$ de moins que les hommes en 2010. Si les femmes de 65 ans et plus obtiennent un revenu médian d'emploi supérieur à celui des hommes, il faut noter que ce revenu est fort modeste : 6 641 \$ comparativement à 5 472 \$.

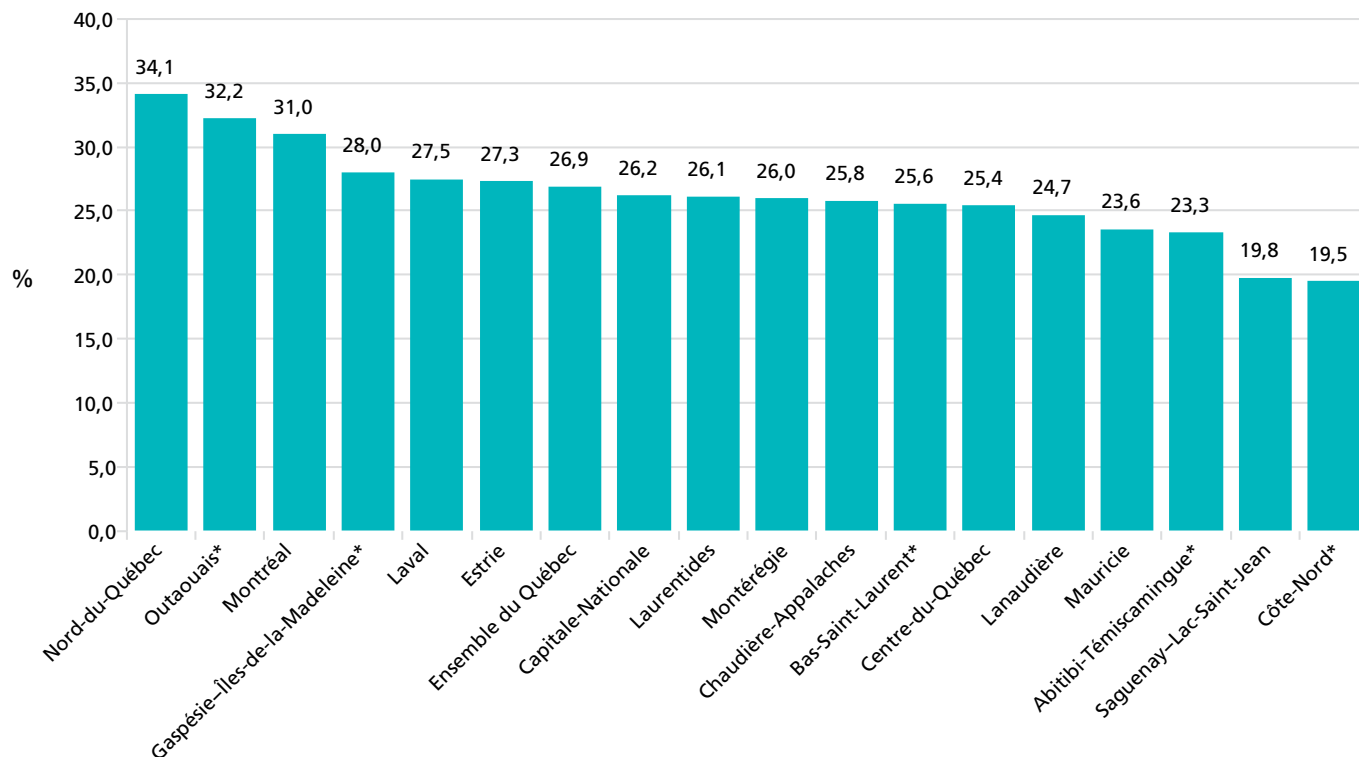
LA DISTRIBUTION DU REVENU ET LA PAUVRETÉ

LA DISTRIBUTION DU REVENU

Dans l'ensemble du Québec, 43,2 % des femmes ont un revenu total moyen de moins de 20 000 \$ comparativement à 31,2 % des hommes. Par ailleurs, on compte moins de Québécoises que de Québécois dont le revenu se situe dans les tranches les

GRAPHIQUE 5.3

TAUX DE FEMMES DANS LES COUPLES HÉTÉROSEXUELS AYANT GAGNÉ PLUS DE LA MOITIÉ DU REVENU DU MÉNAGE DURANT L'ANNÉE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGIONS ADMINISTRATIVES, 2011



* Le TGN pour ces régions s'établissant à plus de 25,0 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

Source : Statistique Canada (2013).



plus élevées : seulement 6,7 % d'entre elles ont un revenu de 70 000 \$ et plus en regard de 14,7 % des hommes, soit un peu plus du double.

La comparaison des revenus dans les couples hétérosexuels permet d'établir la proportion de femmes qui gagnent plus que leur conjoint et leur distribution dans les classes de revenu. Au Québec, seulement 26,9 % des femmes dans les couples hétérosexuels gagnent plus de la moitié du revenu du ménage. Cette proportion diminue à mesure que le revenu du ménage augmente : elle passe de 30,1 % chez les ménages dont les revenus sont les plus faibles à 23,1 % dans le quartile de revenus les plus élevés. La distribution du revenu varie selon les régions. Ainsi, la région du Nord-du-Québec compte la plus grande proportion de femmes apportant plus de la moitié du revenu de leur ménage (34,1 %) et celles de la Côte-Nord (19,5 %) ⁵⁷ et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (19,8 %), les plus faibles.

LES PERSONNES VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU

En 2011, 12,8 % des Québécoises en regard de 11,5 % des Québécois de 15 ans et plus dans les ménages privés vivent sous le seuil de faible revenu ⁵⁸. Les jeunes de 15 à 24 ans sont les plus susceptibles de vivre sous le seuil de faible revenu, tant chez les femmes (16,4 %) que chez les hommes (15,0 %). Par ailleurs, l'écart le plus important entre la proportion de femmes (11,5 %) et d'hommes (5,4 %) qui vivent sous ce seuil apparaît chez les 65 ans et plus. À remarquer que la population vivant dans les ménages privés exclut une portion importante de personnes de 65 ans et plus, exclusion plus marquée parmi les 80 ans et plus. Cela pourrait avoir pour effet de sous-estimer la proportion de femmes – et dans une moindre mesure la proportion d'hommes – de ce groupe d'âge qui se trouvent dans une situation de pauvreté. Le taux de faible revenu atteint des proportions alarmantes dans la population immigrante : 21,3 % des immigrantes en comparaison de 20,1 % des immigrants sont dans cette situation.

TABLEAU 5.5

TAUX DE POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU* SELON LE SEXE, LE GROUPE D'ÂGE ET LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2011

	FEMMES	HOMMES
	%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC		
15-24 ANS	16,4	15,0
25-34 ANS	13,9	13,7
35-54 ANS	11,3	11,6
55-64 ANS	13,5	12,1
65 ANS ET PLUS	11,5	5,4
15 ANS ET PLUS	12,8	11,5
PERSONNES IMMIGRANTES	21,3	20,1
PERSONNES NON IMMIGRANTES	11,1	9,7

* N'inclut pas la population sur réserves.

Source : Statistique Canada (2013).

57 Le TGN pour la région de la Côte-Nord s'établissant à 28,1 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

58 Les seuils de faible revenu après impôt sont fixés en ajoutant 20 points de pourcentage au revenu après impôt consacré par la famille moyenne à la nourriture, au logement et à l'habillement, et en tenant compte de la taille de la famille et du secteur de résidence. On a fixé arbitrairement que cette proportion du revenu consacrée aux biens de première nécessité plaçait le ménage dans une situation difficile. Sans être une définition exacte de la pauvreté, cette mesure en donne une bonne indication. Statistique Canada l'utilise depuis de nombreuses années. Il est important de noter que cet indicateur se fonde sur le revenu du ménage, combinant donc le revenu des femmes et des hommes. Ainsi, les femmes qui ne gagnent pas de revenu ou qui ont un revenu plus faible pourraient changer de catégorie en cas de séparation. Le risque serait plus élevé pour les femmes qui sont en union de fait.



Le taux de personnes vivant sous le seuil de faible revenu varie fortement selon la situation familiale. Ainsi, parmi les personnes seules, 28,4 % des Québécoises comparativement à 26,5 % des Québécois touchent un revenu inférieur au seuil de faible revenu, taux qui grimpe à 41,0 % chez les immigrantes et à 40,5 % chez les immigrants.

LA PROPORTION DU REVENU DU MÉNAGE CONSACRÉE AU COÛT DU LOGEMENT

Le coût du logement⁵⁹ représente la dépense la plus importante des ménages à faible revenu. Comme c'est une dépense incompressible, une hausse plus rapide des prix de l'électricité, du chauffage et du loyer ou de l'hypothèque que de celle du revenu réduit la marge de manœuvre pour assurer les autres besoins essentiels. Les propriétaires peuvent récupérer au moins une partie de leurs dépenses pour le logement au moment de la vente de leur propriété, alors que ce n'est pas le

cas pour les locataires. En outre, la part du revenu consacrée au coût du logement est généralement plus élevée chez les locataires que chez les propriétaires, tendance plus marquée chez les femmes que chez les hommes. En effet, 47,3 % des Québécoises sont locataires, ce qui n'est le cas que de 32,5 % des Québécois. Lorsqu'elles sont propriétaires, 25,4 % des Québécoises consacrent au moins le quart de leur revenu au logement contre 18,4 % des Québécois propriétaires. Parmi les locataires, c'est le cas de 52,7 % des Québécoises en regard de 42,4 % des Québécois. On considère que les personnes affectant la moitié ou plus de leur revenu au logement se trouvent dans une situation financière précaire. Les ménages dont les femmes sont le principal soutien sont plus touchés par cette précarité, soit 12,5 % de ces ménages contre 8,9 % de ceux dont les hommes représentent le principal soutien. Ce fardeau s'alourdit pour les personnes seules. Si, dans l'ensemble du Québec, la proportion de personnes seules qui consacrent au

TABLEAU 5.6

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU SELON LE SEXE, LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES ET LA SITUATION FAMILIALE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2011

	MÉNAGES PRIVÉS		PERSONNES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS		PERSONNES EN SITUATION DE COUPLE OU MONOPARENTALE		PERSONNES VIVANT SEULES		PERSONNES VIVANT AVEC DES PERSONNES NON APPARENTÉES	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
FEMMES										
TOTAL DES FEMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	270 695	19,3	424 160	12,8	163 070	7,7	165 535	28,4	50 665	40,0
NON-IMMIGRANTES	214 570	17,5	312 340	11,1	101 000	5,7	138 585	26,6	40 145	37,7
IMMIGRANTES	49 595	30,1	98 225	21,3	56 700	17,3	23 985	41,0	6 515	44,6
HOMMES										
TOTAL DES HOMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	246 890	12,4	366 195	11,5	118 905	6,2	134 835	26,5	58 980	38,5
NON-IMMIGRANTS	174 760	10,4	261 240	9,7	70 360	4,4	107 410	24,2	42 795	34,5
IMMIGRANTS	62 725	20,9	89 040	20,1	44 110	14,5	23 295	40,5	9 950	48,2

Source : Statistique Canada (2013).

59 Sous la définition du rapport des frais du logement au revenu, on précise que le coût du logement comprend le prix du loyer (pour les locataires) ou le paiement de l'hypothèque (pour les propriétaires) ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, de services municipaux, etc. La proportion du revenu mensuel total moyen d'un ménage consacré aux dépenses liées au logement est obtenue en divisant le montant total des dépenses liées au logement par le revenu mensuel total du ménage et en multipliant ce résultat par 100 (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).



moins la moitié de leur revenu au logement diffère peu selon les sexes (20,0 % des femmes comparativement à 19,7 % des hommes), elle se révèle fort inégale dans certaines régions. Chez les personnes locataires vivant seules, elle touche bien davantage les femmes que les hommes dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean (21,1 % contre 15,6 %), de l’Abitibi-Témiscamingue (17,6 % contre 13,1 %) ⁶⁰ et de Lanaudière (27,9 % contre 23,1 %). Cependant, contrairement à ce

qui se passe dans les autres régions du Québec, dans celle du Nord-du-Québec, la proportion de femmes seules consacrant la moitié de leur revenu au logement (6,4 %) est nettement moindre que dans le cas des hommes (17,8 %). Ce phénomène pourrait s’expliquer par le fait que, dans une bonne partie de la région, le mode de logement est géré par la communauté. Aussi, la mobilité interrégionale y est importante, de sorte que les femmes dont le revenu n’est pas suffisant quittent la région.

TABLEAU 5.7

**PORTION DU REVENU CONSACRÉE AU LOGEMENT DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS
VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE DU PRINCIPAL SOUTIEN DU MÉNAGE ET LA SITUATION FAMILIALE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2011**

POPULATION DE 15 ANS ET PLUS			PERSONNES DANS LES MÉNAGES CONSACRANT 25 % ET PLUS DE LEUR REVENU AU LOGEMENT		PERSONNES DANS LES MÉNAGES CONSACRANT 50 % ET PLUS DE LEUR REVENU AU LOGEMENT		SANS OBJET*	
NOMBRE	TAUX DU MODE D'OCCUPATION %		NOMBRE	TAUX DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS %	NOMBRE	TAUX DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS %	NOMBRE	TAUX DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS %
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
FEMMES								
PROPRIÉTAIRE	735 005	52,5	186 600	25,4	53 945	7,3	5 850	0,8
LOCATAIRE	662 695	47,3	349 465	52,7	120 815	18,2	2 640	0,4
LOGEMENT DE BANDE	3 555	0,3	---		---		---	
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	1 401 255	100,0	536 075	38,3	174 765	12,5	12 045	0,9
HOMMES								
PROPRIÉTAIRE	1 342 635	67,3	246 550	18,4	70 820	5,3	16 640	1,2
LOCATAIRE	648 505	32,5	275 115	42,4	107 055	16,5	4 465	0,7
LOGEMENT DE BANDE	2 825	0,1	---		---		---	
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	1 993 965	100,0	521 670	26,2	177 880	8,9	23 930	1,2

* Sont ici inclus les ménages agricoles, les ménages vivant dans une réserve et les ménages dont le revenu est égal ou inférieur à zéro.

Source : Statistique Canada (2013).

60 Le TGN pour la région de l’Abitibi-Témiscamingue s’établissant à 32,8 %, il convient de faire preuve de prudence dans l’interprétation des données de l’ENM.



TABLEAU 5.8

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET PERSONNES SEULES CONSACRANT PLUS DE LA MOITIÉ DE LEUR REVENU AU LOGEMENT SELON LE SEXE DU PRINCIPAL SOUTIEN DU MÉNAGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGIONS ADMINISTRATIVES, 2011

	MÉNAGES PRIVÉS				PERSONNES VIVANT SEULES			
	TOUS LES MODES D'OCCUPATION		LOCATAIRE		TOUS LES MODES D'OCCUPATION		LOCATAIRE	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
ENSEMBLE DU QUÉBEC	12,5	8,9	18,2	16,5	20,0	19,7	24,3	24,3
BAS-SAINT-LAURENT*	7,7	5,1	12,8	10,0	13,6	12,4	17,4	14,5
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	10,4	5,8	15,7	10,3	18,6	13,6	21,1	15,6
CAPITALE-NATIONALE	11,6	7,1	17,6	13,2	18,8	16,6	23,6	19,7
MAURICIE	10,7	7,2	15,6	14,2	17,5	16,1	21,3	20,2
ESTRIE	11,3	8,1	16,5	16,3	19,3	19,6	22,6	24,9
MONTRÉAL	18,2	15,6	21,3	20,9	24,3	27,6	27,2	30,2
OUTAOUAIS*	11,4	7,8	19,5	16,0	20,3	18,6	28,1	24,5
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE*	8,3	4,8	12,5	8,9	15,5	10,7	17,6	13,1
CÔTE-NORD*	6,5	4,9	12,3	11,6	13,6	12,2	19,2	20,0
NORD-DU-QUÉBEC	2,0	6,2	2,4	7,1	6,4	17,8	8,0	18,3
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE*	5,4	4,5	7,7	9,5	10,5	11,6	11,5	16,1
CHAUDIÈRE-APPALACHES	7,1	5,1	11,0	9,9	12,5	12,8	14,9	15,8
LAVAL	12,1	8,1	18,2	15,3	20,5	20,2	25,6	23,9
LANAUDIÈRE	10,6	6,8	18,8	14,1	20,5	16,7	27,9	23,1
LAURENTIDES	11,9	8,1	18,8	16,0	21,3	19,8	27,3	26,0
MONTÉRÉGIE	10,5	6,9	16,9	13,3	18,1	16,6	22,8	20,2
CENTRE-DU-QUÉBEC	9,2	6,7	14,3	12,9	16,8	15,0	20,1	18,1

* Le TGN pour ces régions s'établissant à plus de 25,0 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

Source : Statistique Canada (2013).

LA SANTÉ

Les Québécoises ont une plus longue espérance de vie que les Québécois, mais l'écart entre les sexes diminue au chapitre de l'espérance de vie en bonne santé. Les tumeurs malignes constituent maintenant la cause la plus importante de mortalité, tant chez les femmes que chez les hommes. L'indice synthétique de fécondité a augmenté depuis 1998 ainsi que l'âge moyen des mères à la naissance de leur enfant. Les grossesses exposent les adolescentes à une situation difficile. Elles dépassent significativement la moyenne québécoise dans les régions sociosanitaires du Nunavik, des Terres-Cries-de-la-Baie-James, de la Côte-Nord, de Montréal, de l'Outaouais et de Lanaudière. Les Québécoises ont davantage recours aux services médicaux que les Québécois, leurs consultations étant en bonne partie dictées par la reproduction.





L'ÉTAT GÉNÉRAL

L'espérance de vie à la naissance demeure, en 2008, plus longue pour les Québécoises, qui peuvent s'attendre à vivre jusqu'à 82,9 ans, que pour les Québécois, pour qui l'espérance de vie atteint 78,3 ans. Cependant, depuis 1988, l'espérance de vie à la naissance a davantage augmenté chez les hommes (6,1 ans) que chez les femmes (3,2 ans). L'écart par rapport aux hommes s'estompe fortement lorsqu'on considère l'espérance de vie en bonne santé : les Québécoises peuvent s'attendre à vivre en bonne santé jusqu'à 68,3 ans contre 66,5 ans chez les Québécois. De même, à 65 ans, on ne trouve presque plus de différence d'espérance de vie entre les sexes. Cette dégradation de la santé des femmes âgées ne semble pas influencer sur la perception des femmes, puisque les Québécoises se perçoivent moins souvent en mauvaise santé (9,3 %) que les Québécois (10,4 %).

L'espérance de vie à la naissance en 2008 se situe aux deux extrêmes des régions du Québec chez les femmes dans les régions sociosanitaires du Nord-du-Québec (88,5 ans), des Terres-Cries-de-la-Baie-James (80,1 ans) et du Nunavik (68,5 ans). Leur valeur a fortement fluctué de 1988 à 2008. Dans les autres régions, l'espérance de vie à la naissance varie, chez les femmes, de 81,7 ans dans la région de l'Outaouais à 83,6 ans dans celles de la Chaudière-Appalaches et de Laval. Pour leur part, les hommes de la région de Laval sont susceptibles de vivre les plus vieux au Québec (79,6 ans), tandis que ceux de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (75,7 ans) affichent la plus petite espérance de vie, outre ceux des régions sociosanitaires des Terres-Cries-de-la-Baie-James (74,9 ans) et du Nunavik (64,5 ans).

LA MORTALITÉ

En 2008, le taux de mortalité des Québécoises, toutes causes confondues, atteint 629,5 pour 100 000. Depuis 1988, le taux de mortalité a diminué chez les Québécoises (142,5 points pour 100 000), mais de manière beaucoup moins prononcée que chez les Québécois (477,3 points pour 100 000).

Les tumeurs malignes sont devenues la cause la plus importante de mortalité au Québec : elles entraînent 206,6 décès pour 100 000 chez les femmes et 296,2 pour 100 000 chez les hommes. Cependant, chez les Québécoises, cette cause de décès se révèle plutôt stable depuis 1988 (207,3 pour 100 000), alors que l'on constate une diminution de l'ordre de 20 % chez les Québécois (372,0 pour 100 000). La principale cause de décès a donc changé au Québec, puisque, au cours des années 1990, le taux de mortalité relatif à l'appareil circulatoire était le plus élevé, tant chez les femmes que chez les hommes. Au cours de la période 1988-2008, ce taux a perdu plus de la moitié de sa valeur chez les deux sexes. Quant au taux de mortalité par suicide, il atteignait, en 2008, 7,2 pour 100 000 Québécoises en regard de 24,0 pour 100 000 Québécois, de sorte qu'en 20 ans une baisse de 0,5 point a été enregistrée chez les femmes en comparaison de 3,4 points chez les hommes.

LES MALADIES

Au chapitre des principales maladies dans l'ensemble du Québec, l'incidence du cancer du sein chez les femmes (133,2 pour 100 000) était plus élevée que celle du cancer de la prostate chez les hommes (123,5 pour 100 000) en 2006. Chez les Québécoises, les cas de cancer du sein devançant largement ceux des autres principaux cancers (29,0 % des cas), tandis que, chez les Québécois, le cancer de la prostate n'est que légèrement plus fréquent que celui du poumon (20,9 % contre 20,5 % des cas).



TABEAU 6.1

INDICATEURS DE SANTÉ SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 1988, 2006, 2008 ET 2010

		FEMMES	HOMMES
ÉTAT GÉNÉRAL			
		MOYENNE SUR 5 ANS	
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE	2008	82,9	78,3
	1988	79,7	72,2
ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À LA NAISSANCE	2006	68,3	66,5
ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À 65 ANS	2006	11,0	10,7
		Taux %	
PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ	2010	9,3	10,4
MORTALITÉ			
		TAUX ANNUEL AJUSTÉ SUR 5 ANS POUR 100 000	
ENSEMBLE DES CAUSES	2008	629,5	862,5
	1988	772,0	1339,8
MALADIES DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE	2008	166,5	232,5
	1988	349,5	565,4
TUMEURS MALIGNES	2008	206,6	296,2
	1988	207,3	372,0
SUICIDES	2008	7,2	24,0
	1988	7,7	27,4
MALADIES			
		TAUX %	
PROBLÈME D'HYPERTENSION	2008	19,1	17,0
		TAUX ANNUEL AJUSTÉ SUR 5 ANS POUR 100 000	
INCIDENCE DU CANCER – ENSEMBLE DES TUMEURS MALIGNES	2006	459,2	590,5
INCIDENCE DU CANCER DU SEIN CHEZ LA FEMME OU DE LA PROSTATE CHEZ L'HOMME	2006	133,2	123,5
INCIDENCE DU CANCER DU POUMON	2006	68,2	121,2
INCIDENCE DU CANCER DU CÔLON OU DU RECTUM	2006	56,9	85,1
SANTÉ MENTALE			
		TAUX %	
PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ MENTALE	2010	4,0	4,0
STRESS QUOTIDIEN ÉLEVÉ	2008	27,0	26,4
DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE	2008	23,2	16,6
INSATISFACTION DE LA VIE EN GÉNÉRAL	2008	2,4	2,6
IDÉES SUICIDAIRES	2008	2,8	2,7
FAIBLE SOUTIEN	2008	10,9	13,4
HABITUDES DE VIE ET ENVIRONNEMENT			
		TAUX %	
CONSOMMATION MOINS DE 5 FOIS PAR JOUR DE FRUITS ET DE LÉGUMES	2010	39,7	56,7
12 ÉPISODES DE CONSOMMATION ÉLEVÉE D'ALCOOL PAR ANNÉE	2010	10,8	25,7
FUMEURS	2010	20,6	25,3
SURPLUS DE POIDS	2010	42,4	58,5
PRISE DE TENSION	2008	85,2	82,6
FAIBLE APPARTENANCE À LA COMMUNAUTÉ	2010	10,3	11,4
INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE	2008	6,4	5,6
		NOMBRE	
RETRAIT PRÉVENTIF DU TRAVAIL POUR GROSSESSE OU ALLAITEMENT	2010	38 110	---
		TAUX POUR 1 000 ‰	
RETRAIT PRÉVENTIF DU TRAVAIL POUR GROSSESSE OU ALLAITEMENT SUR LA POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE	2010	19,6	---

Source : Éco-Santé Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).



LA SANTÉ MENTALE

Divers indicateurs donnent un aperçu de la santé mentale de la population. Des problèmes de santé mentale peuvent se répercuter sur la vie tant personnelle que professionnelle et ont des conséquences qui peuvent non seulement affecter les individus, mais également le fonctionnement des entreprises, en entraînant notamment des absences et des frais de fonctionnement. Ainsi, selon les résultats de 2010, 4,0 % des Québécoises et des Québécois ont une mauvaise perception de leur santé mentale. En 2008, la détresse psychologique touchait 23,2 % des Québécoises, mais seulement 16,6 % des Québécois; 2,8 % des femmes comparativement à 2,7 % des hommes songeaient au suicide, tandis que 27,0 % des femmes en regard de 26,4 % des hommes disaient éprouver un stress quotidien élevé. Enfin, 10,9 % des Québécoises en comparaison de 13,4 % des Québécois croyaient disposer d'un faible soutien.

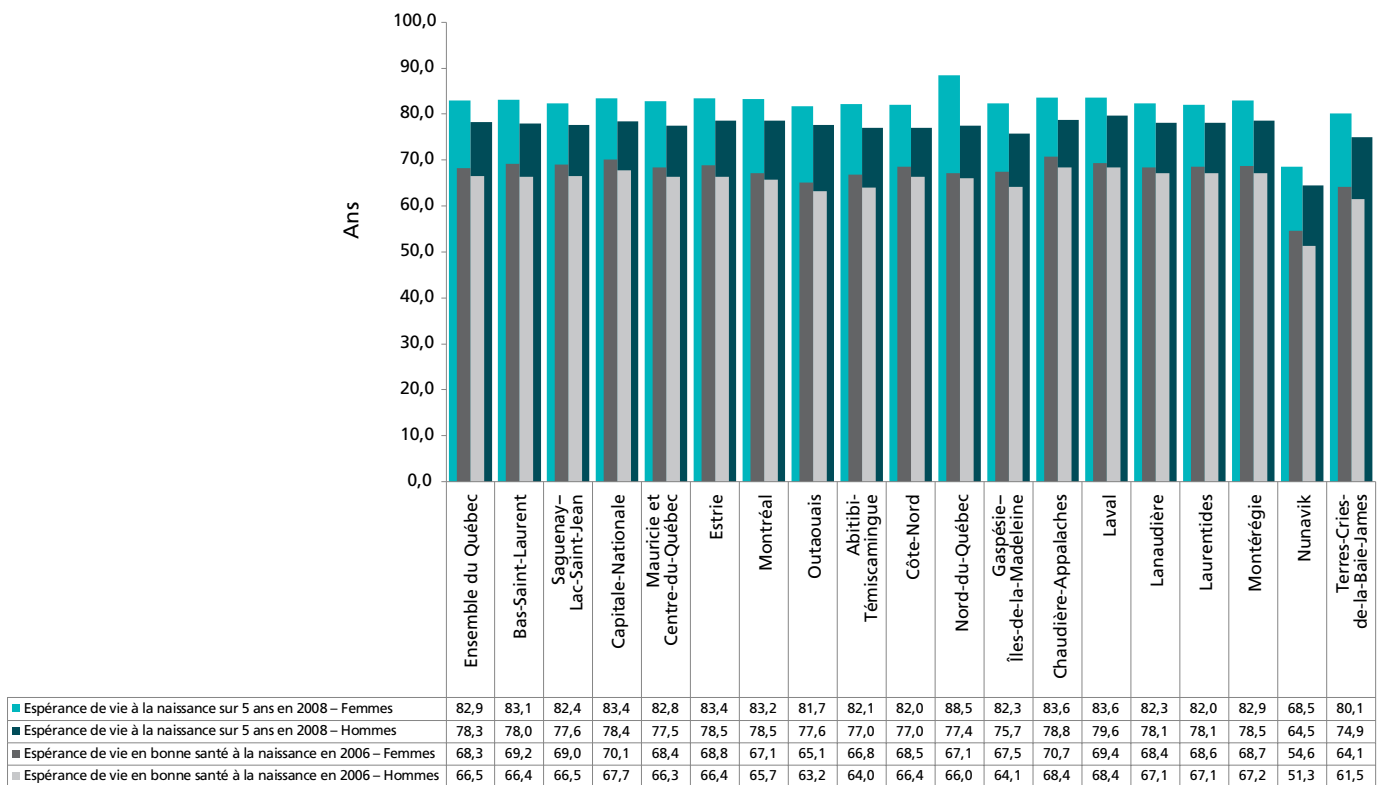
L'ENVIRONNEMENT ET LES HABITUDES DE VIE

Les saines habitudes de vie font référence aux comportements favorisant la santé et à la réduction des comportements qui lui sont nuisibles. Les Québécoises semblent davantage portées que les Québécois à adopter des comportements sains pour préserver leur santé. En effet, en matière d'alimentation, elles se montrent proportionnellement plus enclines à consommer des fruits et des légumes, fument moins que les hommes, rapportent nettement plus rarement des épisodes de consommation élevée d'alcool et sont moins nombreuses à souffrir d'un surplus de poids.

La situation socioéconomique est l'un des facteurs déterminants de l'état de santé d'une population. À ce chapitre, l'insécurité alimentaire touche davantage les Québécoises que

GRAPHIQUE 6.1

ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE ET ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE EN BONNE SANTÉ SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGIONS SOCIO-SANITAIRES, 2006 ET 2008



Source : Éco-Santé Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).



les Québécois. Le sentiment d'appartenance a également une incidence sur la santé : dans certaines régions et certains territoires, comme celle de l'Outaouais ou celui de la CRÉ de la Baie-James, ce sentiment fait d'ailleurs partie des enjeux régionaux. À cet égard, les Québécoises sont proportionnellement moins nombreuses que les Québécois à ressentir un faible sentiment d'appartenance.

LA SANTÉ AU TRAVAIL

L'environnement de travail est l'un des principaux milieux de vie de la population. Le retrait pour la grossesse ou l'allaitement concerne 19,6% de l'ensemble des Québécoises faisant partie de la population active expérimentée. Selon la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), une plus faible proportion de Québécoises (15,1%) que de Québécois (28,8%) a souffert de lésions professionnelles en 2011. Le facteur des troubles musculosquelettiques (TMS) constitue le risque le plus fréquent chez les femmes, en 2008. Ces blessures, causées par l'application d'une force excessive, répétitive ou continue, parfois combinée à une posture contraignante, à l'exposition aux vibrations ou au froid, touchent les tissus mous situés autour des articulations. Chez les hommes, le plus fréquent des facteurs de risque est celui des contraintes physiques. Il provient des gestes répétitifs, des efforts fournis en se servant des outils, des machines ou de l'équipement, de la manipulation de charges lourdes, des vibrations et du travail debout.

LA REPRODUCTION ET LA SANTÉ MATERNELLE

LA FÉCONDITÉ

En 2010, les indices synthétiques de fécondité et de grossesse indiquent que les Québécoises donneront naissance en moyenne à 1,71 enfant au cours de leur vie, alors qu'elles connaîtront 2,36 grossesses. L'indice de fécondité a augmenté depuis 1998 (1,58 enfant). Cependant, les Québécoises retardent le moment de leur maternité. En effet, l'âge moyen des mères à la naissance de leur enfant a augmenté depuis 1998 : il est passé de 28,3 ans à 29,3 ans en 2010. Le taux d'interruptions volontaires de grossesses (IVG), quant à lui, a diminué, soit de 36,1 pour 100 naissances vivantes en 1998 à 33,6 en 2009.

Dans les régions sociosanitaires des Terres-Cries-de-la-Baie-James et du Nunavik, l'indice synthétique de fécondité atteint, en 2010, près du double de la moyenne québécoise. L'indice synthétique de fécondité des femmes de la région sociosanitaire des Terres-Cries-de-la-Baie-James est celui qui a le plus augmenté au Québec de 1998 à 2010 (0,40 point de pourcentage), tandis que celui des femmes du Nunavik est le seul à avoir diminué (0,31 point) parmi toutes les régions du Québec, de sorte que cet indice (3,21 enfants) se classe maintenant derrière celui des femmes de la région sociosanitaire des

TABLEAU 6.2

LÉSIONS PROFESSIONNELLES ET RISQUES ASSOCIÉS AU TRAVAIL ET PROPORTION DE PERSONNES AU TRAVAIL AYANT EU DES TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES (TMS) LIÉS À L'EMPLOI PRINCIPAL ACTUEL SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2008 ET 2011

	FEMMES	HOMMES
LÉSIONS EN 2011 (NOMBRE)	29 369	61 661
PERSONNES AYANT TRAVAILLÉ EN 2010-2011	1 947 635	2 137 485
TAUX PAR PERSONNE ACTIVE EXPÉRIMENTÉE (‰)	15,1	28,8
FACTEURS DE RISQUES 2008 (‰)		
CONTRAINTES PHYSIQUES	14,0	30,5
TENSIONS	16,3	12,4
TMS	23,7	16,2

Source : Institut de la statistique du Québec (2012).



TABLEAU 6.3

**INDICATEURS DE FÉCONDITÉ,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGIONS SOCIOSANITAIRES, 1998, 2009 ET 2010**

	FEMMES						
	GROSSESSES						
	FÉCONDITÉ - 15 À 49 ANS		IVG - 14 À 49 ANS		FÉCONDITÉ - 15 À 49 ANS		GROSSESSES - 14 À 49 ANS
	INDICE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ (NOMBRE MOYEN SUR 5 ANS)		IVG POUR 100 NAISSANCES VIVANTES (MOYENNE SUR 5 ANS)		ÂGE MOYEN À LA NAISSANCE (MOYENNE SUR 5 ANS)		INDICE SYNTHÉTIQUE DE GROSSESSE (NOMBRE MOYEN SUR 5 ANS)
	2010	1998	2009	1998	2010	1998	2009
ENSEMBLE DU QUÉBEC	1,71	1,58	33,6	36,1	29,3	28,3	2,36
BAS-SAINT-LAURENT	1,71	1,48	15,8	21,1	28,3	27,8	2,01
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	1,77	1,62	25,2	28,0	27,8	27,4	2,21
CAPITALE-NATIONALE	1,57	1,36	29,4	33,2	29,4	28,6	2,02
MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC	1,75	1,62	24,2	25,3	27,9	27,3	2,18
ESTRIE	1,73	1,65	27,8	28,6	28,2	27,2	2,22
MONTRÉAL	1,56	1,54	46,8	55,2	30,5	29,0	2,42
OUTAOUAIS	1,80	1,58	34,0	31,8	28,9	28,0	2,45
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	1,97	1,78	17,5	19,8	27,3	26,6	2,34
CÔTE-NORD	1,95	1,60	27,0	27,9	27,5	26,9	2,49
NORD-DU-QUÉBEC	1,80	1,75	18,7	17,9	27,1	26,5	2,15
GASPÉSIE-ILES-DE-LA-MADELEINE	1,63	1,43	24,2	25,9	28,2	27,4	2,01
CHAUDIÈRE-APPALACHES	1,89	1,64	17,4	19,4	28,7	28,2	2,24
LAVAL	1,74	1,59	39,6	40,3	30,5	29,1	2,53
LANAUDIÈRE	1,87	1,75	33,4	28,0	28,6	28,1	2,56
LAURENTIDES	1,84	1,76	31,6	30,1	29,0	28,1	2,49
MONTÉRÉGIE	1,80	1,65	31,1	31,5	29,3	28,3	2,45
NUNAVIK	3,21	3,52	22,5	20,3	24,7	24,1	4,18
TERRES-CRIES-DE-LA-BAIE-JAMES	3,32	2,92	12,5	12,9	25,9	24,3	4,12



TABEAU 6.3 (SUITE)

**INDICATEURS DE FÉCONDITÉ,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGIONS SOCIO-SANITAIRES, 1998, 2009 ET 2010**

	FEMMES				
	TAUX DE GROSSESSES SELON L'ÂGE				
	14 À 19 ANS	20 À 24 ANS	25 À 29 ANS	30 À 34 ANS	35 À 49 ANS
	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)				
	2009				
ENSEMBLE DU QUÉBEC	26,8	90,7	144,5	133,2	21,1
BAS-SAINT-LAURENT	13,7 t	80,8 t	157,7 r	111,5 t	11,6 t
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	20,0 t	101,5 r	178,5 r	108,5 t	8,9 t
CAPITALE-NATIONALE	20,2 t	69,4 t	125,7 t	130,8	16,9 t
MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC	25,4 t	98,1 r	163,1 r	109,5 t	10,5 t
ESTRIE	26,7	94,8 r	154,2 r	117,3 t	14,4 t
MONTRÉAL	34,0 r	79,8 t	111,5 t	139,2 r	36,6 r
OUTAOUAIS	30,4 r	106,5 r	156,1 r	132,9	18,2 t
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	25,8	125,0 r	177,0 r	101,4 t	10,2 t
CÔTE-NORD	39,1 r	129,4 r	166,5 r	111,4 t	12,6 t
NORD-DU-QUÉBEC	30,2	135,2 r	149,9	80,9 t	7,4 t
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	20,2 t	97,8	139,1	105,2 t	11,0 t
CHAUDIÈRE-APPALACHES	15,4 t	80,7 t	175,4 r	130,8	13,7 t
LAVAL	25,2 t	84,4 t	141,2	163,9 r	27,7 r
LANAUDIÈRE	28,3 r	108,9 r	185,2 r	134,7	14,6 t
LAURENTIDES	26,5	105,0 r	175,7 r	132,1	16,2 t
MONTÉRÉGIE	24,8 t	96,8 r	163,3 r	139,7 r	19,0 t
NUNAVIK	120,8 r	234,9 r	190,2 r	151,3	31,1 r
TERRES-CRIES-DE-LA-BAIE-JAMES	110,4 r	221,9 r	189,8 r	144,2	37,8 r

t : Statistiquement plus faible que l'ensemble du Québec.

r : Statistiquement plus élevé que l'ensemble du Québec.

Source : Éco-Santé Québec (Page consultée le 4 novembre 2015).



Terres-Cries-de-la-Baie-James (3,32 enfants). Ailleurs au Québec, les indices synthétiques de fécondité les plus hauts se trouvent dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue (1,97 enfant) et de la Côte-Nord (1,95). À l'inverse, les régions de Montréal (1,56 enfant), de la Capitale-Nationale (1,57) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (1,63) affichent les indices synthétiques de fécondité les plus bas. Dans la région de Montréal, le taux de fécondité n'a presque pas changé de 1998 à 2010, contrairement aux deux autres régions.

Les grossesses par femme sont les plus fréquentes chez les Québécoises de 25 à 29 ans chez qui on observe un taux moyen sur 5 ans de 144,5‰, suivies des 30 à 34 ans (133,2‰). Dans les régions de Laval, de Montréal et de la Capitale-Nationale,

cependant, les grossesses ont lieu plus souvent dans le groupe d'âge de 30 à 34 ans. Dans les régions de Laval (163,9‰) et de Montréal (139,2‰), le taux de grossesse pour ce groupe d'âge dépasse significativement celui de l'ensemble du Québec. Conséquemment, les moyennes d'âge des mères de ces deux dernières régions à la naissance de leurs enfants sont les plus élevées au Québec en 2010 (30,5 ans). À l'opposé, chez les femmes des régions sociosanitaires des Terres-Cries-de-la-Baie-James et du Nunavik, les grossesses surviennent le plus fréquemment dans le groupe d'âge de 20 à 24 ans. Elles ont en moyenne 24,7 ans à la maternité dans la région du Nunavik et 25,9 ans dans celle des Terres-Cries-de-la-Baie-James, soit les plus jeunes en moyenne au Québec.

TABLEAU 6.4

**INDICATEURS DE SANTÉ DE LA REPRODUCTION CHEZ LES FEMMES,
ENSEMBLE DU QUÉBEC, 1998, 2002, 2007, 2008 ET 2009**

			FEMMES	TOTAL
GROSSESSES À L'ADOLESCENCE				
GROSSESSES DE 14 À 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2009	26,8	
GROSSESSES DE 14 À 17 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	14,2	
		2002	18,9	
IVG DE 14 À 17 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	11,0	
NAISSANCES DE 14 À 17 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	3,0	
GROSSESSES DE 18 ET 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	57,5	
		2002	66,5	
		1998	68,6	
IVG 18 ET 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	35,7	
NAISSANCES 18 ET 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	19,9	
MATERNITÉ				
NAISSANCES CHEZ LES MÈRES DE MOINS DE 11 ANS DE SCOLARITÉ	TAUX MOYEN SUR 5 ANS (%)	2007	9,7	
		2002	13,5	
		1998	14,7	
FEMMES SUIVIES DANS LES SIPPE	TAUX (%)	2011	82,2	
		2009	69,0	
LITS DE SOINS DE NOUVEAU-NÉS	NOMBRE DE LITS / 100 000 PERSONNES	2011		19
		2008		21
		1998		23
NAISSANCES FAIBLE POIDS	TAUX MOYEN SUR 5 ANS (%)	2009	5,7	
		2002	5,7	
		1998	6,0	
MORTALITÉ INFANTILE TOTALE	TAUX MOYEN SUR 5 ANS (‰)	2009		4,6
		2002		5,0
		1998		5,3

Source : Éco-Santé Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).



Des grossesses se produisent chez 26,8 % adolescentes de 14 à 19 ans en 2009. Selon les dernières données consultables et plus détaillées (2007), elles sont davantage fréquentes chez les jeunes femmes de 18 à 19 ans (57,5 %) que chez celles qui ont de 14 à 17 ans (14,2 %). En 2009, les grossesses à l'adolescence (de 14 à 19 ans) sont statistiquement plus fréquentes que la moyenne québécoise dans les régions sociosanitaires du Nunavik (120,8 %), des Terres-Cries-de-la-Baie-James (110,4 %), de la Côte-Nord (39,1 %), de Montréal (34,0 %), de l'Outaouais (30,4 %) et de Lanaudière (28,3 %). À l'opposé, parmi celles dont le taux est significativement inférieur à celui de l'ensemble du Québec, les régions de la Chaudière-Appalaches (15,4 %) et du Bas-Saint-Laurent (13,7 %) connaissent les taux de grossesses à l'adolescence les plus faibles au Québec en 2009.

LA MATERNITÉ

Les études de santé publique relient généralement le faible niveau de scolarité des mères à des risques accrus en matière de santé pour les enfants, ce qui a mené à la création des Services intégrés en périnatalité et petite enfance (SIPPE)⁶¹. À noter que les mères visées par ces services ont donné naissance à 9,7 % des enfants dans l'ensemble du Québec en 2007 comparativement à 14,7 % en 1998. Ce programme atteint 82,2 % des femmes visées en 2011, alors qu'il n'en rejoignait que 69,0 % en 2009.

Par ailleurs, les indicateurs relatifs aux naissances de faible poids et à la mortalité infantile s'ajoutent aux données réunies en matière de santé des femmes. À cet égard, le taux de naissances de faible poids est resté inchangé de 2002 à 2009 au Québec, soit 5,7 % des naissances vivantes. Quant au taux de mortalité infantile, il a diminué depuis 1998 (5,3 %) pour se situer à 4,6 % en 2009.

LES SOINS DE SANTÉ

En 2010, on dénombre 8 063 omnipraticiennes et omnipraticiens dans l'ensemble du Québec, ce qui représente près de 500 de plus qu'en 2006, de sorte que le taux de médecins de famille est passé de 99,1 à 102,3 pour 100 000 au cours de la même période. Le Québec compte 209 groupes de médecine familiale (GMF) en 2010, soit près de deux fois plus qu'en 2006 (108). En 2010, les GMF sont au service de 2 263 240 personnes, dont un tiers sont considérées comme vulnérables.

En 2008, le taux de population n'ayant pas de médecin de famille attiré est plus faible chez les Québécoises (19,6 %) que chez les Québécois (34,3 %). En 2010, 77,5 % des femmes ont consulté leur médecin de famille contre 65,1 % des hommes. Par ailleurs, une grande partie des soins dévolus aux femmes sont liés à la reproduction. Cela explique probablement que les femmes de 15 à 44 ans ont davantage recours aux services médicaux que les hommes. Le taux de Québécois obtenant des services médicaux augmente plus fortement à partir de l'âge de 35 ans, de sorte que, chez les plus de 70 ans, ils en reçoivent, toutes proportions gardées, davantage que les Québécoises. Par contre, en 2006, plus de Québécoises de 65 ans et plus (10,7 %) sont placées en institution de santé que de Québécois (5,6 %).

Dès le début de leur vie sexuelle et régulièrement par la suite, les Québécoises sont incitées à avoir recours au test de Papanicolaou (test PAP), lequel permet de déceler sur le col de l'utérus la présence de cellules anormales, voire cancéreuses. Selon les données de 2008, 69,6 % des Québécoises de 20 à 69 ans s'étaient soumises à un test PAP depuis moins de trois ans, alors que cette proportion s'élevait à 71,7 % en 2003. Le dépistage systématique par mammographie facilite la détection du cancer du sein. En 2010, 68,8 % des Québécoises de 50 à 69 ans ont subi une mammographie. Pour 57,8 % des femmes de ce groupe d'âge, les mammographies constituaient des examens de dépistage, alors que, pour 11,0 % des femmes, il s'agissait d'un test de diagnostic. En 1998, on observait la situation inverse : 6,5 % des Québécoises de 50 à 69 ans subissaient une mammographie comme moyen de dépistage et 49,2 %, pour obtenir un diagnostic. Le nombre de Québécoises ayant passé une mammographie a augmenté depuis 2003 (62,9 %).

61 Définition du pourcentage de femmes ayant accouché pendant l'année de référence et suivies dans les SIPPE : « Nombre de femmes en situation d'extrême pauvreté ayant accouché durant l'année de référence et suivies dans les services intégrés en périnatalité et petite enfance (SIPPE) parmi l'ensemble des femmes ayant accouché au cours de la même période et ayant moins de 11 ans de scolarité. Cet indicateur permet de mesurer l'atteinte des cibles à rejoindre pour l'année de référence. L'inscription aux SIPPE peut dater de l'année antérieure à l'année de référence. Elle peut se faire en périodes prénatale ou postnatale. Le nombre de femmes ayant moins de 11 ans de scolarité au moment de l'accouchement est utilisé pour identifier au dénominateur la population à rejoindre, soit les femmes en situation d'extrême pauvreté » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).



TABLEAU 6.5

CERTAINS SERVICES DE SANTÉ SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 1996, 1998, 2001, 2003, 2006, 2008 ET 2010

			FEMMES	HOMMES	TOTAL		TAUX DE POPULATION VULNÉRABLE DES GMF
SERVICES DE SANTÉ			%		NOMBRE	%	%
ABSENCE DE MÉDECIN DE FAMILLE	TAUX	2008	19,6	34,3			
		2003	18,8	32,9			
CONSULTATION D'UN MÉDECIN DE FAMILLE	TAUX	2010	77,5	65,1			
		2008	77,4	62,9			
		2003	74,8	63,1			
MAMMOGRAPHIE, DE 50 À 69 ANS	TAUX	2010	68,8				
		2008	67,3				
		2003	62,9				
		1998	55,7				
		1996	45,8				
	TEST DE DÉPISTAGE	2010	57,8				
		1998	6,5				
	TEST DE DIAGNOSTIC	2010	11,0				
		1998	49,2				
TEST PAP DEPUIS 3 ANS, DE 20 À 69 ANS	TAUX	2008	69,6				
		2003	71,7				
POPULATION DE 65 ANS ET PLUS EN INSTITUTION DE SANTÉ	TAUX	2006	10,7	5,6			
		2001	10,6	5,7			
		1996	10,1	5,7			
OMNIPRATICIENNES ET OMNIPRATICIENS	NOMBRE	2010			8 063		
		2006			7 565		
		1996			7 333		
	TAUX POUR 100 000 PERSONNES	2010				102,3	
		2006				99,1	
		1996				101,2	
GMF	NOMBRE	2010			209		
		2008			163		
		2006			108		
		2003			17		
GMF – BÉNÉFICIAIRES INSCRITS	NOMBRE	2010			2 263 240		33,6
		2008			1 381 230		27,9
		2006			800 719		22,9
		2003			17 902		38,5

Source : Éco-Santé Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).



TABLEAU 6.6

**SERVICES MÉDICAUX REÇUS PAR PERSONNE PARTICIPANTE SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2010**

	PERSONNES PARTICIPANTES		POPULATION 2011		PERSONNES PARTICIPANTES/ POPULATION 2011		SERVICES/ PERSONNE PARTICIPANTE		COÛT/ PERSONNE PARTICIPANTE	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
	NOMBRE				%				\$	
14 ANS ET MOINS	411 007	439 189	572 820	597 600	71,8	73,5	4,5	4,9	204	233
15-34 ANS	806 324	556 471	995 795	1 007 490	81,0	55,2	7,3	5,2	413	246
35-44 ANS	428 207	338 875	508 305	510 725	84,2	66,4	7,9	6,2	413	302
45-59 ANS	812 177	694 356	934 240	917 310	86,9	75,7	9,3	8,0	461	424
60-69 ANS	419 459	380 824	471 060	444 980	89,0	85,6	12,4	12,0	646	678
70 ANS ET PLUS	467 284	329 518	501 860	352 620	93,1	93,4	17,9	19,3	976	1 096
TOTAL	3 344 458	2 739 233	3 984 080	3 830 725	83,9	71,5	9,8	8,9	518	474

Source : Institut de la statistique du Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023).

LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES

Les Québécoises sont nettement plus nombreuses que les Québécois à être victimes de violence, que ce soit en contexte conjugal ou non, et à subir, dès leur plus jeune âge, des agressions sexuelles. Pour la période 2006-2011, le ministère de la Sécurité publique (MSP) (2012b) signale une progression marquée du taux de victimisation national lié à la violence conjugale dans le groupe d'âge de 18 à 24 ans. Cette situation se révèle d'autant plus inquiétante que, selon les données compilées, près de la moitié des femmes adultes victimes d'infractions contre la personne le sont dans un contexte conjugal, dans l'ensemble du Québec comme dans la plupart de ses régions.





LES VICTIMES D'INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE

En 2011, selon les données diffusées par le ministère de la Sécurité publique (MSP), 31 376 Québécoises et 29 580 Québécois âgés de 18 ans et plus ont été victimes d'infractions contre la personne, ce qui correspond, par rapport à la population, à des taux de victimisation⁶² de 958,0 pour 100 000 femmes en comparaison de 931,0 pour 100 000 hommes.

Chez les adultes québécois des deux sexes, les voies de fait, qui excluent les agressions sexuelles, forment la catégorie la plus importante avec des taux de victimisation de 505,0 pour 100 000 femmes comparativement à 540,6 pour 100 000 hommes. Chez les femmes adultes, les menaces (175,5 pour 100 000 femmes) succèdent, en importance,

aux voies de fait, tout comme c'est le cas chez les hommes adultes (212,3 pour 100 000 hommes). À noter que les Québécoises adultes sont beaucoup plus touchées que les Québécois adultes par les agressions sexuelles : en 2011, elles comptent en effet pour 92,8 % de ces victimes (1 526 femmes contre 119 hommes).

Toutes et tous ne vivent pas la même réalité en matière de violence : les régions de la Côte-Nord (1 864,9 pour 100 000 femmes adultes en regard de 1 725,6 pour 100 000 hommes adultes) et de l'Abitibi-Témiscamingue (1 397,2 pour 100 000 femmes contre 1 329,3 pour 100 000 hommes) font triste figure et se classent aux 1^{er} et 2^e rangs en matière de victimisation féminine et masculine adulte, tandis que la région de la Chaudière-Appalaches (558,1 pour 100 000 femmes en comparaison de 526,2 pour 100 000 hommes) occupe le dernier rang de ce sombre palmarès.

TABLEAU 7.1

VICTIMES DE VIOLENCE CHEZ LES JEUNES ET LES ADULTES SELON LE SEXE ET LA CATÉGORIE D'INFRACTION, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2011

	JEUNES DE MOINS DE 18 ANS		ADULTES DE 18 ANS ET PLUS		JEUNES DE MOINS DE 18 ANS		ADULTES DE 18 ANS ET PLUS	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
	NOMBRE (1)				TAUX POUR 100 000 (2)			
HOMICIDES, TENTATIVES DE MEURTRES ET AUTRES INFRACTIONS ENTRAÎNANT LA MORT	8	26	73	175	1,1	3,3	2,2	5,5
VOIES DE FAIT (SAUF AGRESSIONS SEXUELLES)	2 802	4 139	16 541	17 177	376,4	529,9	505,0	540,6
INFRACTIONS D'ORDRE SEXUEL	2 357	662	1 592	128	316,7	84,8	48,6	4,0
AGRESSIONS SEXUELLES	1 604	424	1 526	119	215,5	54,3	46,6	3,7
AUTRES INFRACTIONS D'ORDRE SEXUEL	753	238	66	9	101,2	30,5	2,0	0,3
ENLÈVEMENTS OU SÉQUESTRATION	172	110	892	306	23,1	14,1	27,2	9,6
MENACES	892	1 001	5 748	6 744	119,8	128,2	175,5	212,3
HARCÈLEMENT CRIMINEL	328	147	2 959	983	44,1	18,8	90,3	30,9
AUTRES	402	968	3 571	4 067	54,0	123,9	109,0	128,0
TOTAL	6 961	7 053	31 376	29 580	935,2	903,0	958,0	931,0

1. Ce résultat exclut les victimes dont les données sur le sexe ou l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité.

2. Ce résultat correspond au nombre de victimes par 100 000 jeunes ou adultes, hommes ou femmes (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique (2013).

62 Les données utilisées proviennent de la Direction de la prévention et de l'organisation policière du MSP et lui sont fournies par les corps policiers conformément au Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (DUC 2). L'âge des victimes est celui qu'elles avaient au moment des infractions. À noter qu'une seule l'infraction, la plus grave, est comptabilisée lorsqu'un événement se produit. De plus, les données pour la région du Nord-du-Québec sont incomplètes en raison de l'absence de données provenant de certains corps policiers autochtones. Pour ces raisons, ces statistiques ne représentent pas l'ensemble des infractions commises sur ce territoire. Pour la région de l'Outaouais, les données n'incluent pas les interventions du corps de police de Lac-Barrière et une partie seulement des événements traités par le corps de police de Kitigan Zibi. De même, pour la région de la Gaspésie-Île-de-la-Madeleine, aucun (ou très peu) des événements couverts par les corps de police autochtone (Police Department of Gesgapegiag, Police Department of Listuguj) n'est inclus ici.



Chez les jeunes de moins de 18 ans, le MSP recense 6 961 Québécoises et 7 053 Québécois ayant subi des infractions contre la personne en 2011, pour des taux de victimisation de 935,2 pour 100 000 mineures et de 903,0 pour 100 000 mineurs. Tout comme chez les adultes, les voies de fait viennent en tête des crimes les plus souvent perpétrés envers les personnes de moins de 18 ans, peu importe le sexe. On signale en effet 376,4 victimes de voies de fait pour 100 000 filles et 529,9 pour 100 000 garçons de moins de 18 ans. Par ailleurs, les mineures sont presque cinq fois plus souvent victimes d'agressions sexuelles⁶³ que les femmes adultes. Elles sont également quatre fois plus touchées que les mineurs par de tels actes (215,5 pour 100 000 mineures contre 54,3 pour 100 000 mineurs) et trois fois plus qu'eux par les crimes de la catégorie « Autres infractions d'ordre sexuel » (101,2 pour 100 000 mineures en regard de 30,5 pour 100 000 mineurs) dont une grande partie ne concerne pas les adultes⁶⁴.

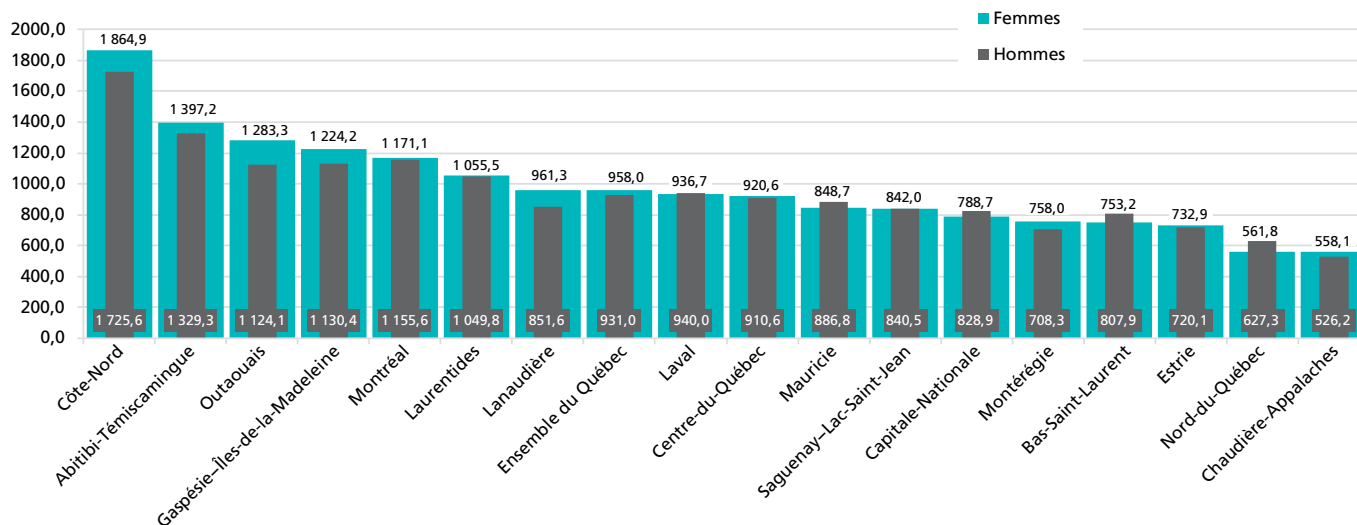
Chez les jeunes de moins de 18 ans, le profil des victimes diffère selon le sexe et la région. Par exemple, les régions de la Côte-Nord (1 717,1 pour 100 000 mineures contre 1 384,0 pour 100 000 mineurs), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (1 465,5 pour 100 000 mineures en regard de 1 199,8 pour 100 000 mineurs) et de l'Abitibi-Témiscamingue (1 401,3 pour 100 000 mineures en comparaison de 1 339,3 pour 100 000 mineurs) laissent voir les plus inquiétants résultats en ce qui a trait aux crimes perpétrés contre les jeunes de moins de 18 ans, alors que la région de la Chaudière-Appalaches (627,5 pour 100 000 mineures contre 643,1 pour 100 000 mineurs) figure parmi celles qui s'en tirent le mieux.

Des disparités importantes apparaissent à l'échelon régional quant au taux de victimisation des femmes jeunes et adultes. L'écart de taux le plus important entre les mineures (1 465,5 pour 100 000) et les femmes adultes (842,0) est enregistré dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Par ailleurs, seules

GRAPHIQUE 7.1 A

TAUX DE VICTIMISATION DE VIOLENCE SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGIONS ADMINISTRATIVES, 2011

Adultes de 18 ans et plus



Source : Ministère de la Sécurité publique (2013).

63 Les agressions sexuelles font référence à l'emploi d'une force directe ou indirecte dans des circonstances de nature sexuelle, à l'encontre d'une personne et sans son consentement, et portant préjudice à son intégrité sexuelle.

64 Les autres infractions d'ordre sexuel comprennent principalement des infractions relatives à des personnes mineures : contacts sexuels (moins de 16 ans), incitation à des contacts sexuels (moins de 16 ans), exploitation sexuelle (16 et 17 ans), corruption d'enfant (moins de 18 ans), leurre au moyen d'un ordinateur (moins de 18 ans), relations sexuelles anales (moins de 18 ans). Les autres infractions concernent également les adultes, mais elles ne sont pas aussi fréquentes, outre les deux premières : inceste, voyeurisme, exploitation sexuelle (déficience), relations sexuelles anales non consentantes, bestialité.



les régions de Montréal, de Laval, de l'Outaouais, de la Côte-Nord et de Lanaudière affichent un taux de victimisation plus élevé chez les adultes que chez les mineures, comme c'est le cas dans l'ensemble du Québec.

LES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE

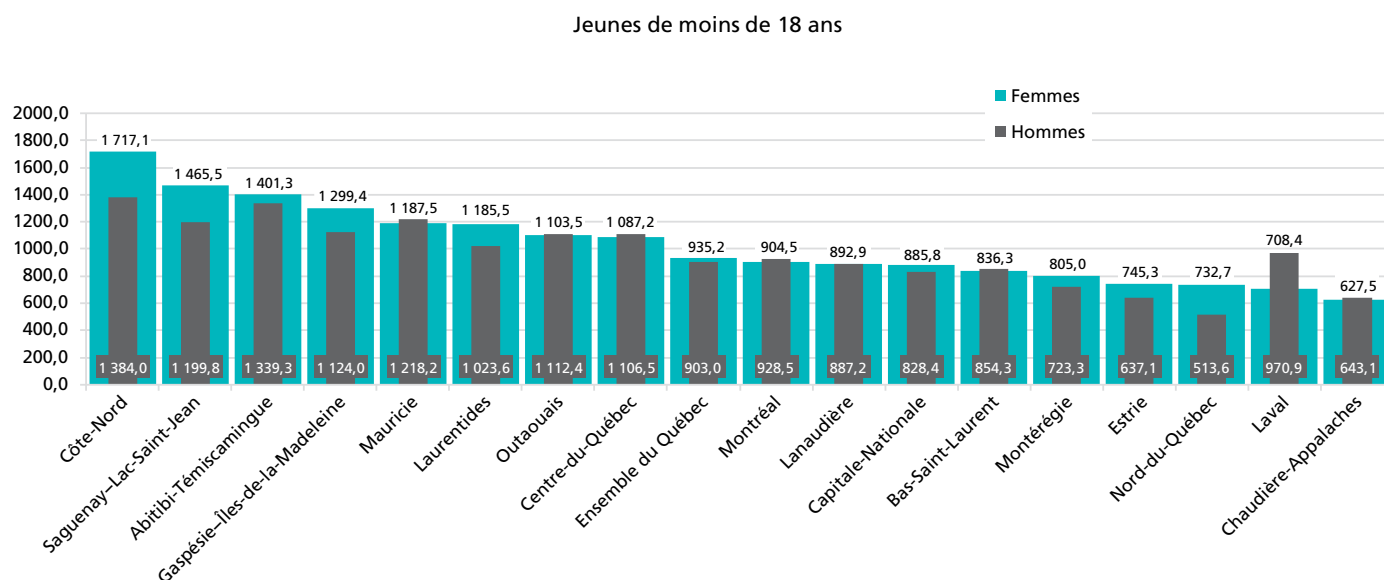
Pour toutes les catégories d'infractions commises en contexte conjugal⁶⁵, les Québécoises demeurent nettement plus vulnérables que les Québécois : elles comptent pour 81,2 % des victimes. Ainsi, selon les données compilées par le MSP, chez les 12 ans et plus, le taux de victimisation atteint 444,0 pour 100 000 femmes et 105,6 pour 100 000 hommes. Plus particulièrement, les femmes de 18 ans et plus sont tout autant

surreprésentées parmi les victimes en contexte conjugal (454,6 pour 100 000 Québécoises contre 112,2 pour 100 000 Québécois). Malheureusement pour ces dernières, leur conjoint, ex-conjoint ou petit ami réalise presque autant d'actes criminels de violence envers elles que les autres agresseurs, puisque 47,5 % des Québécoises adultes qui sont victimes d'infractions contre la personne le sont en contexte conjugal. La violence conjugale représente un danger de victimisation nettement moins important chez les Québécois : les 18 ans et plus qui sont victimes de violence conjugale ne représentent que 12,0 % de l'ensemble des hommes adultes victimes de crimes contre la personne.

Les auteurs présumés des infractions criminelles dans un contexte conjugal commises envers les femmes sont plus souvent le conjoint (45,9 %), suivi de l'ex-conjoint (37,2 %) ou de l'ami intime (16,9 %). Sur les 37 meurtres ou tentatives de

GRAPHIQUE 7.1 B

TAUX DE VICTIMISATION DE VIOLENCE SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGIONS ADMINISTRATIVES, 2011



Source : Ministère de la Sécurité publique (2013).

65 Ces infractions sont commises par un conjoint, un ex-conjoint, un ami intime ou un ex-ami intime.



meurtres perpétrés en contexte conjugal en 2011, 31 femmes adultes en étaient les victimes. Les voies de fait constituent, et de loin, l'infraction la plus fréquente. Pour cette seule catégorie de méfaits, le taux de victimisation s'élève à 300,0 pour 100 000 chez les femmes adultes et à 85,7 pour 100 000 chez les hommes adultes. À noter que les infractions d'enlèvement ou de séquestration (17,1 pour 100 000 Québécoises) et d'agression sexuelle (9,3 pour 100 000 Québécoises) concernent presque exclusivement les femmes, soit respectivement 97,7 % et 99,0 % des victimes.

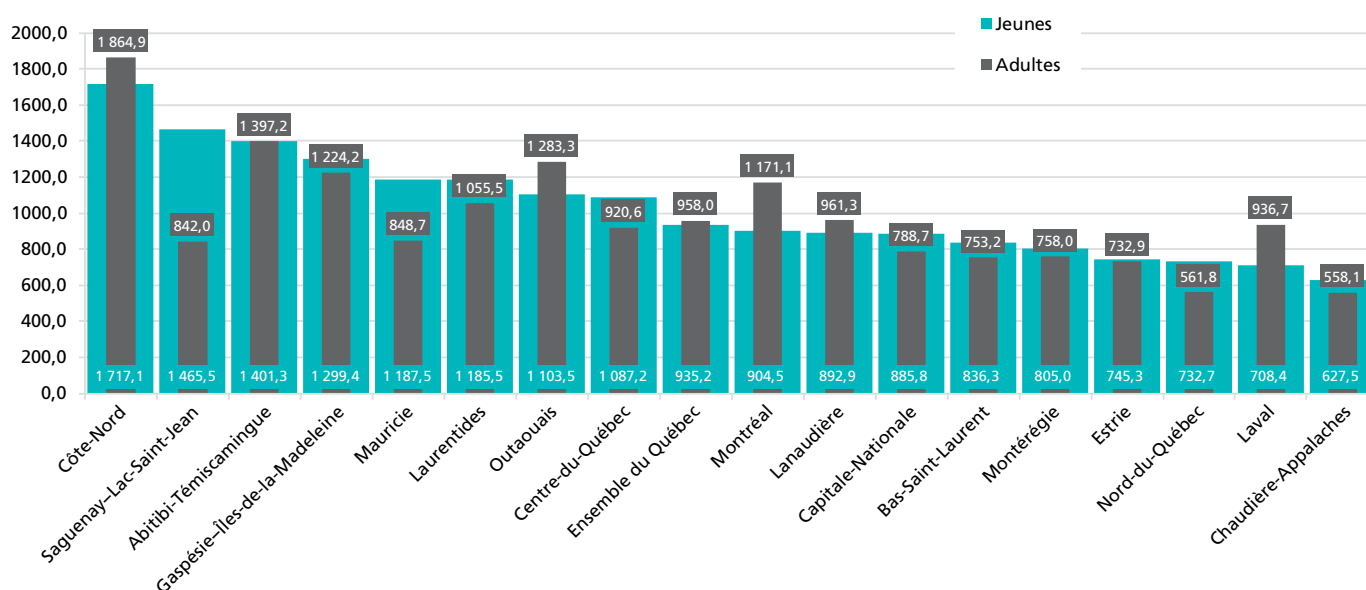
Les régions où les Québécoises adultes sont plus à risque en matière de violence conjugale sont celles de la Côte-Nord (852,8 pour 100 000), de l'Abitibi-Témiscamingue (710,8

pour 100 000), de l'Outaouais (602,5 pour 100 000) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (573,1 pour 100 000). Outre la région du Nord-du-Québec (284,5 pour 100 000)⁶⁶, la région de la Chaudière-Appalaches (284,0 pour 100 000) est, à l'opposé, celle où les Québécoises adultes courent le moins de risques de subir ces méfaits. Pour les Québécoises adultes, la réalité se révèle beaucoup moins oppressante : les régions de Lanaudière (178,1 pour 100 000) et des Laurentides (172,8 pour 100 000) constituent pour eux les milieux les plus hostiles en matière de violence conjugale, tandis que, exception faite de celle du Nord-du-Québec (47,7 pour 100 000)⁶⁷, la région de la Chaudière-Appalaches (63,1 pour 100 000) est l'endroit où cette violence les frappe le moins.

GRAPHIQUE 7.1 C

TAUX DE VICTIMISATION DE VIOLENCE SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGIONS ADMINISTRATIVES, 2011

Femmes jeunes de moins de 18 ans et femmes adultes de 18 ans et plus



Source : Ministère de la Sécurité publique (2013).

66 Les données pour la région du Nord-du-Québec sont incomplètes en raison de l'absence de données provenant de certains corps policiers autochtones. Ces statistiques ne représentent donc pas l'ensemble des infractions commises sur le territoire.

67 Les données pour la région du Nord-du-Québec sont incomplètes en raison de l'absence de données provenant de certains corps policiers autochtones. Ces statistiques ne représentent donc pas l'ensemble des infractions commises sur le territoire.



TABEAU 7.2

VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE CHEZ LES JEUNES ÂGÉS DE 12 ANS ET PLUS ET LES ADULTES SELON LE SEXE ET LA CATÉGORIE D'INFRACTION, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2011

	JEUNES DE 12 À 17 ANS		ADULTES DE 18 ANS ET PLUS		POPULATION DE 12 ANS ET PLUS	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
NOMBRE D'INFRACTIONS*						
MEURTRE OU TENTATIVE DE MEURTRE	0	0	31	6	31	6
VOIES DE FAIT	401	49	9 827	2 723	10 228	2 772
AGRESSION SEXUELLE	120	3	303	3	423	6
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	33	0	559	13	592	13
MENACES	138	17	2 030	450	2 168	467
HARCÈLEMENT CRIMINEL	102	9	1 842	286	1 944	295
AUTRES	20	2	297	83	317	85
TOTAL	814	80	14 889	3 564	15 703	3 644
TAUX DE VICTIMISATION (POUR 100 000)**						
MEURTRE OU TENTATIVE DE MEURTRE	0,0	0,0	0,9	0,2	0,9	0,2
VOIES DE FAIT	154,3	18,0	300,0	85,7	289,2	80,3
AGRESSION SEXUELLE	46,2	1,1	9,3	0,1	12,0	0,2
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	12,7	0,0	17,1	0,4	16,7	0,4
MENACES	53,1	6,2	62,0	14,2	61,3	13,5
HARCÈLEMENT CRIMINEL	39,3	3,3	56,2	9,0	55,0	8,5
AUTRES	7,7	0,7	9,1	2,6	9,0	2,5
TOTAL	313,3	29,4	454,6	112,2	444,0	105,6

* Ce résultat exclut les victimes dont les données sur l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité.

** Ce résultat correspond au nombre de victimes par 100 000 jeunes ou adultes, hommes ou femmes (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique (2013).



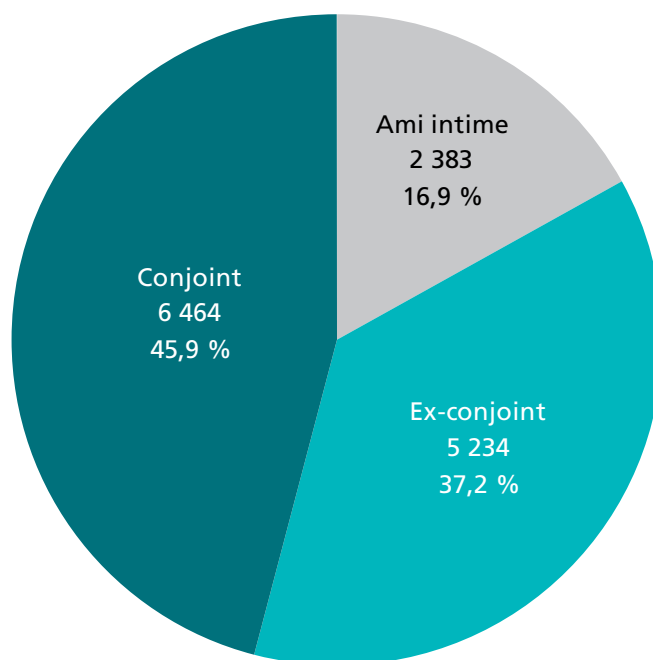
Pour la période 2006-2011, le MSP (2012b, p. 6) signale une progression marquée (11,2 %) du taux de victimisation des personnes âgées de 18 à 24 ans au Québec, le taux national chez les femmes atteignant 1 105,6 pour 100 000 en 2011. Les Québécoises de 25 à 29 ans sont aussi fortement visées (940,9 pour 100 000). Ce taux diminue avec l'âge, et ce, de façon plus marquée à partir de 50 ans. Par comparaison, les groupes masculins les plus touchés au Québec sont les 30 à 39 ans (192,2 pour 100 000) et les 25 à 29 ans (182,2 pour 100 000).

Quant au taux de victimisation des adolescentes de 12 à 17 ans⁶⁸ en contexte conjugal, il s'établit à 313,3 pour 100 000, ce qui est au-delà de dix fois supérieur à celui des adolescents (29,4 pour 100 000). En matière de violence conjugale, les voies de fait constituent la catégorie de crimes qui affectent le

plus ces adolescentes (154,3 pour 100 000). Dans ce contexte particulier, les Québécoises de 12 à 17 ans sont davantage victimes d'agressions sexuelles (46,2 pour 100 000) que ne le sont leurs aînées (9,3 pour 100 000). C'est dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue (644,2 pour 100 000) et de la Côte-Nord (610,8 pour 100 000) que les taux féminins de victimisation en contexte conjugal sont les plus alarmants chez les adolescentes de 12 à 17 ans et dans celle de la Chaudière-Appalaches (187,2 pour 100 000) qu'ils sont les moins inquiétants, si l'on excepte la région du Nord-du-Québec (146,6 pour 100 000)⁶⁹. Du côté des adolescents de 12 à 17 ans, les taux de victimisation dans les régions oscillent entre 0,0 (régions de la Côte-Nord, de l'Estrie, du Bas-Saint-Laurent et du Nord-du-Québec) et 75,4 pour 100 000 (région du Saguenay-Lac-Saint-Jean).

GRAPHIQUE 7.2

AUTEURS PRÉSUMÉS D'INFRACTIONS COMMISES DANS UN CONTEXTE CONJUGAL SUR DES FEMMES SELON LE TYPE DE RELATION, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2011



Source : Ministère de la Sécurité publique (2013).

68 En matière de violence conjugale, les données juvéniles concernent les 12 à 17 ans et ne peuvent donc être comparées avec les données juvéniles pour l'ensemble des infractions contre la personne qui concernent tous les moins de 18 ans.

69 Les données pour la région du Nord-du-Québec sont incomplètes en raison de l'absence de données provenant de certains corps policiers autochtones. Ces statistiques ne représentent donc pas l'ensemble des infractions commises sur le territoire.



LES SIGNALEMENTS À LA DIRECTION DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

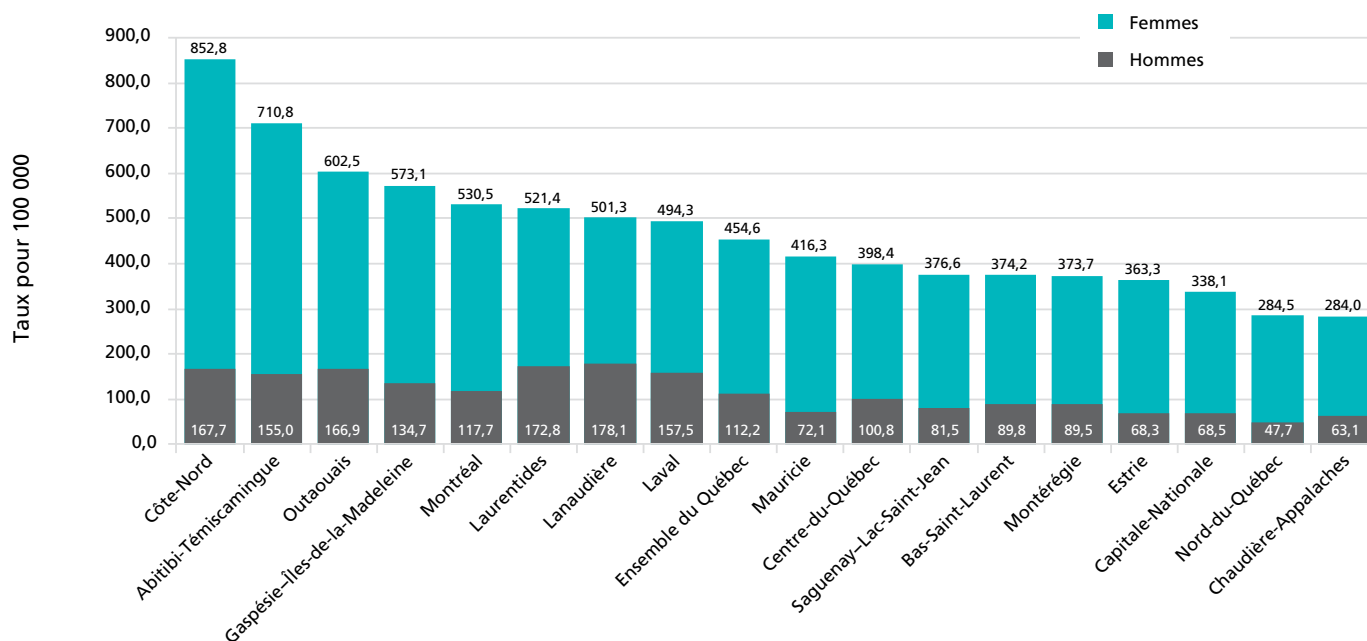
Les données des centres jeunesse permettent d'offrir un autre éclairage sur la victimisation juvénile. À remarquer qu'une partie seulement des signalements traités par les centres jeunesse est retenue (42,3 % pour l'ensemble du Québec)⁷⁰ et que, parmi celle-ci, seule une proportion (inconnue) fait l'objet d'une plainte au criminel. Plus précisément, en 2011, sur l'ensemble du territoire québécois, des 24 717 signalements traités concernant les filles de 12 ans et moins, 45,0 % ont été retenus, tandis que c'est le cas de 46,0 % des 27 700 signalements traités concernant les garçons. Par ailleurs, on compte

beaucoup moins de signalements traités et une plus faible proportion de rétention chez les 13 à 17 ans que chez les 12 ans et moins : en effet, 36,9 % des 12 757 signalements traités concernant les adolescentes ont été retenus, alors que c'est le cas de 33,9 % des 11 969 signalements traités pour les adolescents.

Les signalements retenus dans les centres jeunesse sont répartis selon la problématique, l'âge et le sexe. Exception faite de la catégorie « Autres raisons⁷¹ », l'abus ou le risque d'abus physique demeure le motif de suivi le plus fréquent. Chez les 12 ans et moins, les garçons sont plus nombreux que les filles à en être victimes (56,9 % des dossiers retenus pour ce type de problème). La situation s'inverse chez les 13 à 17 ans, alors que les filles deviennent les principales victimes d'abus ou sont plus à risque en matière d'abus physique (60,7 % des dossiers retenus pour ce type de problème).

GRAPHIQUE 7.3

TAUX DE VICTIMISATION DE VIOLENCE CONJUGALE DES ADULTES ÂGÉS DE 18 ANS ET PLUS SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGIONS ADMINISTRATIVES, 2011



Source : Ministère de la Sécurité publique (2013).

70 Pour l'ensemble du Québec, du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012, 21,0 % des signalements traités n'ont pas été retenus parce que les parents ont pris des moyens pour protéger leur enfant ou ont accepté de se mobiliser dans une démarche d'aide auprès de ressources du milieu.

71 Les données relatives à la violence physique, sexuelle et psychologique sont exposées ici. La catégorie « Autres raisons » du tableau 7.3 comprend la négligence, les troubles du comportement et l'abandon. La prostitution juvénile est classée dans la catégorie des troubles du comportement, dans laquelle les problématiques ne sont pas spécifiées.

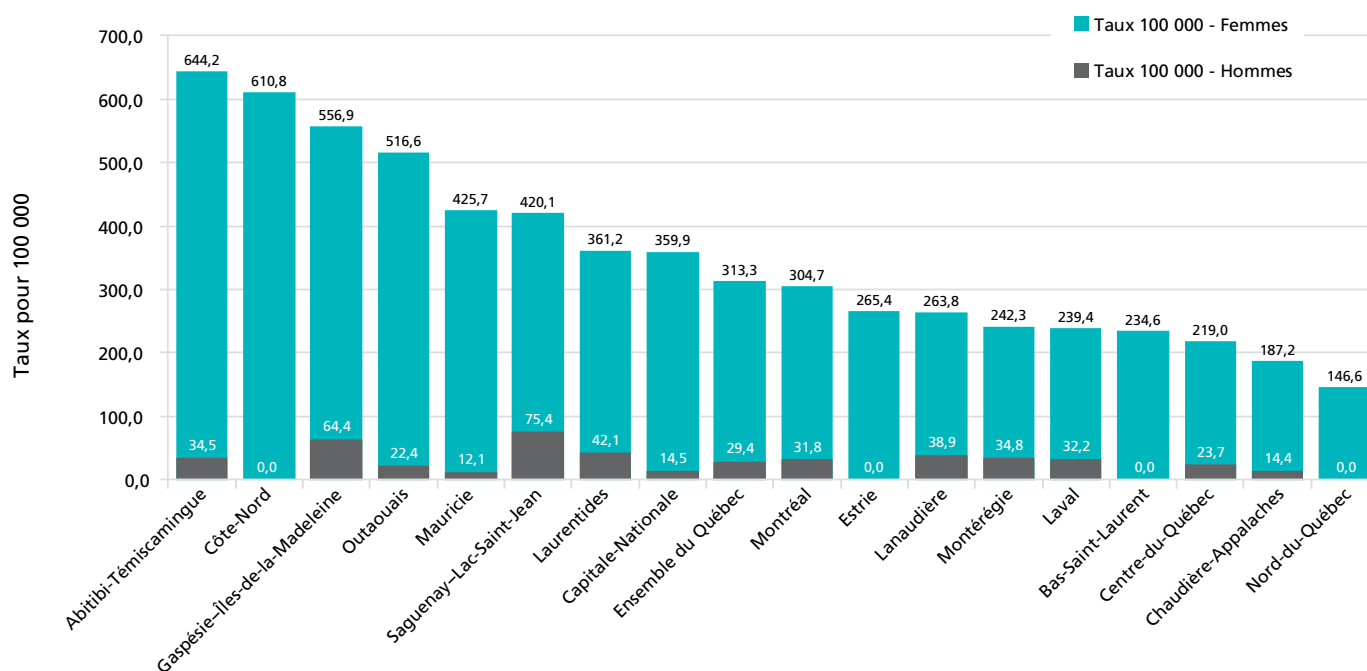


C'est au chapitre des abus ou des risques d'abus sexuels que les données signalent une incidence beaucoup plus élevée chez les filles que chez les garçons. Au Québec, en 2011, 62,3 % des dossiers retenus et liés aux abus sexuels envers les jeunes de 12 ans et moins concernent les filles. Les cas sont moins nombreux à faire l'objet d'un signalement chez les 13 à 17 ans, mais les filles en demeurent les principales victimes (82,0 % des dossiers d'abus ou de risque d'abus sexuels).

Les signalements retenus en ce qui concerne les mauvais traitements psychologiques sont beaucoup plus nombreux dans le groupe des plus jeunes que dans celui des plus âgés. Pour cette problématique, 1 867 filles en regard de 1 993 garçons de 12 ans et moins étaient suivis au Québec en 2011. Alors que ces cas sont légèrement plus répandus chez les garçons (51,6 % des dossiers retenus) que chez les filles de 12 ans et moins, ils deviennent davantage fréquents chez celles qui sont âgées de 13 à 17 ans. En effet, elles représentent 61,6 % des dossiers retenus pour cette problématique.

GRAPHIQUE 7.4

TAUX DE VICTIMISATION DE VIOLENCE CONJUGALE DES JEUNES ÂGÉS DE 12 À 17 ANS SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGIONS ADMINISTRATIVES, 2011



Source : Ministère de la Sécurité publique (2013).



TABEAU 7.3

**SIGNALEMENTS RETENUS D'ABUS OU DE RISQUES D'ABUS PHYSIQUES OU SEXUELS,
AINSI QUE DE MAUVAIS TRAITEMENTS PSYCHOLOGIQUES, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2011**

	FILLES		GARÇONS		ENSEMBLE	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
JEUNES DE 12 ANS ET MOINS*						
SIGNALEMENTS REÇUS ET RETENUS						
SIGNALEMENTS TRAITÉS	24 717	---	27 700	---	52 513	---
SIGNALEMENTS RETENUS	11 133	45,0	12 739	46,0	23 881	45,5
TYPES DE PROBLÈMES SIGNALÉS DANS LES CAS RETENUS						
ABUS OU RISQUE D'ABUS PHYSIQUE	3 075	27,6	4 066	31,9	7 141	29,9
ABUS OU RISQUE D'ABUS SEXUEL	1 433	12,9	866	6,8	2 299	9,6
MAUVAIS TRAITEMENTS PSYCHOLOGIQUES	1 867	16,8	1 993	15,6	3 860	16,2
AUTRES RAISONS	4 758	42,7	5 814	45,6	10 581	44,3
JEUNES DE 13 À 17 ANS						
SIGNALEMENTS REÇUS ET RETENUS						
SIGNALEMENTS TRAITÉS	12 757	---	11 969	---	24 731	---
SIGNALEMENTS RETENUS	4 713	36,9	4 063	33,9	8 780	35,5
TYPES DE PROBLÈMES SIGNALÉS DANS LES CAS RETENUS						
ABUS OU RISQUE D'ABUS PHYSIQUE	1 124	23,8	729	17,9	1 853	21,1
ABUS OU RISQUE D'ABUS SEXUEL	745	15,8	163	4,0	908	10,3
MAUVAIS TRAITEMENTS PSYCHOLOGIQUES	546	11,6	340	8,4	886	10,1
AUTRES RAISONS	2 298	48,8	2 831	69,7	5 133	58,5

* Ce résultat inclut les signalements dont l'âge de l'enfant est inconnu.

Source : Association des centres jeunesse du Québec (2013).

L'ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR

La place qu'occupent les femmes en politique demeure insuffisante, au Québec comme ailleurs. L'évolution de leur présence dans les principaux lieux décisionnels et consultatifs québécois se fait lentement, en particulier dans les municipalités et les municipalités régionales de comté (MRC) où il faudra redoubler d'efforts pour atteindre l'équité de représentation. Les femmes n'étaient pas aussi présentes qu'elles auraient dû l'être au sein des conférences régionales des élus (CRÉ) au moment où ces instances névralgiques du développement régional ont disparu. Il n'y a que dans les commissions scolaires que les Québécoises et les Québécois décident à égalité. Bien que la représentation des jeunes au sein de ces instances soit proportionnellement faible, il est encourageant de constater qu'elle tend à se faire de façon plus égalitaire. Exercer le pouvoir amène assurément les Québécoises à mettre à profit leurs pleines capacités, et c'est pourquoi il importe de poursuivre les efforts en vue d'améliorer et de maintenir leur représentativité.





LA PRÉSENCE DES FEMMES À LA MAIRIE, DANS LES CONSEILS MUNICIPAUX ET LES MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ

Depuis 2005, toutes les municipalités du Québec, à l'exception des villages nordiques⁷², doivent tenir simultanément des élections générales tous les quatre ans, le premier dimanche de novembre. Au Québec, la progression de la présence des femmes, autant à la mairie que dans les conseils municipaux, est constante mais lente. Les femmes siègent plus souvent comme conseillères municipales qu'à la tête des municipalités, et ce constat se vérifie au fil des ans.

Ainsi, en 2012, 16,1 % des personnes élues à la tête des municipalités sont des femmes, ce qui représente une progression par rapport aux données de 2007 (14,2 %). La plus forte représentativité féminine à cet échelon de pouvoir est enregistrée dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (25,0 %) et dans celles du Nord-du-Québec (21,1 %), de l'Estrie (20,7 %) et de Montréal (20,6 %), tandis qu'elle est inférieure à 10 % dans les régions de Lanaudière, de la Capitale-Nationale, de la Mauricie et de l'Outaouais et que, depuis 2007, elle est nulle dans la région de Laval.

Dans les conseils municipaux de l'ensemble du Québec, en 2012, 29,3 % des personnes élues sont des femmes, ce qui représente une augmentation par rapport aux données de 2007 (26,6 %). Encore à ce niveau de gouvernance, la situation n'est pas uniforme d'une région administrative à l'autre : dans neuf régions, la représentativité féminine n'atteint pas 30 %, alors qu'elle est inférieure à 25 % dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du Centre-du-Québec.

Bien que les jeunes, peu importe le sexe, soient présents en faible proportion à la mairie dans l'ensemble du Québec, leur présence a pratiquement doublé de 2007 à 2012, en grande partie grâce aux nouvelles élues : le taux de jeunes est passé

de 1,0 à 1,9 %, de sorte que les femmes constituent 47,6 % des jeunes élus en 2012 comparativement à 9,1 % en 2007. Ces nouvelles jeunes mairesses se trouvent dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Chaudière-Appalaches, de l'Estrie et de la Mauricie. Au cours de la même période, la proportion de jeunes dans les conseils municipaux a également augmenté dans l'ensemble du Québec, soit de 7,3 à 10,5 %, alors que les femmes comptent pour 41,9 % de ces jeunes élus en 2012 en comparaison de 32,8 % en 2007. Voilà des résultats encourageants, si l'on considère que les conseils municipaux jouent souvent le rôle de tremplin vers la mairie.

Considérées comme des paliers supralocaux, les municipalités régionales de comté (MRC) ont été instituées en 1979 pour faciliter la mise en commun des services et la gestion des décisions qui touchent les villes qui les composent. Le conseil d'une MRC est composé obligatoirement de la mairesse ou du maire des municipalités membres. Il peut aussi comprendre une ou plusieurs personnes élues à l'échelon municipal. La préfète ou le préfet peut entrer en fonction à la suite d'une désignation par le conseil de la MRC ou d'une élection au suffrage universel⁷³.

La porte d'entrée de la MRC étant généralement une élection à la mairie, il est logique que le faible taux d'élues à ce poste se reflète dans la faible présence féminine aux conseils des MRC. Pour l'ensemble du Québec, la proportion de femmes à la tête d'une MRC est passée de 11,4 % en 2007 à 13,5 % en 2012. Alors que dans certaines régions du Québec la situation est plus favorable, comme c'est le cas, par exemple, pour les régions de la Côte-Nord, de Lanaudière et de l'Outaouais (33,3 %, 33,3 % et 25,0 %), dans d'autres, elle est singulièrement déplorable : dans les régions de la Capitale-Nationale, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Mauricie, de l'Abitibi-Témiscamingue et des Laurentides, aucune femme n'est préfète en 2012, ni ne l'était en 2007.

Si, au début des années 2000, les analystes ont pu dire, à la lumière des statistiques tenues par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) depuis 1980, que, au rythme où allaient les choses, la parité serait atteinte dans quelque 80 ans, les données actuelles pour le Québec ne semblent pas contredire cette estimation.

72 Dans les villages nordiques, les élections se tiennent tous les trois ans, le premier mercredi de novembre.

73 C'était le cas de 14 des 89 MRC lors des élections de 2009.



LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES CONFÉRENCES RÉGIONALES DES ÉLUS

Les conférences régionales des élus (CRÉ)⁷⁴ étaient les interlocutrices privilégiées du gouvernement en matière de développement régional. Au nombre de 21, elles avaient pour mandat de favoriser la concertation des partenaires du milieu socioéconomique, de mettre en œuvre les priorités régionales par l'entremise d'ententes et de donner des avis au ministre sur le développement de leur région. Elles avaient également comme obligation de préparer, tous les cinq ans, un plan de développement qui tienne compte de la participation des jeunes à la vie démocratique et de celle des femmes, selon les principes de l'égalité et de la parité.

Les conseils d'administration des CRÉ étaient composés en majorité d'élues et d'élus municipaux qui avaient le pouvoir de s'adjoindre des personnes représentant divers secteurs socioéconomiques et des communautés autochtones, dont le nombre ne devait cependant pas dépasser le tiers du total des sièges. Sauf certaines exceptions et adaptations régionales, ce sont les mairesses et les maires qui devaient y siéger, ce qui pourrait expliquer la modeste présence des femmes au sein des conseils d'administration des CRÉ de l'ensemble du Québec, présence à peu près constante, de 2007 à 2012, mais toujours inférieure à 30,0 %. Toutefois, certaines CRÉ avaient fait le choix de pallier la faible présence des élues en recrutant plus de femmes parmi les représentantes et les représentants des secteurs sociaux et économiques.

TABLEAU 8.1

PRÉSENCE DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LES MUNICIPALITÉS, LES CRÉ ET LES COMMISSIONS SCOLAIRES, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2007 ET 2012

	FEMMES		TOTAL		TAUX DE FEMMES		JEUNES FEMMES		TOTAL JEUNES		TAUX DE FEMMES CHEZ LES JEUNES		TAUX DE JEUNES	
	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012
	NOMBRE				%		NOMBRE				%			
ENSEMBLE DU QUÉBEC														
MUNICIPALITÉS														
MAIRIES	161	183	1 137	1 134	14,2	16,1	1	10	11	21	9,1	47,6	1,0	1,9
CONSEILS MUNICIPAUX	1 891	2 063	7 110	7 031	26,6	29,3	170	310	518	739	32,8	41,9	7,3	10,5
PRÉFET OU PRÉFÈTE DE MRC	10	12	88	89	11,4	13,5	0	0	1	0	0,0	0,0	1,1	0,0
CRÉ OU ADMINISTRATIONS RÉGIONALES														
CONSEILS D'ADMINISTRATION	171	166	645	644	26,5	25,8	8	7	20	23	40,0	30,4	3,1	3,6
CONSEILS EXÉCUTIFS	39	38	136	148	28,7	25,7	1	0	3	2	33,3	0,0	2,2	1,4
COMMISSIONS SCOLAIRES														
PRÉSIDENTES	32	32	71	71	45,1	45,1	0	0	0	1	0,0	0,0	0,0	1,4
CONSEILS DES COMMISSAIRES	701	719	1 465	1 455	47,8	49,4	48	42	88	69	54,5	60,9	6,0	4,7

Source : Conseil du statut de la femme (2014).

⁷⁴ Les CRÉ ont été dissoutes sans autres formalités au moment de la sanction de la Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016, le 21 avril 2015.



Au cours de la période 2007-2012, dans l'ensemble du Québec, on a fait face à une diminution de la présence des femmes aux conseils d'administration des CRÉ, de 26,5 % en 2007 à 25,8 % en 2012. Les régions qui obtenaient les meilleurs résultats à cet égard en 2012 étaient celle de Laval, qui avait accédé à la parité (50,0 %), et celle de Montréal, qui avait atteint le tiers de représentation féminine (33,1 %). À l'opposé, les régions de la Maurice (10,5 %), du Centre-du-Québec (13,0 %), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (14,3 %) et de la Chaudière-Appalaches (14,7 %) s'en tiraient le moins bien à ce titre. Du côté de la composition des conseils exécutifs de ces instances, une baisse de la participation des femmes a également été notée : en 2007, 28,7 % de femmes y siégeaient, alors qu'en 2012, elles n'occupaient plus que 25,7 % de ces sièges. Quant à la proportion de jeunes, elle était relativement stable dans les conseils d'administration des CRÉ au cours de la période 2007-2012, soit de 3,1 à 3,6 % du total des membres. La présence des femmes parmi les jeunes membres y avait cependant diminué : au cours de cette période, elle est passée du seuil de la parité, soit 40,0 %, à 30,4 %.

LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES

Les 72 commissions scolaires du Québec, dont neuf anglophones, deux autochtones et une au statut particulier, ont comme mandat d'assurer l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire et secondaire ainsi que la formation professionnelle pour les jeunes et les adultes. Elles ont également comme mission de participer au développement social, culturel et économique des communautés. Les conseils des commissaires sont formés de 9 à 27 personnes dont la plupart sont élues au suffrage universel. Les parents-commissaires sont choisis parmi les représentants et les représentantes des écoles, tandis que la présidence est nommée par ceux et celles qui ont été élus, pour une période de quatre ans.

Au cours de la période 2007-2012, il n'y a eu des élections générales scolaires qu'en 2007. Le projet de loi n° 86, sanctionné en juin 2010, a reporté les élections prévues en 2011 au 2 novembre 2014. Ce délai devait permettre de restructurer le système en place, de mieux faire connaître les enjeux de l'éducation et, ultimement, d'augmenter le taux de participation aux élections scolaires. Cette réforme a rendu la présidence accessible par suffrage universel et les conseils des commissaires, désormais plus petits, sont constitués d'une proportion plus élevée de parents.

Les instances scolaires sont des organisations dans lesquelles les femmes se sont investies depuis longtemps et où elles se sont engagées traditionnellement. Voilà ce qui pourrait expliquer leur bonne performance sur le plan de l'équité entre les sexes. Ainsi, en 2012, les Québécoises assument la présidence dans les commissions scolaires dans 45,1 % des cas, alors qu'elles occupent 49,4 % des sièges des conseils des commissaires. Cependant, la même année, certaines régions vont à contre-courant et n'accordent la présidence aux femmes que dans un faible nombre de cas. Elles occupent au mieux ce poste une fois sur quatre dans les régions de la Capitale-Nationale (16,7 %), de l'Outaouais (20,0 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (20,0 %) et de l'Estrie (25,0 %), tandis qu'aucune n'accède à ce poste dans les régions de Lanaudière et de la Chaudière-Appalaches. Dans d'autres régions, cependant, les femmes occupent l'entièreté ou la plus grande part de ces postes (présidence) : tel est le cas notamment des régions du Centre-du-Québec (100,0 %) et de Montréal (80,0 %).

Enfin, les jeunes Québécoises suivent les traces de leurs aînées et représentent plus de la moitié des jeunes qui siègent aux conseils des commissaires, et ce, tant en 2007 (54,5 %) qu'en 2012 (60,9 %). À noter toutefois qu'en 2012 le groupe des jeunes est pratiquement absent de la présidence (1,4 %) et qu'il compte pour 4,7 % des sièges des conseils des commissaires en comparaison de 6,0 % en 2007.



TABLEAU 8.2

**PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES MUNICIPALITÉS, LES CRÉ ET LES COMMISSIONS SCOLAIRES,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGIONS ADMINISTRATIVES, 2007 ET 2012**

	MUNICIPALITÉS						CRÉ OU ADMINISTRATION RÉGIONALE				COMMISSIONS SCOLAIRES			
	MAIRIES		CONSEILS MUNICIPAUX		PRÉFETS DE MRC		CONSEILS D'ADMINISTRATION		CONSEILS EXÉCUTIFS		PRÉSIDENTES		ASSEMBLÉE DES COMMISSAIRES	
	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012
ENSEMBLE DU QUÉBEC	14,2	16,1	26,6	29,3	11,4	13,5	26,5	25,8	28,7	25,7	45,1	45,1	47,8	49,4
BAS-SAINT-LAURENT	15,7	15,9	28,6	33,6	0,0	12,5	25,0	21,4	40,0	20,0	50,0	50,0	48,8	50,0
SAGUENAY– LAC-SAINT-JEAN	18,8	16,3	29,1	24,7	0,0	0,0	22,7	14,3	0,0	14,3	75,0	75,0	65,9	68,2
CAPITALE-NATIONALE	7,1	8,8	26,3	34,0	0,0	0,0	30,2	28,9	42,9	42,9	50,0	16,7	47,7	49,2
MAURICIE	7,3	9,5	29,7	35,6	0,0	0,0	15,8	10,5	33,3	0,0	50,0	50,0	33,3	37,5
ESTRIE	14,8	20,7	26,4	26,1	0,0	16,7	14,8	29,6	60,0	40,0	25,0	25,0	46,0	45,8
MONTRÉAL	32,4	20,6	27,1	34,6	---	---	32,8	33,1	52,9	46,7	40,0	80,0	37,6	44,8
OUTAOUAIS	6,0	9,1	26,7	28,4	25,0	25,0	31,8	26,3	25,0	66,7	40,0	20,0	35,0	35,6
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	7,7	13,8	33,4	36,4	0,0	0,0	27,8	27,8	16,7	14,3	20,0	20,0	63,0	59,0
CÔTE-NORD	12,9	16,1	27,4	28,3	20,0	33,3	30,0	30,0	20,0	33,3	33,3	33,3	52,1	53,2
NORD-DU-QUÉBEC	5,3	21,1	41,2	37,2	---	---	18,4	15,9	---	15,4	66,7	66,7	37,8	52,5
JAMÉSIE	0,0	20,0	38,7	32,3	---	---	33,3	25,0	---	0,0	100,0	100,0	57,1	58,8
NUNAVIK	7,1	21,4	42,2	39,0	---	---	13,3	33,3	---	40,0	100,0	0,0	28,6	50,0
EEYOU ISTCHEE	---	---	---	---	---	---	9,1	0,0	---	0,0	0,0	100,0	22,2	44,4
GASPÉSIE– ÎLES-DE-LA-MADELEINE	18,2	25,0	27,2	29,2	0,0	20,0	27,8	27,8	25,0	0,0	50,0	50,0	42,9	43,5
CHAUDIÈRE-APPALACHES	15,4	15,4	23,5	26,3	11,1	0,0	20,6	14,7	28,6	14,3	0,0	0,0	46,0	46,6
LAVAL	0,0	0,0	38,1	52,4	---	---	36,4	50,0	42,9	42,9	100,0	100,0	65,2	69,6
LANAUDIÈRE	13,6	8,5	27,3	27,9	16,7	33,3	17,9	20,5	9,1	27,3	0,0	0,0	44,0	48,0
LAURENTIDES	19,7	18,4	29,1	31,7	0,0	0,0	33,3	22,7	10,0	10,0	60,0	60,0	47,7	46,8
MONTÉRÉGIE	14,7	20,0	22,3	26,6	35,7	21,4	26,1	28,6	27,6	28,6	45,5	54,5	50,0	50,0
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	---	15,2	---	27,9	---	22,2	28,8	25,0	41,7	9,1	---	25,0	---	53,3
CRÉ LONGUEUIL	---	20,0	---	38,3	---	---	28,0	41,7	20,0	50,0	---	100,0	---	48,6
CRÉ LA VALLÉE-DU-HAUT- SAINT-LAURENT	---	27,7	---	22,6	---	20,0	20,6	25,0	14,3	28,6	---	50,0	---	47,6
CENTRE-DU-QUÉBEC	13,8	16,3	22,6	24,4	20,0	20,0	21,7	13,0	12,5	14,3	100,0	100,0	55,7	57,4

Source : Conseil du statut de la femme (2014).

CONCLUSION

L'EXAMEN DES HUIT THÈMES RETENUS PAR LE CONSEIL RELATIVEMENT À LA VIE DES FEMMES ET DES HOMMES DE CHACUNE DES RÉGIONS DU QUÉBEC ET DE L'ENSEMBLE DU QUÉBEC MONTRE QUE, À BIEN DES ÉGARDS, LE FAIT D'ÊTRE FEMME ENTRAÎNE DES CONSÉQUENCES DIFFÉRENTES. AINSI, LES CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES TOUCHENT DIRECTEMENT LES FEMMES.

Ces dernières forment, par exemple, la majorité de la population âgée. Plusieurs d'entre elles vivent seules et peuvent donc difficilement compter sur le soutien des autres. Or, leur espérance de vie en bonne santé se rapproche davantage de celle des hommes que l'espérance de vie à la naissance.

De même, les inégalités de revenu et de conditions de travail touchent les femmes dans la plupart des professions, que celles-ci soient à prédominance masculine ou féminine. En général, bien que les femmes soient plus scolarisées, leur taux d'emploi et leur revenu sont inférieurs à ceux des hommes. En outre, une baisse significative du taux d'emploi des femmes coïncide toujours avec l'arrivée des enfants, tandis que celui des hommes progresse. Dans un ménage, cette situation conduit à la dépendance financière de la femme par rapport au revenu du conjoint, alors que bon nombre de couples ne sont pas mariés. Lorsque ces femmes se trouvent à la tête d'une famille monoparentale ou seules, elles sont beaucoup plus exposées à la pauvreté.

La mise en place du RQAP depuis le premier janvier 2006 et l'investissement gouvernemental dans le soutien à la petite enfance incitent financièrement les couples à partager les responsabilités parentales et à harmoniser la conciliation entre le travail et la famille. D'une part, les données administratives démontrent une amélioration notable de la prise du congé parental par les hommes de 2008 à 2012. D'autre part, la création de services de garde à contribution réduite permet à nombre de femmes de conserver leur emploi. Cependant, les responsabilités

familiales ne se limitent pas aux soins des enfants d'âge préscolaire et, en dépit d'une plus grande implication des pères, « la naturalisation des inégalités dans le partage du travail domestique et parental est encore solidement ancrée dans les esprits de nombreux parents. (Conseil du statut de la femme, 2015, p. 67) ». Or, les questions concernant la contribution aux tâches domestiques, aux soins des enfants et des personnes âgées ont été retranchées du questionnaire utilisé pour l'ENM. Cette décision entraîne l'occultation des inégalités que vivent les femmes quant à leur contribution aux tâches familiales non rémunérées et nuit à la mise en place de solutions pour aider à les faire disparaître.

Sur le plan de la sécurité, les actes criminels contre la personne ne touchent pas les femmes de la même façon que les hommes. Le profil est aussi différent selon l'âge. Ainsi, selon le MSP (2012c), chez les jeunes, plus de 75 % des victimes d'infractions sexuelles sont des filles. Le MSP (2012b) signale également une progression marquée du taux de victimisation national lié à la violence conjugale, de 2006 à 2011, dans le groupe des 18 à 24 ans. Cette situation se révèle d'autant plus inquiétante que, selon les données compilées dans les portraits, la moitié des femmes adultes victimes d'infractions contre la personne le sont dans un contexte conjugal, au Québec comme dans la plupart de ses régions.

Fait à noter, les disparités ne se corrigent que lentement. Les instances au cœur du développement des régions doivent prendre en considération la réalité des femmes et des hommes. Pourtant, la représentation des femmes dans ces instances laisse à désirer. Font exception à la règle les commissions scolaires, qui ont depuis longtemps atteint la parité au Québec tant pour leur présidence que dans leurs conseils des commissaires. Cependant, les municipalités sont loin d'être parvenues à un tel équilibre, notamment à la mairie et à la préfecture des MRC. La représentation des femmes, plus forte dans les CRÉ, avait suivi une tendance à la baisse depuis 2007.

Quelle que soit la sphère d'activité, le Conseil ne peut que conclure à la nécessité de poursuivre les efforts pour l'atteinte de l'égalité. Les inégalités avec lesquelles les femmes sont aux prises touchent l'ensemble des champs d'intervention. Des outils, tels que l'analyse différenciée selon les sexes (ADS), s'avèrent essentiels à la compréhension des facteurs d'inégalité, de même qu'à l'adaptation et à l'orientation des mesures appropriées aux besoins des femmes et des hommes.

BIBLIOGRAPHIE

ADMINISTRATION RÉGIONALE BAIE-JAMES (Page consultée le 16 novembre 2015). « Historique », [en ligne], <http://arbj.ca/à-propos/l-historique-de-l-arbj>.

ASSOCIATION DES CENTRES JEUNESSE DU QUÉBEC (2013). *Données des signalements traités en 2011-2012*, Québec, Association des centres jeunesse du Québec, Compilations spéciales pour le CSF.

CONSEIL DE GESTION DE L'ASSURANCE PARENTALE (2008). *Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale*, [en ligne], Québec, Conseil de gestion de l'assurance parentale, 13 p., www.cgap.gouv.qc.ca/publications/pdf/stat_RQAP200812.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CONSEIL DE GESTION DE L'ASSURANCE PARENTALE (2012). *Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale*, [en ligne], Québec, Conseil de gestion de l'assurance parentale, 13 p., www.cgap.gouv.qc.ca/publications/pdf/Stat_RQAP_201212.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2014). *Présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs*, Québec, Conseil du statut de la femme, Compilations spéciales.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2015). *Pour un partage équitable du congé parental*, Québec, Conseil du statut de la femme, 104 p.

ÉCO-SANTÉ QUÉBEC (Page consultée le 1^{er} octobre 2014). *Éco-Santé Québec 2012-2013*, [en ligne], www.ecosante.fr/index2.php?base=QUEB&langh=FRA&langs=FRA.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2010). *Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008 : analyse des données régionales. Recueil statistique*, [en ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 878 p., www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multi-media/PB01671FR_EnqueteQCSanteRA_2008H00F00.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2012). *Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008 : présentation des données régionales sur la santé au travail. Recueil statistique*, [en ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 682 p., www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/etat-sante/sante-travail/sante-travail-region.pdf (Page consultée le 8 août 2013).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2013). *L'Enquête nationale auprès des ménages de Statistique Canada : État des connaissances à l'intention des utilisateurs du Québec : note d'information*, [en ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 16 p., www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/enm-note-information.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (Page consultée le 1^{er} octobre 2014). *Banque de données des statistiques officielles sur le Québec*, [en ligne], www.bdso.gouv.qc.ca.

Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016, L.Q. 2015, c. 8.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2000). *Bulletin statistique de l'éducation n° 14 : Le décrochage scolaire*, [en ligne], Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, www.mels.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/bulletin_14.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES (2008). *La diversité : une valeur ajoutée. Politique gouvernementale pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec*, Québec, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 51 p.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2011). *Rapport annuel de gestion 2010-2011 – Annexes*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille, www.mfa.gouv.qc.ca/fr/ministere/ministere/rapport-annuel/rapport-annuel-10-11/Pages/annexes.aspx#annexe4 (Page consultée le 22 janvier 2014).

MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2013). *Rapport annuel de gestion 2012-2013*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille, 90 p., www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/rapport_annuel_gestion_2012-2013.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS (2011). *Un portrait statistique des familles au Québec*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille et des Aînés, www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/documents/sf_portrait_stat_complet_11.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DES AÎNÉS ET DE LA CONDITION FÉMININE (2006). *Rapport annuel de gestion 2005-2006*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, 38 p., www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/cfe_RAG_2005-2006.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2011). *Pour guider l'action. Portrait de santé du Québec et de ses régions*, [en ligne], Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2011/11-228-05F.pdf (Page consultée le 15 octobre 2013).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2012a). *Criminalité au Québec. Principales tendances 2011*, [en ligne], www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/criminalite/2011/tendances_criminalite_2011.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2012b). *Criminalité dans un contexte conjugal au Québec. Faits saillants 2011*, [en ligne], www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/violence_conjugale/2011/violence_conjugale_2011.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2012c). *Infractions sexuelles au Québec. Faits saillants 2011*, [en ligne], www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/agressions_sexuelles/2011/agressions_sexuelles_2011.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2013). *Données portant sur les infractions contre la personne de 2011*, Québec, Ministère de la Sécurité publique, Compilations spéciales pour le CSF.

Registre des Indiens (1951?-) [base de données], Ottawa, Ministère des Affaires autochtones et développement du Nord Canada, Compilations spéciales pour le CSF.

SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES (2011). *Amérindiens et Inuits. Portrait des nations autochtones du Québec*, 2^e éd., [en ligne], Québec, Gouvernement du Québec, www.autochtones.gouv.qc.ca/publications_documentation/publications/document-11-nations-2e-edition.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 19 juillet 2012). *Recensement du Canada de 2011 : Tableaux thématiques*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/tbt-tt/Index-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (2013). *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, Ottawa, Statistique Canada, Compilations spéciales pour le CSF.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 17 juillet 2013). *Dictionnaire du recensement*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/index-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (2014). *Enquête sur la population active de 1997 à 2013*, Ottawa, Statistique Canada, Compilations spéciales pour le CSF.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 1^{er} octobre 2014), *Dictionnaire de l'Enquête nationale auprès des ménages*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/dict/index-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 2 octobre 2014a). *Guide de référence sur la scolarité, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/guides/99-012-x/99-012-x2011006-fra.cfm#a5.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 2 octobre 2014b). *Guide de référence sur le revenu, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/guides/99-014-x/99-014-x2011006-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 8 octobre 2014). *Profil de l'ENM, 2011 – Taux global de non-réponse (TGN)*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/help-aide/gnr-tgn.cfm?Lang=F.

VÉZINA, Michel et autres (2011). *Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de santé et de sécurité du travail (EQCOTESST)*, [en ligne], Québec, Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail, Institut national de santé publique du Québec et Institut de la statistique du Québec, 986 p., « Études et recherches », R-691, www.irsst.qc.ca/media/documents/PubIRSST/R-691.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

GLOSSAIRE

AUTRE REVENU PROVENANT DE SOURCES PUBLIQUES

Ensemble des transferts, à l'exclusion de ceux qui sont compris dans une source de revenu distincte (prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, pension de la Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti, prestations d'assurance-emploi et prestations pour enfants), reçus en vertu de programmes fédéraux, provinciaux, territoriaux ou municipaux durant l'année civile 2010. Cette source comprend les prestations d'assistance sociale versées aux personnes nécessiteuses comme les mères ayant des enfants à charge, les personnes inaptes au travail de façon temporaire ou permanente, les personnes âgées, les aveugles et les personnes ayant une incapacité. Sont inclus les suppléments de revenu provinciaux aux personnes âgées ainsi que les paiements des provinces pour compenser les frais de logement. Sont aussi inclus d'autres paiements de transfert, comme les prestations reçues conformément à des programmes de formation parrainés par l'administration fédérale et les provinces, la pension d'invalidité et l'allocation versées par les Anciens Combattants Canada, les prestations pour les survivants de bénéficiaires d'une pension d'invalidité et les indemnisations des accidentés du travail. Enfin, sont aussi inclus les crédits d'impôt remboursables par les provinces et les remboursements de la taxe sur les produits et services (TPS) ou de la taxe de vente harmonisée (TVH), le crédit d'impôt pour solidarité du Québec, les crédits d'impôt pour les personnes à faible revenu de la Saskatchewan reçus en 2010 (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

AVORTEMENT OU INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE

Arrêt provoqué d'une grossesse avant terme pratiqué en établissement (centre hospitalier ou centre local de services communautaires (CLSC)) ou en clinique (clinique privée ou centre de santé des femmes). L'âge est établi au moment de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et non à celui de la conception. La principale source de données pour les IVG est le Fichier des services rémunérés à l'acte de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Cette source est complétée par une compilation spéciale effectuée par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) afin de dénombrer les IVG chirurgicales pratiquées au Québec par des médecins qui ne sont pas rémunérés à l'acte, les IVG médicamenteuses pratiquées au Québec depuis quelques années ainsi que la grande majorité des IVG chirurgicales survenues à l'extérieur du Québec (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CHÔMAGE

Situation des personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, étaient sans emploi salarié ou sans travail à leur compte, étaient prêtes à travailler et :

- a. avaient activement cherché un emploi salarié au cours des quatre semaines précédentes; ou
- b. avaient été mises à pied temporairement et prévoyaient reprendre leur emploi; ou
- c. avaient pris des arrangements définis en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes.

(Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CONSOMMATION ABUSIVE D'ALCOOL

Consommation de cinq verres d'alcool ou plus en une même occasion au moins 12 fois par année.

CONTRAINTES PHYSIQUES AU TRAVAIL

Facteurs biomécaniques, tels que la force des efforts physiques, le travail répétitif, certaines postures contraignantes, la manutention de charges lourdes, les vibrations main-bras ou du corps entier, etc., pour lesquels des évidences empiriques ont montré un lien causal avec une ou plusieurs lésions musculosquelettiques (Vézina, 2011).

DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE

État mental négatif lié à une situation très pénible et angoissante. Les données présentées sont obtenues au moyen d'une échelle de dix questions (K10) élaborée aux États-Unis. Les personnes visées devaient préciser à quelle fréquence, au cours du dernier mois, elles s'étaient senties nerveuses, désespérées, agitées, déprimées sans pouvoir sourire, bonnes à rien, épuisées sans raison, nerveuses sans pouvoir se calmer, agitées sans pouvoir rester immobiles, tristes ou déprimées. Les choix de réponses étaient les suivants : « Jamais », « Rarement », « Parfois », « La plupart du temps », « Tout le temps ». Le seuil à partir duquel on dénote un niveau élevé de détresse psychologique correspond à la valeur de l'échelle associée au quintile supérieur de la distribution chez la population âgée de 12 ans et plus (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

ESPÉRANCE DE VIE

Nombre moyen d'années de vie d'une personne d'un âge donné si les taux actuels de mortalité selon l'âge demeurent identiques. L'espérance de vie est une mesure de quantité de vie qui s'obtient à l'aide d'une table de mortalité (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À LA NAISSANCE (SANS INCAPACITÉ)

Nombre moyen d'années pendant lesquelles une personne vivra en bonne santé (sans incapacité) si les profils actuels de mortalité et d'incapacité demeurent identiques. L'espérance de vie en bonne santé correspond à l'espérance de vie totale moins l'espérance de vie en établissement et moins l'espérance de vie avec incapacité. L'espérance de vie en bonne santé s'obtient à l'aide de données sur l'incapacité, des données nécessaires à la construction de la table de mortalité (naissances, décès, population) ainsi que des renseignements sur les personnes vivant en établissement. Le concept d'incapacité a été défini lors des recensements de 2001 et de 2006.

Le nombre de personnes ayant une incapacité est estimé au moyen de quatre questions : l'une porte sur l'incapacité; les trois autres, sur les limitations d'activités vécues à la maison, au travail, à l'école ou en d'autres occasions, par exemple dans les déplacements ou les loisirs. Ces questions font référence aux états physiques ou mentaux et aux problèmes de santé qui ont duré ou qui sont susceptibles de durer six mois ou plus. Pour les jeunes enfants, seuls les incapacités ou les problèmes qui ont été diagnostiqués par une professionnelle ou un professionnel devaient être rapportés. Les personnes ayant une incapacité sont celles qui ont répondu « Oui, souvent » ou « Oui, parfois » à l'une de ces questions (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

FAIBLE SOUTIEN ÉMOTIONNEL OU INFORMATIONNEL

Indicateur tiré de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) qui est obtenu au moyen d'un indice composé de huit questions mesurant la fréquence à laquelle une personne bénéficie de certains types de soutien quand elle en a besoin. On demandait à la personne si quelqu'un pouvait l'écouter quand elle avait besoin de parler, la conseiller en situation de crise, lui donner des renseignements, si elle avait quelqu'un à qui parler de ses problèmes, quelqu'un dont elle recherchait les conseils, quelqu'un à qui confier ses inquiétudes et peurs les plus intimes, quelqu'un à qui demander des suggestions en cas de problèmes personnels ou quelqu'un qui comprenait ses problèmes (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

FAMILLE DE RECENSEMENT

Couple marié (avec ou sans enfants du couple ou encore de l'un ou l'autre des partenaires), couple vivant en union libre (avec ou sans enfants du couple ou encore de l'un ou l'autre des partenaires) ou parent seul, peu importe son état matrimonial, demeurant avec au moins un enfant. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe.

Le terme « enfants » désigne les filles ou les fils apparentés par le sang, par alliance ou par adoption (peu importe leur âge ou leur état matrimonial) qui vivent dans le même logement que leur(s) parent(s), ainsi que les petits-enfants qui vivent dans des ménages d'où leurs parents sont absents. Les filles et les fils qui sont mariés et vivent avec leur conjointe ou conjoint ou bien avec leur partenaire en union libre, ou encore avec un ou plusieurs de leurs propres enfants, ne sont pas considérés comme des membres de la famille de recensement de leur(s) parent(s), même s'ils vivent dans le même logement (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Fréquentation d'une école, d'un établissement d'enseignement collégial ou d'une université à un moment ou à un autre au cours de la période de neuf mois allant de septembre 2010 au 10 mai 2011. La personne peut avoir fréquenté l'école à plein temps ou à temps partiel (le jour ou le soir), même si elle a abandonné ses études par la suite. La fréquentation est comptée seulement pour les cours permettant d'accumuler des crédits en vue de l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme décerné par un établissement d'enseignement reconnu (école primaire ou secondaire, programmes d'« apprenti inscrit », école de métiers, établissement d'enseignement collégial ou université). Les établissements d'enseignement reconnus comprennent également les séminaires, les écoles de sciences infirmières, les écoles commerciales privées, les écoles de métiers privées ou publiques, les instituts de technologie, les écoles de formation professionnelle et les écoles pour les personnes aveugles ou sourdes (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

IDÉES SUICIDAIRES

Indicateur qui correspond au nombre de personnes de 15 ans et plus ayant songé sérieusement au suicide, au cours d'une période de douze mois, parmi la population âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés. Dans l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) et l'Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), l'information est obtenue au moyen de deux questions. Pour l'ESCC, les personnes de 15 ans et plus devaient d'abord répondre par « oui » ou par « non » à une première question : « Avez-vous déjà sérieusement songé à vous suicider ou à vous donner la mort ? ». Celles qui répondaient « oui » devaient ensuite répondre par « oui » ou par « non » à une seconde question : « Est-ce que cela s'est produit au cours des 12 derniers mois ? ». La formulation des questions dans l'EQSP est analogue à celle de l'ESCC. Cette définition inclut les personnes ayant fait une tentative de suicide puisque ces dernières ont, pour la plupart, d'abord songé à s'enlever la vie avant de passer aux actes. Cette approche est conforme à celle qui est employée dans certaines publications de l'Institut de la statistique du Québec et de Statistique Canada (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INDICE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ

Nombre moyen d'enfants qu'aurait une cohorte de femmes dans l'hypothèse où celles-ci seraient soumises tout au long de leur période de procréation aux taux de fécondité observés durant une période donnée (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INDICE SYNTHÉTIQUE DE GROSSESSE

Nombre moyen de grossesses qu'aurait une cohorte de femmes dans l'hypothèse où celles-ci seraient soumises tout au long de leur période de procréation aux taux de grossesse observés durant une période donnée. Le nombre de grossesses regroupe l'ensemble des événements suivants ayant fait l'objet d'une déclaration : les naissances vivantes, les mortinaissances, les interruptions volontaires de grossesses (IVG) pratiquées en établissement (centre hospitalier ou centre local de services communautaires (CLSC)) ou en clinique (clinique privée ou centre de santé des femmes) et les avortements spontanés (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INSATISFACTION DE LA VIE EN GÉNÉRAL

État d'esprit lié à une insatisfaction. Les personnes considérées comme insatisfaites de leur vie en général sont celles qui ont répondu « insatisfait » ou « très insatisfait » à la question suivante : « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre vie en général ? ». L'Enquête sur la santé dans les collectivités canadienne (ESCC) mesure neuf domaines de satisfaction. Pour chaque domaine, les personnes considérées comme insatisfaites sont celles qui ont répondu « insatisfait » ou « très insatisfait » à la question s'y rapportant. On leur demandait : « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre emploi ou votre activité principale, de vos activités de loisir, de votre situation financière, de vous-même, de l'apparence de votre corps, de vos relations avec les autres membres de votre famille, de vos relations avec vos amis, de votre logement, de votre quartier ? ». La satisfaction à l'égard de la vie et la satisfaction selon certains domaines de satisfaction sont étroitement liées au bien-être et à la santé (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Manque de sécurité par rapport à l'alimentation. Cet indicateur correspond au pourcentage de personnes de 12 ans et plus dont le ménage a connu une insécurité alimentaire par manque d'argent, au cours des douze derniers mois, parmi la population totale âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés. L'insécurité alimentaire liée au revenu aborde 18 problèmes d'accès à la nourriture liés au revenu pendant l'année au moyen de deux séries de questions auxquelles doit répondre une personne pour l'ensemble du ménage : dix questions s'appliquent à tous les membres du ménage ou aux adultes (série 1) et huit, aux enfants seulement (série 2). L'éventail des situations va de la peur de manquer de nourriture à la privation pendant une journée entière en passant par la réduction des portions ou le fait de sauter des repas. Statistique Canada considère qu'une personne vit dans un ménage en insécurité alimentaire lorsqu'elle répond au moins deux fois par l'affirmative à l'une des deux séries de questions (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MÉNAGE PRIVÉ

Unité constituée d'une famille ou d'une personne vivant seule. Un ménage privé est formé d'une ou de plusieurs personnes apparentées ou non (autre que des personnes ayant le statut de « résident étranger ») occupant un logement privé et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

Un logement privé est un ensemble de pièces d'habitation conçues ou transformées qu'occupe ou pourrait occuper une personne ou un groupe de personnes. Sont exclus de cette catégorie les logements collectifs, c'est-à-dire les pensions et les maisons de chambres, les hôtels, les motels et les maisons de chambres pour touristes, les établissements de soins infirmiers, les hôpitaux, les résidences de personnel, les casernes (bases militaires), les campements de travailleuses et de travailleurs, les prisons, les foyers collectifs, etc. (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

NIVEAU DE CONTRAINTES PHYSIQUES AU TRAVAIL

Entrave à la liberté d'action en milieu de travail. Cet indice est construit à partir de sept questions mesurant la fréquence d'exposition à différentes contraintes physiques au travail : 1) gestes répétitifs des mains ou des bras; 2) efforts en utilisant des outils, des machines ou de l'équipement; 3) manipulation de charges lourdes; 4) vibrations d'outils à la main; 5) vibrations de grosses machines, de véhicules ou du sol; 6) travail debout; et 7) travail debout sans possibilité de s'asseoir (Institut de la statistique du Québec, 2010).

NIVEAU DE SCOLARITÉ

Variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions où l'on demandait de déclarer tous les certificats ou les diplômes obtenus en milieu scolaire. La hiérarchie générale utilisée pour dériver cette variable (diplôme d'études secondaires, certificat d'« apprenti inscrit » ou d'une école de métiers, diplôme d'études collégiales, certificat ou diplôme universitaire) est plus ou moins liée à la durée des divers programmes d'études « en classe » menant à l'obtention des certificats ou diplômes en question (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ

Appréciation globale de la santé d'une personne. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 12 ans et plus qui perçoivent leur santé comme passable ou mauvaise parmi la population âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés. La question posée est la suivante : « En général, diriez-vous que votre santé est : 1) Excellente, 2) Très

bonne, 3) Bonne, 4) Passable, 5) Mauvaise ? ». Elle est précédée du préambule suivant : « Cette partie de l'enquête porte sur différents aspects de votre santé. Il y a des questions sur l'activité physique, les relations sociales et l'état de santé. Par santé, on entend non seulement l'absence de maladie ou de blessure mais aussi le bien-être physique, mental et social » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ MENTALE

Appréciation globale de la santé mentale d'une personne. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 12 ans et plus qui perçoivent leur santé mentale comme passable ou mauvaise parmi la population âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés. Les personnes considérées comme ne se percevant pas en bonne santé mentale sont celles qui ont répondu « passable » ou « mauvaise » à la question suivante comportant cinq choix de réponses : « En général, diriez-vous que votre santé mentale est... » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

PERSONNES OCCUPÉES

Personnes qui, au cours de la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, accomplissaient un travail quelconque dans le contexte d'un emploi ou dans une entreprise, c'est-à-dire tout travail rémunéré exécuté pour un employeur ou à son propre compte. Cela comprend aussi les personnes qui faisaient un travail familial non rémunéré, qui est défini comme un travail non rémunéré qui contribue directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un cabinet de professionnelles ou de professionnels appartenant à une personne apparentée membre du même ménage et exploité par celui-ci. Sont aussi visées les personnes qui avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail à cause d'une maladie ou d'une incapacité, pour obligations personnelles ou familiales, pour des vacances ou à la suite d'un conflit de travail. À noter que cette catégorie n'inclut pas les personnes mises à pied ou entre deux emplois occasionnels, ni celles qui n'avaient pas d'emploi à ce moment-là (même si elles avaient un emploi devant commencer à une date ultérieure) (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

POPULATION ACTIVE

Ensemble des personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, étaient soit occupées, soit en chômage (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE

Ensemble des personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, étaient occupées. Cet indicateur inclut les personnes en chômage qui avaient travaillé à un emploi salarié ou à leur compte pour la dernière fois en 2010 ou en 2011. Dans le cas des personnes en chômage, les données sur la profession, l'industrie et la catégorie de travailleuses ou de travailleurs ont été recueillies pour l'emploi occupé le plus longtemps depuis le 1^{er} janvier 2010 (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

POPULATION AUTOCHTONE

Expression qui désigne, au Québec, les populations inuite et amérindienne. En ce qui concerne l'appellation « Premières Nations », elle ne désigne que la population amérindienne. Le terme « Indiens », quant à lui, n'est employé que dans le contexte de la Loi sur les Indiens (Secrétariat aux affaires autochtones, 2011).

PROBLÈME D'HYPERTENSION

Situation où la tension artérielle est supérieure à la normale. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 12 ans et plus qui déclarent avoir reçu un diagnostic d'une professionnelle ou d'un professionnel de la santé parmi la population âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

REVENU TOTAL

Total du revenu provenant de toutes les sources, y compris un revenu d'emploi, un revenu provenant de programmes gouvernementaux, une pension, un revenu de placements ou tout autre revenu en espèces. Ce revenu est calculé avant les impôts sur le revenu et les autres retenues (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

SEUIL DE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT

Niveau de revenu selon lequel on estime que les familles ou les personnes hors famille consacrent 20 points de pourcentage de plus que la moyenne générale de leur revenu après impôt à la nourriture, au logement et à l'habillement. Le seuil de faible revenu après impôt est fixé en ajoutant 20 points de pourcentage au revenu après impôt consacré par la famille moyenne à la nourriture, au logement et à l'habillement, et ce, en tenant compte de la taille de la famille et de la taille du secteur de résidence. Depuis sa publication initiale, Statistique Canada souligne de façon claire et régulière que le seuil de faible revenu ne fait pas partie des mesures de pauvreté. Il est plutôt établi à partir d'une démarche bien définie qui permet de circonscrire les personnes qui sont nettement désavantagées par rapport à la moyenne sur cet aspect (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

STRESS QUOTIDIEN ÉLEVÉ

Réaction de l'organisme à diverses agressions ou chocs physiques ou nerveux. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 15 ans et plus qui éprouvent un stress quotidien élevé parmi la population âgée de 15 ans et plus vivant dans les ménages privés. Statistique Canada considère comme des personnes qui éprouvent un stress quotidien intense ou élevé celles qui ont répondu « assez stressantes » ou « extrêmement stressantes » à la question suivante comportant cinq choix de réponses : « En pensant à la quantité de stress dans votre vie, diriez-vous que la plupart de vos journées sont... » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

SURPLUS DE POIDS

Situation où l'indice de masse corporelle (IMC) dépasse un certain seuil. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 18 ans et plus qui présentent un surplus de poids parmi la population âgée de 18 ans et plus vivant dans les ménages privés, à l'exclusion des femmes enceintes ou qui allaitent. L'IMC est dérivé du rapport entre le poids (en kilogrammes) et le carré de la taille d'une personne (en mètres). L'expression « surplus de poids » est employée pour toutes les personnes qui ont un IMC égal ou supérieur à 25,0. On peut distinguer deux catégories de « surplus de poids » : « l'embonpoint » (IMC qui varie de 25,0 à 29,9) et « l'obésité » (IMC qui se situe à 30,0 et plus) (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE CHÔMAGE

Pourcentage de la population en chômage par rapport à la population active pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011. Le taux de chômage d'un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, région, etc.) correspond au nombre de chômeuses et de chômeurs dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population active de ce groupe (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE GROSSESSE À L'ADOLESCENCE

Rapport, pour une période donnée et un groupe d'âge donné, entre le nombre moyen de grossesses chez les femmes de 14 à 19 ans et la population féminine de 14 à 19 ans (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE GROSSESSE SELON L'ÂGE

Rapport, pour une période donnée, entre le nombre annuel moyen de grossesses de femmes d'un groupe d'âge déterminé et la population féminine totale de ce groupe d'âge (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE MORTALITÉ SELON LA CAUSE

Rapport, pour une période donnée, du nombre de décès, pour une cause spécifique, à la population totale durant la même période. En général, la cause initiale du décès est la maladie ou le traumatisme qui a conduit directement au décès ou encore les circonstances de l'accident ou de la violence qui ont entraîné le traumatisme mortel (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX D'EMPLOI

Nombre de personnes occupées au cours de la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, exprimé en pourcentage de la population totale âgée de 15 ans et plus. Le taux d'emploi pour un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, région géographique, etc.) correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX D'INCIDENCE DU CANCER

Rapport pour une période donnée entre le nombre de nouveaux cas de cancer et la population totale durant la même période (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX D'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE SELON L'ÂGE

Rapport, pour une période donnée, entre le nombre d'interruptions volontaires de grossesse de femmes d'un groupe d'âge déterminé et la population féminine de ce groupe d'âge durant la même période (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX GLOBAL DE NON-RÉPONSE (TGN)

Taux regroupant la non-réponse totale (ménage) et la non-réponse partielle (question) aux questions de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM). Pour les estimations de 2011, le taux global de non-réponse (TGN) est utilisé comme indicateur de la qualité des données. La valeur du TGN est mise à la disposition des personnes qui se servent des données de l'ENM. Un TGN plus faible indique un risque peu élevé de biais en raison de la non-réponse et, par conséquent, un risque moins élevé d'imprécisions. Le seuil utilisé pour la suppression des estimations est un TGN de 50 % ou plus (Statistique Canada, page consultée le 8 octobre 2014).

TENSION AU TRAVAIL

Exposition combinée à une demande psychologique élevée et à une latitude décisionnelle faible (Vézina, 2011).

TROUBLE MUSCULOSQUELETTIQUE (TMS) LIÉ À L'EMPLOI PRINCIPAL

Pathologie touchant les tissus mous (muscles, tendons, nerfs) situés autour des articulations. Ces douleurs musculo-squelettiques importantes sont ressenties souvent ou tout le temps : elles dérangent la personne durant ses activités, se développent progressivement et sont perçues comme étant liées partiellement ou complètement à l'emploi principal. Cette catégorie n'inclut pas les cas de douleurs ressenties de temps en temps ni celles qui sont d'origine traumatique accidentelle (Vézina, 2011).

